

20
24

SMART

Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui
sur les Risques et les Transitions

SYNTHÈSE DES DÉBATS

19 décembre 2024

S.M.A.R.T. en un clin d'œil

Près de 650 participants

21 tables rondes

Près de 70 intervenants

Une galerie de l'innovation
avec 6 startups

S.M.A.R.T., un Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui sur les Risques et les Transitions

Le secteur de l'assurance est en prise directe avec les mutations sociétales. Il est donc confronté à tous les grands défis qui interrogent le monde actuel et la société française en particulier, qu'il s'agisse du dérèglement climatique, du vieillissement de la population, du financement de l'économie ou encore de la menace cyber.

Face à l'intensification et à la diversification des risques, le besoin d'assurance n'a jamais été aussi important. Dans ce contexte, les assureurs ont un rôle crucial à jouer pour accompagner les mutations à l'œuvre et apporter des réponses à une demande croissante de protection des Français.

France Assureurs a souhaité rassembler le même jour et en un seul lieu, le jeudi 19 décembre 2024 au Carreau du Temple à Paris, les acteurs du secteur de l'assurance et leurs interlocuteurs clés, issus du monde économique, des institutions publiques et de la société civile. Son objectif ? Bâtir ensemble les solutions de demain face à l'inéluctable montée des risques.

Le présent document synthétise les interventions et les échanges de cette première édition de S.M.A.R.T.



Retrouvez l'intégralité
des échanges en
replay sur le site
[franceassureurs.fr/
replay-smart](https://franceassureurs.fr/replay-smart)



SYNTHÈSE DES DÉBATS

19 décembre 2024

Introduction de
Florence Lustman — Page 6

CÔTÉ AGORA

- 01 L'assurance, investisseur clé de l'économie en France et en Europe — Page 10
- 02 Réparer, recycler, assurer : pour un monde durable — Page 14
- 03 Assurance et dérèglement climatique : perspectives internationales — Page 18
- 04 Montée en compétences : défis et perspectives — Page 22
- 05 Assureurs et consommateurs, le grand débat européen — Page 26
- 06 Épargne : les attentes des Français et la réponse des assureurs — Page 30
- 07 Cyberattaques, qui protège qui ? — Page 34
- 08 L'assurance transport dans la tourmente géopolitique — Page 40
- 09 La prévention des risques liés à l'âge — Page 46
- 10 Face aux événements naturels : un jeu d'équipe — Page 52

Présentation des partenaires

— Page 57

Programme de la journée

— Page 58

La galerie de l'innovation de S.M.A.R.T.

— Page 60

Challenge étudiants

— Page 62

CÔTÉ FORUM

- 11 L'assurance au Brésil, enjeux et perspectives — Page 68
- 12 L'assurance et la parentalité numérique — Page 72
- 13 Le grand défi du logement durable — Page 76
- 14 L'assurance agricole au Maroc, un exemple vertueux de couverture assurantielle — Page 80
- 15 Retrait-gonflement des argiles : adaptation, prévention et réparation — Page 84
- 16 De la prédiction à la prévention en santé — Page 90
- 17 La réputation, comment la préserver ? — Page 96
- 18 L'assurance au cœur du financement de l'économie réelle — Page 100
- 19 Les nouveaux risques pour les entreprises en 2030 — Page 106
- 20 La lutte contre la fraude en assurance — Page 112
- 21 Les nouveaux risques de l'automobile — Page 118

Intervention du gouverneur de la Banque de France — Page 124

INTRODUCTION DE FLORENCE LUSTMAN, PRÉSIDENTE DE FRANCE ASSUREURS

Aujourd'hui, jeudi 19 décembre 2024, France Assureurs inaugure la première édition de S.M.A.R.T., pour Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui sur les Risques et les Transitions. Un Sommet qui ambitionne d'installer une nouvelle démarche de co-construction, centrée sur des solutions concrètes et l'innovation.

Pourquoi un tel événement et pourquoi aujourd'hui ?

Nous, assureurs, ressentons une forme d'urgence à agir face à tous les défis que génère l'instabilité croissante qui est désormais notre quotidien.

- Que ce soit au niveau géopolitique avec la multiplication des zones de conflit partout dans le monde.
- Que ce soit au niveau climatique avec des événements de plus en plus intenses et de plus en plus fréquents. Je veux ici avoir une pensée pour les habitants de Mayotte qui ont vécu et vivent encore une véritable tragédie humaine avec des conséquences dramatiques pour l'île, sa santé publique et son économie. Je pense également aux récentes et terribles inondations en Espagne ou encore au tremblement de terre au Maroc l'année dernière. Et je n'oublie pas les habitants du Nord-Pas-de-Calais qui ont payé un très lourd tribut après les inondations répétées qu'ils ont subies.
- Instabilité économique également, désormais la première inquiétude des Français, et magistralement illustrée par le rapport Letta et le rapport Draghi qui nous alertent, à raison, sur le décrochage de l'Europe et l'impérieuse nécessité de restaurer la compétitivité de notre économie et de nos entreprises.

Le but de ce Sommet S.M.A.R.T., c'est de bâtir, ensemble, les solutions de demain en donnant majoritairement la parole aux multiples acteurs économiques, aux entreprises, à la société civile pour mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes face à l'inéluctable montée des risques.



“

Le but de ce Sommet S.M.A.R.T., c'est de bâtir, ensemble, les solutions de demain.

C'est revenir à la source, c'est capter en temps réel et au plus près du terrain les tendances pour adapter nos solutions et nos réflexions. Parce qu'en tant que professionnels du risque et de la protection, nous assureurs, faisons évidemment partie de la solution.

Et pour cela, nous avons trois grands leviers à actionner :

- Le premier, c'est la prévention, en amont des risques, parce que le meilleur sinistre pour tout le monde et d'abord pour l'assuré, c'est celui qu'on a évité. Cette conviction est tellement ancrée qu'elle a conduit les assureurs, pendant le Covid en 2020, à rembourser quatre consultations de psychologues parce qu'ils avaient déjà repéré la montée de la fragilité liée à la santé mentale. Plus récemment, nous avons lancé le projet Initiative Sécheresse pour améliorer la résilience du bâti face au phénomène de retrait-gonflement des argiles. Dans un autre registre, face au développement des nouvelles mobilités, nous avons financé des essais feu sur les batteries lithium qui équipent vos vélos ou trottinettes électriques mais qui, dans de rares cas, peuvent aussi s'emballer et provoquer un incendie.
- Le second levier c'est celui de l'indemnisation, quand le risque s'est matérialisé, un puissant levier de transformation parce qu'avec 38 000 nouveaux sinistres gérés chaque jour, les assureurs sont les grands réparateurs du monde réel.
- Et le troisième levier, c'est l'investissement. Forts de nos 2500 milliards d'euros d'actifs investis à 63% dans les entreprises, les assureurs sont les partenaires de leurs transformations et un puissant appui à l'innovation.

La clé de nos solutions, c'est évidemment la mutualisation. Un concept qui a fait ses preuves au fil des siècles et qui est encore clé aujourd'hui. J'ose effectivement l'affirmer, à l'heure où l'assurabilité est parfois questionnée, l'immense majorité des risques demeure assurable par le seul secteur privé, même si compte tenu de la multiplication et de l'intensification des événements, le prix de leur couverture ne peut qu'augmenter. Et pour les risques systémiques, n'oublions pas que le concept de partenariat public-privé a également fait ses preuves avec les régimes protecteurs qui nous couvrent contre les catastrophes naturelles ou encore le risque terrorisme. N'hésitons pas à nous en inspirer si nécessaire.

S.M.A.R.T., c'est 21 tables rondes et 70 intervenants qui aborderont, en plus des grandes problématiques climatiques, technologiques et démographiques, des sujets aussi essentiels que le logement (durable si possible), la santé, la nécessaire adaptation des compétences, la souveraineté alimentaire, la sécurisation des approvisionnements plusieurs fois mis à mal que ce soit lors de la pandémie ou suite aux conflits, la désinformation et la e-réputation.

Avec S.M.A.R.T., nous nous plaçons dans une perspective résolument prospective, ce qui veut dire que nous travaillons, aujourd'hui, pour les générations futures, générations que nous avons décidé d'associer directement à ce Sommet en leur proposant un challenge étudiants. Ce sommet, c'est pour les écouter, et leur donner envie de travailler avec nous, les assureurs, *via* un métier intrinsèquement porteur de sens.

S.M.A.R.T., c'est donc aussi donner de la confiance aux jeunes générations, une confiance clé pour leur développement personnel mais aussi pour le développement économique. En ce sens, S.M.A.R.T., c'est un nouveau départ pour cheminer ensemble, et relever les immenses défis qui sont devant nous.

S.M.A.R.T. and START !

“

Avec S.M.A.R.T., nous nous plaçons dans une perspective résolument prospective.



CÔTÉ AGORA



#SMART2024

FRANCE ASSUREURS

AGORA



Florence LUSTMAN
France Assureurs
Présidente

En partenariat avec: EIFFEL SHIFT

risques

SMART





L'assurance, investisseur clé de l'économie en France et en Europe



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Cécile DESJARDINS

L'Opinion

INTERVENANTS



Jörg ASMUSSEN

directeur général
de la Fédération allemande
de l'assurance



Guillaume BORIE

directeur général
d'AXA France



Agnès PERRÉ

directrice financière
France de
Sanofi

Les assureurs, véritables piliers de l'économie française et européenne ? Cette question centrale est explorée, chiffres à l'appui pour l'Europe et l'Allemagne, par Jörg Asmussen, directeur général de la Fédération allemande de l'Assurance, et Guillaume Borie, directeur général d'AXA France et vice-président de France Assureurs. Comment les investissements massifs des compagnies d'assurance façonnent-ils le paysage économique ? Afin d'illustrer les enjeux de financement auxquels font face les grands groupes et leur attractivité pour les investisseurs du secteur de l'assurance, l'exemple de Sanofi est présenté par Agnès Perré, sa directrice financière France. Face aux défis de compétitivité auxquels le secteur fait face, notamment dans le contexte de la *Capital Markets Union*, quelles stratégies d'investissement les assureurs peuvent-ils adopter ?

Cécile DESJARDINS **Comment les acteurs financiers financent-ils l'économie réelle ? Que signifie « économie réelle » par rapport à d'autres formes d'économie ?**

Guillaume BORIE L'économie réelle concerne le financement du développement économique, la création d'emplois et les infrastructures. Cette mission est au cœur du métier des assureurs qui y contribuent en investissant directement. Aucun système économique ne peut fonctionner durablement sans assurance. Les assureurs français investissent 2500 milliards d'euros dont les deux tiers directement au service des entreprises, de la croissance et de l'emploi. 80% de nos investissements ont lieu en Europe. L'épargne des Français, placée via l'assurance vie, le produit préféré de 40% des ménages, nous permet d'investir dans les entreprises sous forme de prêts, d'obligations et d'actions, ainsi que dans les infrastructures pour plus de 60 milliards d'euros. Tous ces investissements créent de l'emploi dans les territoires.

“

Les assureurs français investissent 2 500 milliards d'euros dont les deux tiers directement au service des entreprises, de la croissance et de l'emploi.

Quelles sont les priorités d'investissements des assureurs en Allemagne ?

Jörg ASMUSSEN En Allemagne, la situation est relativement similaire à celle de la France. Le [rapport de Mario Draghi sur la compétitivité européenne](#) sous-estime le rôle des assureurs en les mentionnant seulement trois fois contre 61 fois pour les banques. En Allemagne, les assureurs investissent 2100 milliards d'euros, dont 30% dans l'économie réelle, notamment pour la transformation digitale et la transition énergétique.

Selon le FMI, sur 10 euros d'investissement, 9 proviennent du secteur privé. Pour atteindre les capacités de financement nécessaires, nous avons besoin d'investisseurs privés. En Allemagne, le secteur privé est le plus gros investisseur du pays.

Sanofi dispose de plusieurs sources de financement. Quelle est la part de financement par les assureurs ?

Agnès PERRÉ Effectivement, nous disposons d'une trésorerie autogénérée, nous avons recours au financement bancaire et également au marché des capitaux. Notre dette d'environ 16 milliards d'euros est essentiellement composée d'obligations. Les assureurs représentent 15 à 20% des investisseurs sur nos programmes obligataires et 5 à 7% des actionnaires français.

Les attentes des assureurs diffèrent-elles de celles des autres investisseurs notamment sur les indicateurs extra-financiers ?

Agnès PERRÉ Les investisseurs assurantiers sont des investisseurs à long terme, principalement sur les obligations de plus de cinq ans. Leurs attentes sont similaires à celles des autres investisseurs de long terme : ils s'intéressent à la qualité de la notation de crédit, aux perspectives de croissance et à l'utilisation des profits. Sanofi bénéficie d'une des meilleures notations de crédit. Concernant les indicateurs RSE, nous nous sommes engagés à fournir des médicaments essentiels au traitement de certaines maladies dans 40 des pays les plus pauvres du monde. Nous avons créé une entité spécifique chargée de fournir ces médicaments.

En tant qu'investisseur, à quoi un assureur est-il attentif en matière de financement à long terme ?

Guillaume BORIE Les assureurs sont des investisseurs de long terme, ils créent de la valeur dans le système global. Nos clients nous confient leur épargne sur des contrats d'assurance vie pour une durée moyenne de 11 ans. Cette vision à long terme nous permet de nous intéresser aux transformations profondes de l'économie et de la société, guidant ainsi nos décisions d'investissement.

Nous nous concentrons sur trois défis majeurs :

- La transition écologique, environnementale et énergétique : nous déployons rapidement des capitaux pour soutenir ce mouvement, en complément des investissements publics. Nous avons accéléré nos investissements en France pour soutenir le développement des énergies renouvelables et l'innovation.
- Les enjeux de santé : nous soutenons l'innovation dans ce domaine, notamment après la crise du Covid qui a mis en lumière des questions de souveraineté.
- Le développement des territoires : nous mobilisons l'épargne des Français pour redynamiser l'activité économique partout en France, répondant à une demande croissante de nos clients pour des investissements locaux.

Quelles sont les priorités d'investissement des assureurs allemands notamment en ce qui concerne l'enjeu territorial et la transition énergétique ?

Jörg ASMUSSEN Depuis quelques années, nous investissons davantage dans les activités locales, comme les systèmes de transports en commun. En tant qu'investisseurs de long terme, nous recherchons des flux de capitaux stables, nous avons pu investir dans un contexte de taux d'intérêt négatifs dans les infrastructures générant des revenus réguliers. Nos investissements dans ce domaine s'élèvent aujourd'hui à 110 milliards d'euros.

Nous sommes également particulièrement actifs dans les énergies renouvelables. En Allemagne, plus de 50 % de notre électricité provient de sources renouvelables. Nous finançons actuellement 1600 projets d'énergies renouvelables, principalement solaires et éoliens. Nous pourrions aller encore plus loin si davantage de projets étaient disponibles mais les procédures de planification et d'autorisation sont longues. Par exemple, cinq années de développement sont nécessaires pour un nouveau parc éolien. Toutefois, 85 % de ce temps est consacré à la planification et aux procédures juridiques, contre seulement 15 % pour la construction. En améliorant ce processus, nous disposerons de davantage de projets dans lesquels investir.

Pensez-vous que les assureurs soient suffisamment présents auprès des grands groupes ? Dans quels domaines souhaiteriez-vous les voir investir davantage ?

Agnès PERRÉ Sanofi est le premier contributeur privé au financement de la souveraineté sanitaire française. Chaque année, nous investissons 2,5 milliards d'euros en recherche et développement, ce qui fait de nous le premier investisseur privé tous secteurs confondus en France.

Nous avons un plan d'investissement industriel de 3,5 milliards d'euros d'ici 2030 en France. Nous disposons de 16 usines sur le territoire français et sommes présents dans 9 des 13 régions françaises.

Pour nos besoins de financement importants, que ce soit pour moderniser notre outil industriel ou pour des acquisitions significatives, nous nous tournons principalement vers les marchés de capitaux en émettant des obligations.

Les assureurs font partie de nos investisseurs, au même titre que n'importe quel investisseur. Dans le secteur pharmaceutique, nous n'avons pas de projets spécifiquement financés par des investisseurs particuliers, hormis par les États. Nous n'avons pas d'attentes particulières en matière de conditions financières et nous nous adressons aux marchés de capitaux classiques.

Existe-t-il des moyens d'améliorer et d'accélérer le financement ? Nous avons beaucoup parlé de grands groupes, qu'en est-il du financement des petites structures innovantes ? Les assureurs sont-ils suffisamment impliqués dans le financement par actions de projets ou le financement de start-ups ? Y aurait-il moyen d'en faire davantage dans ces domaines ?

Guillaume BORIE Ces dernières années, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les autorités de supervision, de régulation et le gouvernement, afin de faire évoluer notre cadre opérationnel. Notre métier est particulièrement régulé, ce qui est légitime étant donné notre rôle central dans l'économie et la société. Cette concertation nous a permis d'accélérer significativement nos investissements dans le *private equity*, directement dans le capital des ETI et des PME françaises. Depuis 2019, nous avons augmenté de plus de 60 % nos investissements directs dans ces entreprises.

Nous avons dû faire évoluer la réglementation sur le capital, mais le principal défi était d'accompagner nos clients vers ces nouveaux investissements. Une partie de l'épargne est investie dans le fonds « euros » où nous décidons du déploiement.



Pour les unités de compte, nos clients préféraient auparavant des options internationales dans les grandes capitalisations boursières. L'évolution du cadre réglementaire, notamment grâce aux lois successives depuis 2016, nous a permis de développer des produits nous permettant d'investir dans le non coté et l'infrastructure.

Chez AXA, nous avons lancé deux fonds FCPR, l'un dans l'infrastructure et l'autre dans le *private equity*. Cela permet d'orienter l'intégralité de l'épargne des clients vers ces secteurs prioritaires, augmentant considérablement la mobilisation de l'épargne de long terme des Français.

Vous avez mentionné la lenteur et le manque de projets en Allemagne. Y a-t-il d'autres aspects à améliorer ?

Jörg ASMUSSEN Nous avons besoin de simplification, notamment concernant la réglementation, comme la CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*). Il faut se concentrer sur l'impact réel plutôt que sur des rapports inutiles. Au niveau européen, il faut revoir le cadre réglementaire, la *Capital Markets Union*, ou l'Union pour l'Épargne et l'Investissement est la meilleure façon de financer l'économie réelle. Le système financier européen est actuellement basé à 75% sur les banques, ce qui diffère pour les grandes entreprises, mais reste vrai pour les PME. L'assurance peut jouer un rôle clé dans la transition vers un système financier davantage basé sur les marchés de capitaux, en utilisant les flux de primes d'assurance vie pour investir dans l'économie. Cela permettrait à l'Europe de se positionner à l'échelle mondiale entre les États-Unis et la Chine.

“
Nous avons besoin de simplification, notamment en matière de réglementation.”

Quel message souhaiteriez-vous que l'on retienne ?

Jörg ASMUSSEN Nous devons mieux communiquer sur le fait que les entreprises d'assurance sont les plus grands investisseurs dans l'économie dans quasiment toutes les économies avancées. Ce fait est méconnu et je suis heureux de participer à S.M.A.R.T. aujourd'hui pour en témoigner.

Guillaume BORIE Nous devons être fiers de l'assurance vie en France. Il s'agit d'un produit d'épargne unique en Europe par sa structure, sa flexibilité et ses mécanismes. Il permet de mobiliser l'épargne des Français au service du développement économique du pays. Nous devons continuer à défendre ce produit, à innover et à



développer l'activité des assureurs dans ce domaine car c'est un atout précieux pour le développement à long terme du pays.

Agnès PERRÉ Les assureurs sont des investisseurs de choix qui permettent à Sanofi de financer sa croissance et servent son ambition de devenir le numéro un mondial en immunologie. Nous souhaitons maintenir leur investissement à long terme. Nous travaillons également avec eux sur leur cœur de métier, la couverture des risques assurables. En cas de sinistre, notre partenariat avec les assureurs est important. Cela nous permet de ne pas monopoliser nos ressources pour gérer les sinistres et de les concentrer sur nos opérations de croissance. ●

“
Les assureurs sont des investisseurs de choix qui permettent à Sanofi de financer sa croissance.”

Réparer, recycler, assurer: pour un monde durable



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Thierry GOUBY

News Assurances Pro

INTERVENANTS



Jean-Laurent GRANIER

président - directeur général
de Generali France



Alexandre SAUBOT

président de
France Industrie

Comment l'assurance s'adapte-t-elle à l'essor de l'économie circulaire et de la seconde main ? Quels sont les défis et opportunités pour le secteur ? Quelles sont les implications de ce changement de paradigme pour les modèles d'assurance traditionnels ? Comment les pratiques de réparation et de recyclage redéfinissent-elles la notion de valeur et de risque ? Face à l'urgence environnementale, comment l'industrie et l'assurance peuvent-elles collaborer pour promouvoir des pratiques plus durables ? Cette table ronde aborde le défi de la circularité et les réponses du marché, en examinant le rôle et l'impact de l'assurance, la collaboration entre assureurs, industrie, intermédiaires et clients, ainsi que les freins et défis associés. Nos deux invités sont Jean-Laurent Granier, président-directeur général de Generali France, et Alexandre Saubot, président de France Industrie.

Thierry GOUBY En tant que représentant de France Assureurs et PDG de Generali, quel est, selon vous, le rôle de l'assurance face aux défis de la circularité ?

Jean-Laurent GRANIER L'assurance joue un rôle clé dans le développement de l'économie circulaire, notamment lors de l'indemnisation des sinistres. Le rapport Langreny souligne que, en matière de décarbonation, l'impact des assureurs est plus important dans la réparation des sinistres que dans l'assurance de véhicules électriques ou thermiques. Ainsi, 16 % des pièces utilisées pour la réparation automobile chez Generali proviennent de l'économie circulaire. Nous visons 25 à 40 % à l'avenir, en collaboration avec l'industrie.

Nous soutenons également l'innovation en assurant des start-ups de l'économie circulaire. Par exemple, chez Generali, nous assurons :

- Brabant, qui recycle des solvants industriels ;
- Yuniboat, qui reconditionne des bateaux de plaisance, offrant une alternative à moitié prix des bateaux neufs, tout en limitant l'exploitation de matières premières nécessaires à la construction de bateaux et la production de nouveaux déchets ;

- CréaWatt Group, qui a développé des panneaux photovoltaïques souples et ultralégers, réduisant les risques liés aux intempéries.

Notre rôle s'étend donc de l'indemnisation à l'assurance d'activités industrielles innovantes.

Comment l'industrie encourage-t-elle la production de pièces circulaires ?

Alexandre SAUBOT L'industrie est déjà particulièrement active dans l'économie circulaire, bien que nous nous concentrons souvent sur ce qui reste à améliorer. Nos principaux défis concernent l'acceptabilité tout au long de la chaîne de valeur.

Du côté des constructeurs, nous devons gérer la responsabilité étendue sur les produits mis sur le marché, au-delà de la simple responsabilité civile. Il y a aussi une responsabilité morale envers nos clients.

L'acceptabilité par le client est également essentielle, notamment en matière de coût et de confiance dans les solutions proposées. Nous nous heurtons parfois à des a priori, des difficultés d'assurance ou des réglemen-



tations trop contraignantes. Le principe de précaution peut conduire à un empilement de règles rendant nos propositions non compétitives.

Dans le domaine de l'économie circulaire, du recyclage et de la décarbonation de manière générale, nous constatons que peu de clients sont prêts à payer 30 % de plus pour un service équivalent. C'est compréhensible, car le pouvoir d'achat est un enjeu quotidien important pour la majorité.

Notre défi est de trouver des solutions pragmatiques, en tenant compte des conditions économiques, du financement, de l'assurance et des solutions techniques.

Il est important d'aligner les réglementations et les incitations avec ce qui est réalisable, en reconnaissant les contraintes budgétaires de l'État. L'objectif est d'optimiser l'efficacité des investissements. Ces décisions ne doivent pas être prises unilatéralement par les administrations, mais en concertation avec les clients et les fabricants qui peuvent identifier les solutions pertinentes. C'est ce que l'on a du mal à faire en France.

Constatez-vous une défiance de la part des clients en matière de réemploi, notamment lorsque ce sujet concerne leur propre automobile ?

Jean-Laurent GRANIER Concernant la confiance des clients dans le secteur de l'assurance, le prix des primes est un facteur déterminant. Le coût des pièces détachées dans la réparation automobile augmente plus rapidement que l'inflation générale. L'utilisation de pièces issues de l'économie circulaire pourrait réduire de 40 % le prix des pièces détachées, cela impacterait positivement le coût de l'assurance automobile.

Un obstacle en France est le monopole sur certaines pièces détachées, notamment les pièces de carrosserie et d'optique. Nous plaçons depuis longtemps pour une harmonisation avec les réglementations européennes sur ce point.

“

L'utilisation de pièces issues de l'économie circulaire pourrait réduire de 40 % le prix des pièces détachées, cela impacterait positivement le coût de l'assurance automobile.

Pour changer les mentalités, nous devons nous éloigner du modèle consumériste fondé sur l'achat de biens neufs. Chez Generali, nous avons développé un partenariat avec Spareka, afin de d'encourager la réparation plutôt que le remplacement des appareils ménagers.

Quels sont les freins et les limites dans ce domaine ?

Alexandre SAUBOT Concernant les freins réglementaires, il est essentiel d'impliquer l'industrie dans l'élaboration des normes. Elles sont importantes pour être crédible et assurer la sécurité des consommateurs mais il faut les mettre au bon niveau afin d'atteindre un équilibre optimal entre coût et efficacité.

Enfin, nous devons réfléchir à l'économie des usages. Par exemple, dans le transport, l'objectif devrait être d'optimiser l'utilisation des véhicules existants, plutôt que de simplement remplacer les véhicules polluants par des modèles électriques. Cependant, cela soulève des questions de comportement, de partage et de protection des données personnelles qu'il faudra résoudre.

Je suis favorable à la protection des données personnelles, mais j'estime que nous sommes parfois allés trop loin. La majorité des citoyens préféreraient probablement une économie d'usage plus performante, même si cela implique un partage de données un peu moins limité. Il faut choisir ses priorités.

La batterie électrique constitue-t-elle un potentiel problème technique pour les assureurs dans le cadre de cette économie circulaire ?

Jean-Laurent GRANIER Concernant l'économie circulaire, la complexité de certains matériaux ou dispositifs technologiques, notamment dans les véhicules électriques, pose des défis pour la réparation et le recyclage. Cependant, ce changement de modèle pourrait créer environ 300 000 emplois locaux en France dans le secteur de la réparation.

L'alignement des intérêts entre l'industrie, les consommateurs et l'environnement est essentiel. Les pièces détachées issues de l'économie circulaire sont 40 % moins chères que les neuves, ce qui bénéficie à tous. Nous devons prendre conscience que nous passons d'un monde aux ressources illimitées à un monde limité, comme le souligne Jean-Marc Jancovici.

La labellisation peut-elle favoriser le processus ?

Alexandre SAUBOT Concernant la réparabilité, le coût est un enjeu majeur. Quand un produit neuf importé coûte moins cher qu'une heure de réparation locale, cela pose un problème. De plus, certaines réglementations sont construites en dépit du bon sens, comme la CSRD, et imposent des contraintes souvent peu pertinentes aux entreprises. Par exemple, 95 % de l'empreinte carbone

de mon entreprise provient du transport et de l'acier utilisé, sur la décarbonation desquels j'ai peu d'influence directe.

J'appelle le secteur financier et assurantiel à ne pas se laisser instrumentaliser par des politiques potentiellement contre-productives. L'État peut être tenté de transférer la charge du respect de la règle auprès des assureurs. Il faut travailler ensemble pour maintenir notre compétitivité et éviter la désindustrialisation.

“

Il est nécessaire de passer de la contrainte à l'incitation. L'efficacité d'un mouvement collectif repose sur l'alignement entre intérêts collectifs et individuels.

Quelles solutions permettraient de lever les barrières et favoriser l'économie circulaire ?

Alexandre SAUBOT Il est nécessaire de passer de la contrainte à l'incitation. L'efficacité d'un mouvement collectif repose sur l'alignement entre intérêts collectifs et individuels. Pour le climat, la situation est complexe, car l'enjeu est à long terme, peu perceptible dans les décisions quotidiennes. Il faut trouver des solutions avec les acteurs concernés. En Europe, nous privilégions la régulation, alors que les États-Unis incitent et la Chine planifie. Ces deux dernières approches sont plus efficaces.

Jean-Laurent GRANIER Concernant l'assurance, trois points sont essentiels :

- La mobilisation : en tant qu'investisseurs, nous devons soutenir les champions de l'économie circulaire.
- La stratégie : accompagner nos clients vers une reconstruction améliorée (« *build back better* ») après un sinistre.
- La prévention : éviter les sinistres est fondamental, tant pour l'économie que pour l'environnement. Nos politiques de prévention sont au cœur du développement durable. ●



Assurance et dérèglement climatique : perspectives internationales



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Cécile DESJARDINS

L'Opinion

INTERVENANTS



Thierry LÉGER

directeur général
du groupe SCOR



David SNYDER

directeur des relations
internationales de
l'Association américaine
de l'assurance dommages



Mirenchu DEL VALLE SCHAAN

présidente de la
Fédération espagnole
de l'assurance

Le dérèglement climatique bouleverse-t-il irrémédiablement le paysage de l'assurance mondiale? Quels sont les chiffres alarmants qui illustrent l'ampleur du défi à l'échelle planétaire? Ces questions brûlantes sont au cœur de cette table ronde qui réunit Thierry Léger, directeur général du groupe SCOR, David Snyder, directeur des relations internationales de l'Association américaine de l'assurance dommages et Mirenchu del Valle Schaan, présidente de la Fédération espagnole de l'assurance. Dans un contexte de risques croissants, quel rôle crucial les réassureurs sont-ils appelés à jouer pour maintenir la stabilité du système assurantiel mondial?

Cécile DESJARDINS **Quels sont les derniers chiffres sur les coûts des catastrophes naturelles? 2024 sera-t-elle une année record?**

Thierry LÉGER Le changement climatique est une réalité, qui se traduit par des sinistres de plus en plus importants. Les coûts annuels des catastrophes naturelles pour le secteur de l'assurance dépassent aujourd'hui en moyenne les 100 milliards d'euros, contre environ 50 milliards d'euros il y a dix ans. En 2024, nous avons déjà franchi la barre des 150 milliards d'euros. Néanmoins, ce ne sera pas forcément une année record dans ce domaine.

Sur les 30 dernières années, les sinistres liés aux catastrophes naturelles ont augmenté deux fois plus vite que le PIB mondial (6% contre 3%). Cependant, contrairement aux idées reçues, l'assurabilité globale s'améliore: elle est passée de 30% à 40% au niveau mondial.

Le défi réside notamment dans la disparité des impacts selon les régions. Certaines zones font face à des problèmes d'assurabilité croissants, y compris en France, tandis que d'autres voient leur situation s'améliorer.

“
Contrairement aux idées reçues, l'assurabilité globale s'améliore: elle est passée de 30% à 40% au niveau mondial.

Comment le secteur de l'assurance aux États-Unis fait-il face à ces catastrophes naturelles, sachant que la richesse affectée est considérable?

David SNYDER Aux États-Unis, nous sommes exposés à une grande variété de catastrophes naturelles, avec des coûts et une fréquence en augmentation. Outre les risques principaux comme les ouragans, nous observons une hausse des risques secondaires, tels que les orages convectifs sévères, qui causent aussi de nombreux dégâts.

En 2024, l'industrie de l'assurance américaine a été confrontée à une exposition croissante aux événements climatiques.

Nous pensons être en mesure de gérer le risque de catastrophes naturelles grâce à notre partenariat avec le gouvernement en matière d'atténuation et de prévention, ainsi qu'à notre capacité à offrir une assurance adéquate, si les régulateurs travaillent avec nous. Aux États-Unis, les États sont les principaux régulateurs de l'assurance et ont le pouvoir de contrôler et approuver les prix du marché. En Californie, les prix n'ont pas été homologués par le département des assurances pendant deux ans et demi, alors que l'inflation était très élevée, ce qui a eu un impact sur la disponibilité et l'accessibilité de nos produits. Malgré notre grande exposition, nous estimons que dans les bonnes conditions et avec un véritable partenariat gouvernemental, nous pouvons gérer cette situation. C'est possible grâce à l'ouverture de nos marchés et à la vigueur de notre secteur.

L'Espagne a vécu un drame avec les inondations à Valence. Ces événements ont également marqué la France. Au-delà de la catastrophe, cela semble avoir été une prise de conscience, un révélateur en Espagne. Ai-je raison de l'analyser ainsi? Y aura-t-il chez vous un avant et un après Valence?

Mirenchu DEL VALLE SCHAAN Les images satellites montrent l'ampleur des inondations à Valence fin octobre. Bien que les pluies torrentielles soient courantes après l'été, l'intensité était exceptionnelle: en trois heures, nous avons reçu l'équivalent des précipitations d'un an et neuf mois. Ce n'est pas tant la pluie que le « tsunami » d'eau et de boue qui a causé des dégâts extraordinaires, surprenant les citoyens et causant plus de 200 morts. Les images rappellent celles d'après-guerre.

La première mesure prise a été de retirer les 130 000 voitures des voies principales pour revenir à la normalité et de les stocker dans les nombreux camps à ciel ouvert. Le travail des experts est très difficile dans ces conditions, à quoi il faut ajouter les dommages structurels et des problèmes de salubrité. Le coût des sinistres dépasse 3,5 milliards d'euros.

Nous avons la chance d'avoir un partenariat public-privé avec le Consortium de Compensation d'Assurance (CCS) qui gère les indemnités en cas d'inondations. Face aux 230 000 déclarations de sinistres, nous avons signé un accord avec le ministère de l'Économie et le CCS, afin

de mettre à disposition toute la capacité de gestion des assureurs privés.

Cette catastrophe marque un tournant pour l'Espagne. Actuellement, nous sommes en phase de réparation, nous collaborons avec les autorités pour répondre rapidement aux assurés. Ensuite, nous tirerons les leçons de cette expérience pour l'avenir.

Aux États-Unis, quelles sont les solutions sur lesquelles vous travaillez en matière de prévention ?

David SNYDER Le principal défi pour notre secteur est d'impliquer les autres secteurs économiques et l'ensemble des acteurs gouvernementaux. L'assurance n'est qu'un maillon d'une longue chaîne de décisions prises par les individus, les communautés et les gouvernements.

“

L'assurance n'est qu'un maillon d'une longue chaîne de décisions prises par les individus, les communautés et les gouvernements.

Aux États-Unis, nous observons une meilleure compréhension des aspects holistiques du risque climatique et du rôle crucial de l'assurance.

En ce qui concerne les partenariats public-privé, notre approche diffère de celle de la France, dont j'ai compris qu'elle fonctionnait très bien. Le gouvernement joue son rôle de supervision en nous permettant d'apporter intensité, innovation et compétitivité au marché. Nous souhaitons également que le gouvernement s'implique davantage dans la résilience, notamment dans l'invest-



tissement et l'entretien des infrastructures, la réglementation de la construction et de l'utilisation des terres.

Nous avons créé l'Institut d'assurance pour la sécurité des entreprises et des habitations, un organisme de recherche scientifique financé par l'industrie de l'assurance qui prodigue des conseils sur la construction de bâtiments et de communautés plus sûrs. Cela s'inscrit dans le partenariat émergent que nous observons.

Dans certains de nos États, l'assurance établit des normes d'atténuation fondées sur des données scientifiques. Lorsque ces normes sont reconnues par la loi, le gouvernement offre des subventions et les assureurs proposent des réductions de taux actuarielles pour aider les particuliers à se mettre en conformité. Ce partenariat public-privé progresse dans des États où l'on ne s'y attendait pas. Bien qu'il ne soit pas immédiatement déployable partout, ce modèle pourrait être particulièrement efficace. L'essentiel est que le secteur de l'assurance établisse des normes de mitigation fiables, soutenues par nos prix et notre souscription, que le gouvernement puisse accepter comme normes de référence et financer.

Disposons-nous des bons interlocuteurs pour aller vers une adaptation en France ?

Thierry LÉGER L'industrie de l'assurance gère bien les risques climatiques et l'intervention de l'État n'est pas directement nécessaire dans ce domaine. Le marché fonctionne efficacement, malgré les cycles. Néanmoins, l'État pourrait se concentrer sur la prévention, pour que les risques inassurables deviennent justement assurables. La prévention est clé pour recréer l'aléa et ainsi permettre au marché de l'assurance d'intervenir.

Dans certaines régions, comme à Jakarta, en Indonésie, l'inondation est annuelle. Il n'y a plus d'aléa et l'assurance ne peut malheureusement plus rien faire. Des déplacements massifs de population sont nécessaires. Ainsi, il faut éviter de construire dans des zones inondables et trouver des solutions pour les millions de maisons déjà dans ces zones.

Je crois fermement que le changement climatique est un défi croissant qui nécessitera une adaptation continue et un engagement de toutes les parties prenantes. Plus nous tardons à agir, plus les coûts seront élevés.

Quels changements proposez-vous pour éviter que les événements vécus à Valence ne se reproduisent ?

Mirenchu DEL VALLE SCHAAN Les infrastructures sont essentielles pour prévenir ces situations. Le détournement d'une rivière a protégé Valence des inondations, créant deux réalités distinctes de part et d'autre. L'intervention publique dans les infrastructures est fondamentale. Il faut aussi sensibiliser la population sur les comportements à adopter en cas de catastrophe car beaucoup n'ont pas su comment réagir.



La promotion de l'assurance est importante. À Valence, 77 % des gens sont assurés, mais 23 % ne le sont pas et ne recevront qu'une aide publique insuffisante. En Espagne, l'assurance automobile obligatoire inclut l'indemnisation pour catastrophes naturelles. Il est nécessaire de valoriser l'importance de l'assurance pour la reconstruction post-catastrophe.

“
À Valence, 77 % des gens sont assurés, mais 23 % ne le sont pas et ne recevront qu'une aide publique insuffisante. Il est nécessaire de valoriser l'importance de l'assurance pour la reconstruction post-catastrophe.

Pour conclure, quel mot souhaiteriez-vous mettre en avant et pourquoi ?

Thierry LÉGER Je choisis « adaptation ». Le monde doit s'adapter à un risque réel et permanent. Les outils d'assurance existent, mais il reste encore trop de zones inassurables. Là où l'assurance est possible, la couverture

devrait être de 100 %, et non de 77 %. L'adaptation, l'assurance et la prévention ont un rôle clé à jouer. Je suis optimiste : nous nous adapterons !

David SNYDER Une expression anglaise dit que « la nuit est la plus sombre avant l'aube » : sommes-nous encore dans l'obscurité ou commençons-nous à voir la lumière sur ce sujet ? Cela dépend de nombreux facteurs, notamment de nous-mêmes.

Nous devons nous interroger : menons-nous les meilleures recherches scientifiques et les communiquons-nous efficacement ? Gérons-nous nos financements de manière optimale pour offrir une couverture maximale ? Travaillons-nous avec les pouvoirs publics pour renforcer la résilience ? Les pouvoirs publics soutiennent-ils les marchés d'assurance les plus compétitifs, les plus solides financièrement et les plus innovants ? Travaillons-nous avec d'autres secteurs économiques, les communautés, les banques et l'industrie ? Fournissons-nous les meilleures données et informations pour progresser réellement ? Allons-nous créer cette « aube » après l'obscurité que nous avons tous décrite ?

Mirenchu DEL VALLE SCHAAN La collaboration public-privé est essentielle pour avancer. Je suis fière du système espagnol qui a bien résisté à un test de stress extrême. À l'avenir, nous pourrions renforcer notre système pour mieux répondre aux besoins de tous les citoyens et valoriser l'importance de l'assurance dans des situations extrêmes. Je souligne donc l'importance de la collaboration public-privé. ●

Montée en compétences : défis et perspectives



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Alexis MEYER

France Assureurs

INTERVENANTS

**Kadidja SINZ**

présidente de la région Europe de Liberty Speciality Markets et représentante de la profession au Conseil exécutif du MEDEF

**Laurent GIOVACHINI**

président de la Fédération Syntec et DGA de Sopra Steria

**Patrick MARTIN**

président du MEDEF

Notre économie fait face à des défis technologiques, sociaux, sociétaux et environnementaux croissants, qui nous interrogent sur les compétences nécessaires, devenues un enjeu stratégique pour nos entreprises et l'économie. Cette table ronde analyse ces enjeux pour l'économie française et l'assurance en particulier, en matière d'attractivité, de compétitivité et de recrutement, et explore les solutions possibles. Pour en débattre, Kadidja Sinz, présidente de la région Europe de Liberty Speciality Markets et représentante de la profession au Conseil exécutif du MEDEF, Laurent Giovachini, président de la Fédération Syntec et DGA de Sopra Steria, expert de la formation et du modèle de l'apprentissage, et Patrick Martin, président du MEDEF, qui apporte une vision globale sur la position des entrepreneurs français. Les intervenants détaillent les stratégies d'adaptation nécessaires pour naviguer dans un monde en pleine mutation numérique et environnementale.

Alexis MEYER Le rapport Draghi sur la compétitivité de l'économie européenne a mis en avant la question des compétences. Pourquoi sont-elles aujourd'hui au cœur des enjeux stratégiques pour nos entreprises européennes et françaises ? Y a-t-il une problématique française spécifique en matière de compétences ?

Patrick MARTIN Parmi les défis mentionnés, il faut ajouter celui de l'innovation, notamment la digitalisation et l'intelligence artificielle, qui touchent tous les secteurs, particulièrement l'assurance. Cela nous obligera à faire évoluer nos modèles économiques, avec des gagnants et des perdants, mais probablement un solde net positif, si nous nous y préparons bien. Cela renforce la nécessité d'investir dans les compétences.

Les études montrent que les pays les plus performants en matière de croissance, de partage de la valeur et d'équilibre des finances publiques ne sont pas nécessairement ceux qui ont le plus de ressources naturelles ou les régimes fiscaux les plus avantageux, mais ceux qui ont le meilleur niveau de compétences.

Ma conviction est que nous progresserions beaucoup plus vite et plus loin en misant sur les compétences, du primaire à la formation continue, y compris celle des seniors. Sans cela, nous passerons à côté de l'histoire.

“

Les études montrent que les pays les plus performants en matière de croissance, de partage de la valeur et d'équilibre des finances publiques sont ceux qui ont le meilleur niveau de compétences.

Les transformations technologiques, notamment l'intelligence artificielle, redéfinissent les compétences attendues dans de nombreux secteurs, dont l'assurance et la finance. La France semble accuser un retard en matière scientifique, comme le suggère le récent rapport TIMSS, montrant des niveaux médiocres en mathématiques chez nos élèves du primaire. Notre modèle français de formation est-il prêt et adapté à ces défis ?

Laurent GIOVACHINI Je suis ravi d'être présent aujourd'hui pour discuter des compétences, un sujet que nous abordons souvent avec France Assureurs, la Banque et les métiers que je représente à la Fédération Syntec.

Nos secteurs, qui incluent le numérique, l'ingénierie, le conseil, la formation professionnelle et l'événementiel, se définissent comme l'industrie de la connaissance. Cette industrie des services à forte valeur ajoutée a un besoin crucial de gagner la bataille des compétences.

Nous avons des besoins croissants en intelligence artificielle, data science et bientôt en quantique. Pour réindustrialiser la France de manière verte et compétitive, nous avons besoin d'ingénierie environnementale et de robotisation, ce qui nécessite plus d'ingénieurs et de techniciens supérieurs.

Bien que le nombre d'ingénieurs formés par an soit passé de 15 000 dans les années 90 à plus de 40 000 récemment, nous sommes encore loin du compte, d'autant plus que la réforme du baccalauréat de 2019 a entraîné une chute de moitié des élèves s'orientant vers les filières post-bac scientifiques.

Vous l'avez dit, le classement TIMSS place la France en queue de peloton pour les compétences scientifiques à l'école primaire et au collège, ce qui est très préoccupant.

Un autre problème majeur est la diminution du nombre de femmes dans les filières d'ingénieurs. À l'École polytechnique, seulement 16% des nouveaux étudiants sont des filles dans la promotion 2024. Les jeunes femmes s'orientent davantage vers la médecine et les métiers de la santé, reflétant des stéréotypes sociétaux persistants.

Pour gagner la bataille des compétences dans l'emploi qualifié, nous devons redresser la situation concernant la formation des ingénieurs et attirer plus de femmes dans ces filières.

Ce sujet préoccupe également l'assurance, avec 60% de femmes dans la profession et une forte demande en profils scientifiques. Quels sont les défis spécifiques en matière de compétences pour notre secteur, qui est au cœur de l'activité économique du pays ?

Kadidja SINZ Les défis de compétences dans l'assurance se situent à deux niveaux: la gestion interne du changement et l'attractivité auprès des nouveaux talents d'une part, ainsi que la résilience de nos assurés face aux nouveaux risques comme ceux liés au cyber, à l'environnement, à la transition énergétique et l'innovation.

Notre secteur emploie 273 000 personnes, attire environ 20 000 nouveaux talents par an, dont 7 000 alternants. Nous formons plus de 90% de nos salariés chaque année, notamment sur l'innovation numérique et la réglementation. 98% des employés de plus de 50 ans sont également formés.

Nos principaux enjeux sont:

- l'attractivité: nous devons attirer des talents, y compris en milieu de carrière, ce qui est plus difficile;
- la perception: nous sommes perçus comme moins innovants, malgré notre valeur sociale réelle;
- la démographie: en 2021, 54% des nouveaux entrants avaient moins de 30 ans, tandis que 31% des employés ont plus de 50 ans.

Nous devons valoriser l'expérience des employés plus âgés, tout en attirant de jeunes talents, dans un contexte où les carrières s'allongent.

Dans les entreprises actuelles, nous avons des salariés âgés de 19 à 65 ans, apportant des expériences et des approches variées.



“

Il est essentiel de communiquer sur l'impact de l'assurance sur l'économie et les enjeux sociétaux, son rôle dans l'innovation et la transition.

Nos besoins en compétences incluent les mathématiques, la data, les nouvelles technologies, l'assurance verte, l'éthique, ainsi que la régulation et la protection des consommateurs.

Nous devons également attirer des talents dans les domaines de la dépendance et de la santé, incluant des profils variés comme des sociologues.

Il est essentiel de communiquer sur l'impact de l'assurance sur l'économie et les enjeux sociétaux, son rôle dans l'innovation et la transition. Les équipes managériales doivent s'impliquer dans la conduite du changement.

Nos collaborateurs doivent être compétents sur les risques technologiques et sociétaux pour gérer efficacement les défis systémiques.

Je m'engage personnellement à promouvoir la place des femmes dans le secteur et à soutenir la résilience face aux enjeux climatiques et économiques.

Nos métiers sont passionnants, mais nous devons améliorer leur visibilité. Quelles actions le MEDEF peut-il entreprendre pour progresser dans ce domaine ?

Patrick MARTIN Au MEDEF, nous avons créé un front économique pour éclairer les débats et objectiver les discussions sur l'économie lutter contre l'incompréhension et la méconnaissance. Notre but est de montrer que l'entreprise est une voie d'avenir et le socle de la prospérité nationale.

Nous devons intensifier nos efforts en matière d'éducation et d'orientation, notamment via les écoles, les entreprises et l'accueil de stagiaires. Il est important d'être plus présents dans le système éducatif, malgré les difficultés. Nous constatons une prise de conscience croissante chez les proviseurs de lycées professionnels sur l'importance de collaborer avec les entreprises.

Concernant les disciplines scientifiques, particulièrement pour les jeunes femmes, nous devons redoubler d'efforts. L'exemple du Maroc, où 49% des ingénieurs sont des femmes, montre que cette démarche est possible. Nous devons valoriser les meilleures pratiques et ouvrir davantage les portes de nos entreprises.

Sur le plan des politiques publiques, nous devons préserver ce qui fonctionne, comme l'apprentissage, et veiller à ce que la formation et les compétences soient prioritaires.

L'accord « seniors », récemment signé avec les syndicats, prévoit un meilleur accompagnement des seniors, avec des bilans d'étapes plus structurés et des ressources accrues pour la formation.

Compte tenu des défis démographiques, nous aurons besoin de plus de talents et de compétences dans les années à venir. Il est donc essentiel d'agir dès maintenant.

L'apprentissage dans les sociétés d'assurance est un sujet de discussion important. Nous envisageons une négociation à ce propos. Depuis 2018, notre dispositif d'apprentissage interne en France a connu un succès remarquable. Cependant, des débats parlementaires remettent en question son efficacité. Pouvez-vous nous en dire plus sur l'adéquation de cet outil à nos besoins ?

Laurent GIOVACHINI L'apprentissage dans l'enseignement supérieur présente quatre avantages majeurs :

- premièrement, il valorise cette formation et l'image de cette modalité pédagogique à tous les niveaux et auprès de tous les publics ;
- deuxièmement, il renforce le dialogue entre les entreprises et le milieu académique, notamment avec les universités ;
- troisièmement, il permet aux jeunes d'acquérir les codes de l'entreprise au plus tôt et de contribuer à la valeur ajoutée de notre économie ;
- quatrièmement, il s'agit d'un puissant vecteur d'ascenseur social et d'une voie d'insertion professionnelle privilégiée.

Ce dernier point est très important. Quelques chiffres pour l'illustrer :

- dans notre branche, 20 % de nos apprentis viennent des quartiers prioritaires de la ville ;
- 30 % des apprentis préparant un diplôme de niveau bac +4 et bac +5 n'auraient pas atteint ce niveau sans l'apprentissage ;

“

30 % des apprentis préparant un diplôme de niveau bac +4 et bac +5 n'auraient pas atteint ce niveau sans l'apprentissage.



- en école d'ingénieurs, les apprentis ont 40 % de chances supplémentaires d'être issus de milieux modestes par rapport aux jeunes de la voie scolaire.

Malgré ces avantages et les opportunités qu'il offre tant aux jeunes qu'aux entreprises, l'apprentissage est remis en cause pour des raisons budgétaires. Nous avons proposé une réduction progressive et équitable des aides, mais le dispositif est menacé à la suite de la censure du budget. Sans nouveau décret, le soutien aux employeurs d'apprentis pourrait s'arrêter au 31 décembre, ce qui serait évidemment regrettable. Nous espérons que le futur projet de loi de finances rétablira la situation.

Nous resterons vigilants sur ce sujet. Souhaitez-vous formuler un mot de conclusion ?

Kadidja SINZ Il semble important de retenir quatre points essentiels :

- identifier et intégrer les nouveaux talents, dès le début de leur carrière ;
- former les cadres et dirigeants aux enjeux futurs, notamment via le Centre des Hautes Études en Assurance (CHEA) et d'autres formations multidisciplinaires ;
- assurer une conduite du changement diversifiée et inclusive dans les projets de transformation ;
- intégrer dans la culture d'entreprise un focus sur l'agilité, l'impact, et une approche multiculturelle et internationale.

Patrick MARTIN Dans cette période confuse et exigeante en France, en Europe et dans le monde, nous avons l'opportunité, en tant qu'acteurs économiques, de nous affirmer davantage. Nous pouvons occuper l'espace laissé vacant par les décideurs publics. ●

Assureurs et consommateurs, le grand débat européen



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Cécile DESJARDINS

L'Opinion

INTERVENANTS



Nicolas JEANMART

directeur assurances
d'Insurance Europe



Fausto PARENTE

directeur général
de l'EIOPA

Les assureurs européens sont-ils pris en étau entre réglementation et compétitivité ? Où placer le curseur ? Cette table ronde met en lumière les défis auxquels fait face le secteur pour concilier protection des consommateurs et viabilité économique. Nicolas Jeanmart, directeur assurances chez Insurance Europe, la fédération européenne de l'assurance et de la réassurance, expose le point de vue des assureurs: les conséquences de l'excès réglementaire sur l'offre et la tarification et l'importance de préserver la mutualisation pour protéger efficacement les assurés. Fausto Parente, directeur général de l'EIOPA, apporte la perspective du régulateur européen: l'équilibre entre protection des assurés et compétitivité du marché et les impacts des nouvelles réglementations sur le secteur.

Cécile DESJARDINS **Quelles sont les attentes des consommateurs aujourd'hui ? Ont-ils besoin d'être protégés par la réglementation que vous représentez ?**

Fausto PARENTE Selon nos recherches, les consommateurs attendent toujours le rôle traditionnel de protection de l'assurance. Cependant, le monde est devenu beaucoup plus complexe, avec des risques plus difficiles à couvrir comme les enjeux numériques et climatiques.

Le secteur de l'assurance doit évoluer pour maintenir la confiance des consommateurs. Nous devons proposer des produits simples, offrant un bon rapport qualité-prix. Actuellement, seulement 45% des personnes pensent que leur assurance offre une valeur à long terme, 30% ne sont pas sûrs et 25% pensent qu'elle n'en a pas. Nous devons travailler à faire augmenter ces chiffres.

Nous devons également simplifier le processus d'achat des produits d'assurance qui est devenu trop complexe. Les conseillers jouent un rôle clé pour aider les clients à choisir les bons produits. Nous ne pouvons pas accepter des produits qui, dans aucun scénario, ne donnent un bon retour sur investissement pour le client.

De plus, nous ne disposons pas encore d'un niveau égal de protection pour tous les consommateurs en Europe. Bien qu'une compagnie d'assurance puisse opérer dans toute l'Europe avec une seule licence, le niveau de protection varie selon les pays. Par exemple, il n'y a pas de schéma d'harmonisation minimum en cas de faillite d'une compagnie d'assurance. Nous avons besoin d'une harmonisation de la protection au niveau européen avec la possibilité pour l'EIOPA d'intervenir lorsqu'un superviseur national est trop lent à agir pour protéger les consommateurs.

Quelles sont vos attentes et vos craintes vis-à-vis du régulateur ? M. Parente a évoqué le parcours client et sa nécessaire simplification. Qu'en pensez-vous ?

Nicolas JEANMART Du point de vue du secteur de l'assurance, la réglementation est importante et complémentaire à la confiance. La facilitation du parcours client est essentielle. La question est de savoir quelle réglementation et à quel niveau.

Deux points sont importants :

- L'assurance reste un métier avec une grande diversité de produits, services et canaux de distribution, surtout au niveau européen. Il est nécessaire de déterminer ce qui doit être régulé au niveau européen et ce qui doit rester au niveau national.
- Nous craignons que la *Retail Investment Strategy* (RIS), dans sa forme actuelle, puisse conduire à une standardisation des prix et une réduction des points de vente, ce ne serait pas bénéfique pour le consommateur. Nous sommes également préoccupés par le *Financial Data Access Framework* (FIDA) qui pourrait obliger les assureurs à investir massivement pour des besoins mal définis.

Il est essentiel de disposer d'un cadre légal qui permette l'innovation. Par exemple, les règlements européens IDD et PRIIP imposent toujours le papier par défaut, ce qui freine l'innovation. Des améliorations peuvent être apportées à ce niveau.



Le deuxième sujet que je voulais aborder est celui de la compétitivité. Il y a deux façons de comprendre ce terme. Pour commencer, qu'attendez-vous des assureurs pour aider à la compétitivité de l'économie ?

Fausto PARENTE Nous pensons que la compétitivité ne passe pas par la dérégulation ou la réduction excessive du capital. Une position solide et un bon capital contribuent à la compétitivité. Notre objectif est de réduire les problèmes administratifs. La négociation actuelle de la stratégie d'investissement régulier illustre ce que l'Europe peut faire de mieux en évitant les lourdeurs administratives.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la révision de Solvabilité II, l'EIOPA réduira ses lignes directrices de 25%. Nous avons déjà réussi à simplifier certains aspects, bien que cela ne soit pas encore public.

Par exemple, nous avons supprimé une directive sur le risque ICT car elle n'était plus nécessaire. Nous devons gérer les chevauchements créés par la législation horizontale.

Dans le secteur de l'assurance européenne, nous pouvons évaluer et simplifier davantage. Cette simplification doit s'accompagner de cohérence. Nous ne pouvons pas avoir de concurrence entre les pays européens et les autorités européennes.

La réduction des charges contribuera à stimuler la compétitivité, et lorsque nous parlons de compétitivité, nous pensons à celle de l'UE dans son ensemble.

“
La réduction des charges contribuera à stimuler la compétitivité, et lorsque nous parlons de compétitivité, nous pensons à celle de l'UE dans son ensemble.



Croyez-vous à la simplification ?

Nicolas JEANMART Oui, mais cela nécessitera des efforts. La réglementation est actuellement le principal frein à la compétitivité du secteur selon les dirigeants d'entreprise. L'assurance est affectée par sa propre réglementation et celle d'autres secteurs. Certaines réglementations, comme la CSRD sur les données extra-financières, sont importantes, mais doivent être efficaces.

“
La réglementation est actuellement le principal frein à la compétitivité du secteur selon les dirigeants d'entreprise.

Le *Digital Operations Resilience Act* (DORA), visant à accroître la résilience du secteur, pose des problèmes de calendrier d'implémentation. Ces réglementations entraînent des coûts importants, notamment en IT, qui sont finalement supportés par les consommateurs.

Pour améliorer la compétitivité européenne, il faut agir sur ces aspects. La simplification des rapports, comme mentionnée par la Commission, est un objectif que nous soutenons pleinement.

Quels sont vos souhaits pour l'avenir à court terme ?

Fausto PARENTE Je souhaiterais un plan concerté entre l'industrie de l'assurance, l'administration, les associations et les politiques pour atteindre un niveau de protection égal pour tous les assurés en Europe. Cela nécessite la mise en place de lignes directrices et d'étapes spécifiques.

Nicolas JEANMART Concernant le changement climatique, j'espère que 2025 marquera le début d'une réelle réduction des émissions. Il est également important de donner vie au concept d'adaptation mentionné précédemment en en faisant une priorité gouvernementale, afin de limiter les conséquences des événements climatiques.

Pour notre secteur, je souhaite que la finalisation des mesures de niveau 2 de la révision de Solvabilité II permette aux assureurs de jouer pleinement leur rôle d'investisseurs à long terme en respectant l'esprit et le texte du niveau 1 dans les mesures d'implémentation.



Le régulateur nous proposera-t-il un pilier 2 favorable?

Fausto PARENTE Le niveau 1 est établi, avec une réduction du capital. Le niveau 2 est actuellement entre les mains de la Commission. Les derniers chiffres que j'ai vus sont préoccupants. Nous avons encore besoin d'une position solvable. Ce n'est pas l'EIOPA qui prendra la décision finale. Nous ne pouvons qu'alerter la Commission et nos collègues sur l'impact. Nous leur fournissons des chiffres d'impact selon différents scénarios, mais la décision finale reviendra à la Commission. ●



Épargne : les attentes des Français et la réponse des assureurs



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Florian DELAMBILY

News Assurances Pro

INTERVENANTS



Philippe PERRET

directeur général de Société
Générale Assurances et
vice-président de France
Assureurs



Martin LANDAIS

sous-directeur
des Assurances
à la Direction
générale du Trésor



Luc ARRONDEL

économiste et
directeur de recherche
au CNRS

Quels sont les besoins des Français en matière d'épargne ? Comment les assureurs y répondent-ils ? Cette table ronde décrypte les tendances politiques et l'évolution des produits d'épargne face aux attentes des consommateurs, notamment en ce qui concerne le financement de l'économie réelle. Pour en débattre, Philippe Perret, directeur général de Société Générale Assurances et vice-président de France Assureurs, Martin Landais, sous-directeur des Assurances à la Direction générale du Trésor, et Luc Arrondel, économiste et directeur de recherche au CNRS.

Florian DELAMBILY **Quels sont les principaux objectifs des Français en matière d'épargne ?**

Luc ARRONDEL Les trois motifs principaux d'épargne sont la prévoyance (retraite), la précaution (protection contre les aléas) et la transmission patrimoniale. La composition de l'épargne dépend des caractéristiques socio-économiques des individus, de leur aversion au risque et de leur préférence pour le présent.

Une enquête menée en 2020 après le confinement a révélé que le motif de précaution domine, particulièrement pour se protéger contre les aléas du marché du travail et de la santé. L'importance de ces motifs varie avec l'âge, le motif de transmission devenant plus important avec le temps.

Les données de l'INSEE montrent qu'après le confinement, la composition du patrimoine n'a pas beaucoup évolué, mais nous observons une tendance à privilégier l'épargne liquide plutôt que l'épargne de long terme.

Les crises récentes (économiques, climatiques et sanitaires) ont-elles modifié le comportement d'épargne des Français ?

Luc ARRONDEL Le taux d'épargne a considérablement augmenté pendant le confinement, atteignant environ plus de 20 % du revenu disponible, et est resté élevé depuis (autour de 17%). Cette hausse s'explique par la réduction mécanique des dépenses et le maintien d'un principe de précaution.

L'impact des crises sur l'épargne peut se manifester à trois niveaux : changement des préférences, modification des anticipations et évolution des ressources financières.

“
L'impact des crises sur l'épargne peut se manifester à trois niveaux : changement des préférences, modification des anticipations et évolution des ressources financières.

Après la crise sanitaire, nous n'observons pas de changement significatif des préférences, mais plutôt des modifications dans les anticipations et les caractéristiques financières des épargnants.

La crise de 2008 a eu un impact durable sur les investissements risqués, avec une baisse de 50% du taux d'actionnaires compensée par une hausse similaire de l'assurance vie et des livrets.

L'arbitrage traditionnel entre sécurité et rendement s'est enrichi d'une troisième dimension : l'engagement sociétal. Observez-vous des changements dans ces modes d'arbitrage ?

Luc ARRONDEL Peu d'investisseurs s'orientent actuellement vers les produits à engagement sociétal, principalement par manque de connaissance. Ces produits intéressent davantage les jeunes générations, particulièrement les moins de 45 ans. Nous observons également un rajeunissement de la population des actionnaires, avec la proportion des investisseurs de moins de 35 ans passant de 10% à 20%.

Quelle est votre réaction à ce tableau dressé par M. Arrondel ?

Philippe PERRET Une étude d'OpinionWay fin 2021 confirme ces tendances. 40% des Français privilégient la sécurité comme premier critère d'allocation d'épargne, 40% la disponibilité, et loin derrière, la performance à environ 15% et la simplicité à moins de 10%.

L'assurance vie épargne s'est considérablement développée avec des encours multipliés par sept sur les trente dernières années. Chez Société Générale Assurances, nos encours ont été multipliés par 50 sur la même période.

Aujourd'hui, environ 80% des contrats sont multisupports. La part des unités de compte est passée de 15% à 38% dans les flux et atteint 30% dans les stocks. Le marché s'est diversifié et a innové notamment avec le plan d'épargne retraite qui connaît un vrai succès. Environ 30% des détenteurs d'assurance vie épargne possèdent un plan d'épargne retraite, pour un encours total de l'assurance vie épargne à environ 2000 milliards d'euros.

Ces changements de comportement posent-ils des défis pour vous en tant qu'assureur, au-delà du contexte des taux bas des dernières années ?

Philippe PERRET Le défi majeur pour les assureurs est d'assurer la sécurité et la disponibilité des fonds. Leur gestion active-passive et la constitution de réserves sont fondamentales. Les assureurs français les plus prudents ont considérablement provisionné pendant la période de taux bas, créant des réserves de participation aux excédents. Avec la remontée des taux, ils libèrent maintenant ces participations.

En matière de performance, sur les dix dernières années, les contrats en euros ont dépassé le livret A de plus de 11%. Même dans un contexte difficile, l'assurance vie a répondu aux attentes en matière de sécurité, de disponibilité et de performance.

Le rôle des politiques publiques dans l'accompagnement des changements de comportement vient d'être évoqué. Sur quels leviers vous êtes-vous appuyés pour répondre aux attentes des Français en matière d'épargne ?

Martin LANDAIS Les épargnants français privilégient la sécurité et la liquidité plutôt que le rendement. L'épargne est principalement destinée à la préparation de la retraite, la transmission et la constitution d'un matelas de sécurité. Sur les 15 000 milliards d'euros d'épargne globale des Français, la moitié est investie dans l'immobilier. Sur les 6 000 milliards d'épargne financière, l'assurance vie et le PER représentent un tiers, soit 2 000 milliards. Sur ces 2 000 milliards, près de deux tiers vont aux entreprises, dont un quart en capital. Le rôle fondamental de l'épargne des Français est de financer le capital de nos PME, ETI et grands groupes. Le reste est réparti entre le monétaire pour la liquidité et les obligations d'État, les assureurs détenant 10% de la dette négociable de l'État.

Géographiquement, près de 80% de l'épargne des Français est investie en Europe, dont plus de 50% en France. Cette base solide constitue un bon point de départ.

“

Sur les 6 000 milliards d'euros d'épargne financière, l'assurance vie et le PER représentent un tiers, soit 2 000 milliards d'euros. Sur ces 2 000 milliards d'euros près de deux tiers vont aux entreprises, dont un quart en capital.

Malgré ce point de départ satisfaisant, l'État a procédé à plusieurs évolutions réglementaires. Quelle était l'ambition derrière ces changements ?

Martin LANDAIS L'État a mis en place plusieurs évolutions réglementaires, notamment la loi PACTE avec le Plan d'Épargne Retraite (PER). Le PER, plus adapté que l'assurance vie pour préparer la retraite, permet des allocations orientées vers l'économie réelle. Depuis 2019, plus de 10 millions de contrats PER ont été souscrits, représentant 115 milliards d'euros d'encours.

En quoi l'assurance vie joue-t-elle un rôle stratégique pour les épargnants et l'économie nationale ?

Philippe PERRET Sur les 2 000 milliards d'euros d'encours, 63% financent les entreprises, dont 23% en actions. Ces chiffres sont en hausse sur les quatre dernières années, 75% des flux vont vers les entreprises et 34% en actions. De plus, 235 milliards d'euros sont investis en finance durable.

Pour les épargnants, l'assurance vie offre sécurité, disponibilité et performance. Sur les dix dernières années, le taux du fonds en euros a été constamment supérieur au taux des obligations d'État.

N'y a-t-il pas une contradiction entre la recherche de sécurité et de rendements garantis par les épargnants, et les orientations récentes vers des unités de compte sans garantie de capital, ainsi que la volonté des pouvoirs publics d'augmenter les investissements dans l'économie réelle ?

Luc ARRONDEL L'objectif de la loi PACTE était justement d'orienter l'épargne vers des investissements productifs pour la croissance. En France, le problème n'est pas le taux d'épargne, qui est l'un des plus élevés d'Europe après l'Allemagne, mais son orientation.

Depuis la crise de 2008, nous constatons une baisse de l'actionnariat. Seulement un quart des Français investissent dans des actifs risqués, que ce soit directement en actions ou via l'assurance vie en unités de compte.

La loi PACTE visait à réorienter l'épargne vers ces produits plus risqués. Actuellement, environ un ménage sur dix possède des actions en direct, soit une baisse de 50% depuis 2008, mais ce chiffre se stabilise et remonte légèrement. En parallèle, les investissements en unités de compte ont presque doublé sur la même période.

La question pour les pouvoirs publics est de savoir s'il faut encourager l'investissement direct en actions ou si l'intermédiation par les compagnies d'assurance est équivalente.

Comment les politiques publiques et les régulateurs collaborent-ils avec les assureurs pour garantir que les produits d'épargne répondent aux attentes des consommateurs en matière de transparence et de performance ? Nous avons beaucoup entendu parler récemment du concept de « value for money » (VFM).

Martin LANDAIS Les relations sont généralement bonnes entre les pouvoirs publics et les assureurs, permettant de créer un consensus autour des politiques de financement de l'économie. La loi Industrie verte poursuit l'ambition de la loi PACTE, en visant la réindustrialisation de la France, notamment par la mobilisation de l'épargne privée.

Nous avons pris deux mesures principales :

- Côté offre: nous avons défini le mandat d'arbitrage dans le Code des assurances et créé une gestion profilée dans l'assurance vie, avec des minimums d'actifs non cotés. Pour le PER, nous avons complété les grilles de gestion pilotée par horizon en introduisant des minimums d'actifs réels. L'objectif est d'augmenter les flux de 2 à 5 milliards d'euros par an sur ces actifs.
- Côté transparence et protection des assurés: nous avons instauré un devoir de conseil tout au long de la vie du contrat et confié au CCSF une mission d'observatoire des produits d'épargne financière afin d'offrir aux épargnants une vision globale de l'ensemble des produits qui existent.

Ces sujets de transparence, notamment sur les frais et la performance, sont également traités au niveau européen. Nous devons nous y préparer en faisant évoluer certains aspects de l'épargne assurantielle tout en maintenant une bonne base de travail avec la place, le superviseur et le régulateur.

Quels ajustements avez-vous effectués, en tant qu'assureur, pour répondre à cette nouvelle exigence de « value for money » ?

Philippe PERRET Je pense que ce sujet est dans l'intérêt de tous: clients, pouvoirs publics et assureurs. Il est important pour les assureurs d'affirmer leur rôle dans la sélection des supports et la gestion de la gamme en privilégiant les fonds qui offrent la meilleure performance par rapport aux frais prélevés.

Chez Société Générale Assurances, nous pratiquons déjà ce type de défi de l'offre avant les préconisations de France Assureurs.

Le référencement concerne généralement entre 10 et 20% de la gamme, qui peut compter plusieurs centaines ou milliers de supports. Il est essentiel d'examiner attentivement les produits dont la performance est insuffisante sur le moyen terme. La profession est favorable à ces actions et continue de travailler avec les pouvoirs publics pour améliorer le processus.

Cependant, il faut être prudent avec les benchmarks, notamment au niveau européen, pour éviter une simplification excessive des offres. Les clients apprécient la

“

Il est important pour les assureurs d'affirmer leur rôle dans la sélection des supports et la gestion de la gamme en privilégiant les fonds qui offrent la meilleure performance par rapport aux frais prélevés.

diversité des multisupports, ce qui a permis leur développement important ces trente dernières années. Il ne faudrait pas revenir à des produits trop basiques ou uniformes. L'objectif est de maintenir un niveau de frais proportionné à l'intérêt et à la performance du support.

Il semble que nous ayons évité de justesse un benchmark européen, grâce à la mobilisation du secteur de l'assurance français pour établir un benchmark national.

Martin LANDAIS Il faut rester vigilant, car ce sujet n'a pas disparu. Nous avons défendu les spécificités nationales, notamment l'assurance vie française, dans l'intérêt des épargnants et de l'économie. Avec l'arrivée d'une nouvelle commissaire et d'un nouveau collège de la Commission, ces enjeux resurgiront probablement. Nous devons nous y préparer soigneusement.

Quels sont vos vœux en cette fin d'année 2024 ?

Luc ARRONDEL Il est important de ne pas oublier que l'épargne est liée à la consommation, source de satisfaction et de bien-être. Cet aspect contrebalance la dimension morale de l'épargne. Je me rappelle la citation de George Best: « J'ai dépensé beaucoup d'argent dans l'alcool, les filles et les voitures de sport. Le reste, je l'ai gaspillé. »

Martin LANDAIS Notre message est de poursuivre nos efforts au service des PME, des ETI françaises et européennes, ainsi que des épargnants. Nous avons de belles réalisations à valoriser et ne devons pas relâcher nos efforts.

Philippe PERRET Trois messages peuvent être délivrés :

- Mettre en valeur le devoir de conseil (pierre angulaire de l'assurance vie épargne en France).
- Maintenir la richesse de l'offre pour répondre aux attentes des clients et financer l'économie.
- Assurer une stabilité réglementaire et fiscale pour permettre le développement de cette activité. ●

Cyberattaques, qui protège qui ?



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Cécile DESJARDINS

L'Opinion

INTERVENANTS



Général Aymeric BONNEMAISON

commandant de la
cyberdéfense au sein de
l'état-major des armées
françaises



Thierry DEREZ

directeur général
de Covéa



Jérôme MARILLY

adjoint au chef du
commandement du
ministère de l'Intérieur
(COMCYBER-MI) dans
le cyberspace



Marie SOYER

directrice générale
d'Alptis

Face à la menace croissante des cyberattaques, qui endosse réellement le rôle de protecteur ? Cette table ronde met en lumière la complexité de la cybersécurité, où assureurs et pouvoirs publics doivent collaborer étroitement. La prévention est-elle la clé de voûte d'une protection efficace ? Pour en débattre, nous accueillons le Général Aymeric Bonnemaïson, commandant de la cyberdéfense des armées françaises, Thierry Derez, directeur général du groupe d'assurances et de réassurances Covéa, Jérôme Marilly, adjoint au chef du commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberspace, et Marie Soyer, directrice générale d'Alptis, un courtier en assurances victime d'une cyberattaque en août 2023. Les intervenants explorent les synergies possibles entre secteur privé et public pour renforcer la résilience face aux cybermenaces.

Cécile DESJARDINS **Le risque cyber concerne aujourd'hui les entreprises, les particuliers et la France en tant que pays. Général, pouvez-vous nous dresser un panorama global de cette menace cyber et nous expliquer votre rôle ?**

Général Aymeric BONNEMAISON En France, l'ANSSI protège les systèmes critiques de l'État et de la Nation, effectue une veille sur les menaces et assiste les Organismes d'Importance Vitale (OIV) en cas d'attaque.

Au sein du ministère des Armées, je suis responsable de la protection et de la défense de plus de 1800 systèmes d'information et d'armes des armées. J'ai également la responsabilité d'accompagner la montée en puissance et de conseiller le ministre des Armées sur les aspects RH et capacitaires.

Ma mission principale est de conduire les opérations militaires dans le cyberspace, couvrant trois domaines : la lutte informatique défensive, la lutte informatique offensive, et la lutte informatique d'influence.

Les menaces en France dépassent les frontières. Les principaux acteurs sont les cybercriminels et les « hacktivistes », qui se rassemblent autour d'une cause ou d'une idéologie pour mener leurs actions, les groupes privés et les services de renseignement étrangers.

Les objectifs peuvent être lucratifs ou viser à nuire à la réputation, à entraver les systèmes industriels ou les infrastructures critiques, ou encore relever de l'espionnage industriel voire étatique. La subversion, combinant attaques cyber classiques et campagnes informationnelles, est une tendance croissante. Par exemple, un déni de service accompagné d'une campagne de désinformation peut gravement nuire à une entreprise.

Quelles sont vos principales préoccupations actuellement ?

Général Aymeric BONNEMAISON Notre principale inquiétude concerne les attaques sophistiquées d'espionnage menées par des États, notamment par leurs services de renseignement. Ces acteurs disposent de plus de temps et de moyens que les cybercriminels dont nous nous protégeons relativement facilement. Le danger

réside dans leur capacité à s'infiltrer discrètement dans nos systèmes pour collecter des renseignements sur le long terme.

Plus préoccupant encore est le pré-positionnement de ces acteurs dans nos systèmes, leur permettant de lancer des attaques de sabotage au moment opportun, potentiellement en coordination avec d'autres opérations hors cyberspace.

Les entreprises font face à des intrusions pouvant durer jusqu'à dix mois. Est-ce une préoccupation similaire pour vous ?

Général Aymeric BONNEMAISON Nous n'avons pas encore détecté d'intrusions de cette durée au sein du ministère. Cependant, nous avons identifié des fuites de données, y compris des informations sur des militaires, dans des organismes périphériques ou sous tutelle. Il s'agit effectivement de l'une de nos préoccupations majeures.

On craignait une explosion des cyberattaques au début de la guerre en Ukraine. Cela ne semble pas s'être produit. Que s'est-il passé dans la cyberguerre ces deux dernières années ?

Général Aymeric BONNEMAISON Concernant l'Ukraine, les attaques russes ont eu lieu mais n'ont pas eu l'effet escompté. Entre 2014 et 2022, l'Ukraine a considérablement renforcé sa cyberdéfense, créant une agence dédiée et bénéficiant de l'aide d'entreprises privées américaines et d'autres pays.

Lors de l'invasion, les Russes n'ont réussi qu'à neutraliser le système de communication satellite utilisé par l'armée. Cela démontre l'importance d'une préparation adéquate en matière de cyberdéfense, comme nous l'avons également constaté lors des Jeux olympiques en France.

Quelles sont les perspectives pour les prochaines années? L'intelligence artificielle est-elle la principale source d'inquiétude ou y a-t-il d'autres enjeux à l'horizon de 5 ans?

Général Aymeric BONNEMAISON L'intelligence artificielle démocratise déjà les cyberattaques, les rendant accessibles à un plus grand nombre d'acteurs. Elle facilite notamment la création de fausses informations, vidéos et voix, rendant les attaques d'ingénierie sociale plus sophistiquées.

Cependant, l'IA améliore également nos capacités de défense, en permettant un meilleur traitement des données et une détection plus efficace des menaces. Le défi sera de rester flexible, pour intégrer rapidement les innovations en collaboration avec le monde académique, la recherche et les start-ups.

Un enjeu majeur pour les cinq prochaines années sera la vulnérabilité des systèmes d'IA eux-mêmes: ce sont avant tout des systèmes d'information, qui doivent être protégés et défendus. Ces systèmes peuvent être trompés, empoisonnés, pour en détourner l'usage ou les réponses. Les attaquants pourraient cibler les bases de données, les algorithmes ou même les modèles d'apprentissage, ce qui souligne l'importance de maintenir un esprit critique et de vérifier la fiabilité des systèmes d'IA utilisés dans la prise de décision.

“

Un enjeu majeur pour les cinq prochaines années sera la vulnérabilité des systèmes d'IA eux-mêmes.

Jérôme Marilly, vous êtes adjoint au chef du COMCYBER-MI, qui gère la cybersécurité pour le ministère de l'Intérieur. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce commandement, avant d'aborder les menaces cyber pour les entreprises?

Jérôme MARILLY Le commandement dans le cyberspace du ministère de l'Intérieur (ComCyber-MI) a été créé en 2023 par décret. Sa mission principale est de définir une stratégie commune pour la police et la gendarmerie, ainsi qu'une analyse unique de la menace pour le ministère de l'Intérieur. Il regroupe les compétences et forme les policiers et gendarmes chargés de la lutte contre la cybercriminalité. Un centre de formation spécialisé à Lille, rattaché au ComCyber-MI, assure la formation des agents aux compétences les plus élevées en matière de cybercriminalité.

Que pouvez-vous nous dire sur le rapport que vous avez publié en septembre, concernant la menace cyber pour les entreprises et les particuliers?

Jérôme MARILLY Le rapport couvre les menaces pour les entreprises, les collectivités territoriales et les particuliers. Nous avons constaté que la menace était devenue extrêmement élevée, avec 17 700 atteintes aux systèmes d'informations enregistrées en 2023 par les services de la police et la gendarmerie nationales sur le territoire français.

Ce qui nous préoccupe le plus est l'augmentation de 28% des attaques par rançongiciel par an. Ces attaques touchent principalement les collectivités, les entreprises et les particuliers, bien que les conséquences soient moins graves pour ces derniers.



Comment les assureurs perçoivent-ils cette nouvelle menace ?

Thierry DEREZ Le risque cyber est nouveau pour les assureurs, mais nous sommes habitués à faire face à de nouveaux risques. Comparé à l'adaptation historique au risque automobile, le défi du cyber présente trois différences majeures :

- La vitesse: nous devons nous adapter plus rapidement au risque cyber, en raison de sa propagation rapide.
- L'internationalisation: il s'agit d'un risque transfrontalier, difficile à localiser géographiquement.
- La taille du marché: actuellement, les primes d'assurance cyber représentent 12 milliards de dollars par an, soit une fraction minime des 6500 milliards de dollars de primes d'assurance collectées dans le monde.

Pour traiter efficacement ce risque, une collaboration entre tous les acteurs est essentielle. Les assureurs ne pourront pas être véritablement utiles s'ils restent isolés.

Marie Soyer, pouvez-vous nous raconter l'attaque que vous avez subie en août 2023 ?

Marie SOYER Nous avons été victimes d'une attaque par force brute sur nos espaces assurés un jeudi d'août. Les attaquants ont probablement utilisé des identifiants et mots de passe achetés sur le Dark Web. Notre SOC nous a alertés rapidement, mais des intrusions avaient déjà eu lieu dans des espaces contenant des données sensibles d'une dizaine de nos 550 000 assurés en santé et prévoyance. Nous avons immédiatement déclaré l'incident à la CNIL et arrêté l'attaque en réinitialisant tous les mots de passe. La décision de gêner 550 000 clients pour protéger potentiellement quelques personnes était difficile, mais indispensable.

Vous avez choisi de communiquer de façon transparente et rapide. Comment avez-vous pris cette décision et était-ce la bonne ?

Marie SOYER Nous avons réalisé que si la faiblesse de certains clients qui avaient réutilisé leurs identifiants sur différents sites nous avait fragilisés, le même problème pouvait se poser pour d'autres acteurs, cette attaque étant facilement reproductible. Nous avons donc décidé de diffuser rapidement un communiqué de presse, informant nos confrères et le public de la situation. Cette transparence était importante pour sensibiliser à la nécessité de renforcer la sécurité, la protection des uns étant celle des autres.

Avez-vous pu quantifier le coût de cette crise ?

Marie SOYER Oui, nous avons quantifié le coût, d'autant plus que nous étions assurés. Nous avons eu quelques dizaines de milliers d'euros de frais d'assistance (communication, analyse de l'attaque et remédiation), majoritairement pris en charge par notre assureur.

“

L'assistance en gestion de crise de notre assureur a été précieuse, elle nous a aidés à discerner s'il s'agissait d'un incident ou d'une crise et à communiquer rapidement avec nos différentes parties prenantes.

L'assistance en gestion de crise de notre assureur a été précieuse, elle nous a aidés à discerner s'il s'agissait d'un incident ou d'une crise et à communiquer rapidement avec nos différentes parties prenantes.

Auriez-vous pu éviter cette attaque d'une façon ou d'une autre ?

Marie SOYER L'attaque était évitable en mettant en place un système d'authentification multifacteur (MFA) sur l'espace assuré. Cependant, nous cherchons toujours un équilibre entre sécurité et facilité d'accès pour nos assurés. Nous avons renforcé l'accès à nos espaces depuis cet incident.

Jérôme Marilly, quelle est votre réaction face à cette crise ? Est-ce un cas classique selon vous ?

Jérôme MARILLY Nous recevons fréquemment ce type de témoignage, notamment lors de forums. Les entreprises sont protégées mais font face à des cybercriminels particulièrement compétents, parfois même recrutés par des États hostiles à la France. Leur objectif principal reste crapuleux.

Ces groupes criminels organisés mènent des attaques sophistiquées par force brute ou par ingénierie sociale. Même les entreprises avec un haut niveau de sécurité peuvent être prises au dépourvu, notamment à cause de fuites de données sur le *Dark Web*.

Ces groupes sont structurés: certains conçoivent les rançongiciels, d'autres vendent les données volées, mènent des campagnes de phishing ou d'attaques par force brute, et d'autres blanchissent l'argent. Leurs membres, recrutés via des offres d'emploi sur le *Dark Web*, possèdent des compétences techniques très élevées, ce qui les rend redoutables.

Beaucoup d'entreprises ne sont pas assurées ou pensent l'être totalement, à tort. Thierry Derez, pouvez-vous expliquer cette différence ?

Thierry DEREZ Je m'adresse aux assureurs et à tous les participants. Être dans l'assurance ne protège pas contre les cyberattaques. MMA, une structure du Groupe Covéa, a subi une attaque violente en 2020, un week-end de fin juillet. L'attaque est passée par une insuffisance de précautions sur l'accessibilité de notre système, via un courtage en France avec une filiale aux États-Unis. Nous avons manqué d'exigences en facilitant trop l'accessibilité.

Concernant les couvertures, nous sommes en phase d'apprentissage. Nous proposons d'abord des forfaits, car nous ne pouvons pas encore limiter les risques cyber, comme en automobile. Nous manquons de maîtrise suffisante des risques, d'où notre besoin de temps pour apprendre.

Il existe une série de volets de garantie, mais le volume de primes cyber dans le monde (12 milliards de dollars), comparé au volume de primes d'assurance global (6500 milliards de dollars), montre que les capacités en matière de fonds propres affectées aux risques cyber sont encore très modestes.



Jérôme Marilly, que pouvons-nous faire pour lutter contre la cybercriminalité ?

Jérôme MARILLY La lutte contre la cybercriminalité repose sur deux missions :

- Premièrement, la prévention et l'éducation, particulièrement importantes pour les petites et moyennes entreprises, qui sont les principales victimes, en raison d'un niveau de sécurité cyber insuffisant.
- Deuxièmement, une réponse judiciaire, souvent européenne ou internationale, visant à démanteler ces groupes de cybercriminels. Malgré la complexité et la longueur de ces enquêtes, nous obtenons quelques succès.

Nous parvenons parfois à appréhender ces cybercri-

minels, souvent par le biais du blanchiment d'argent. L'affaire Bitzlatto en 2023, impliquant 17 pays européens, a permis de démanteler une plateforme blanchissant 2 milliards d'euros par an dont la moitié provenait de rançongiciels. Grâce à la collaboration internationale, nous avons réussi à fermer cette plateforme et à saisir 21 millions d'euros en cryptoactifs en France.

Malheureusement, certains pays refusent de coopérer et protègent ces cybercriminels car ils leur rendent service notamment pour mener des cyberattaques contre les démocraties occidentales.

Quels conseils concrets donneriez-vous aux entreprises et aux assureurs, pour éviter une cyberattaque ou réagir en cas d'attaque ?

Jérôme MARILLY Deux recommandations principales peuvent être formulées :

- Premièrement : consultez le site cybermalveillance.gouv.fr, du groupement d'intérêt public ACYMA (Action contre la cyber-malveillance). Ce site offre des vidéos et des conseils essentiels, et oriente les entreprises vers des prestataires agréés pour évaluer leur niveau de cybersécurité.

- Deuxièmement : en cas de cyberattaque, déposez plainte immédiatement. Bien que cela puisse exposer l'entreprise à un risque réputationnel, il n'y a pas de honte à être victime. Le dépôt de plainte conditionne le déclenchement de l'assurance et permet l'intervention de services spécialisés, comme l'Office anti-cybercriminalité et l'unité nationale cyber de la gendarmerie.

Ces attaques sont suivies par un parquet unique en France, celui de Paris, qui dispose d'une section spécialisée en cybercriminalité. Ce parquet peut dépêcher des services d'enquête à compétence nationale et des experts pour aider l'entreprise victime.

Déposer plainte peut être contraignant et complexe mais le groupement d'intérêt public ACYMA (action contre la cyber-malveillance) a lancé le dispositif « 17 cyber » qui guide les victimes dans leurs démarches et les met en contact avec des policiers ou gendarmes via messagerie instantanée.

Il est fondamental de ne pas rester seul face aux cyberattaquants. En outre, payer la rançon ne garantit pas la récupération des données et compromet durablement votre système. Tournez-vous vers des experts, comme votre assureur, et déposez plainte.

Marie Soyer, quel conseil donneriez-vous aux dirigeants qui nous écoutent, basé sur votre expérience ?

Marie SOYER Je recommande vivement de s'entraîner régulièrement avec des exercices de simulation de crise. Nous en faisons un par an, ce qui a sensibilisé l'ensemble du CODIR. Ces simulations sont essentielles car elles permettent de prendre conscience du risque et d'acquiescer les bons réflexes.

En situation de crise réelle, nous pouvons facilement oublier les procédures essentielles à cause du stress. Par exemple, nous avons failli dépasser le délai de dépôt de plainte dans les 72 heures malgré notre expertise en cybersécurité.

Une attaque crée un état de sidération et pour gérer la crise efficacement, il faut disposer de processus bien établis et s'entraîner régulièrement.

Thierry DEREZ La prévention passe par les personnes. Il faut maintenir une vigilance constante, même si c'est fastidieux. Le cyber reste un domaine relativement nouveau, qui suscite des réactions allant de l'émerveillement à la peur, pouvant mener à une baisse de vigilance.

Nous réalisons des exercices, comme de faux phishings pour entretenir cette vigilance. Il n'existe pas de pare-feu absolu. Il s'agit d'un travail constant, qui doit s'adapter à l'évolution des menaces et des technologies. Ce défi est permanent mais pas insurmontable.

Général, quelles sont les bonnes pratiques que vous appliquez et qui pourraient être utiles à tous ?

Général Aymeric BONNEMAISON Nous isolons certains systèmes, effectuons des sauvegardes régulières selon les classifications et modulons les interactions entre nos systèmes avec des filtres. Nous disposons de systèmes de supervision avancés mais jamais suffisants au regard de l'ampleur de notre infrastructure.

Un attaquant cherchera toujours le maillon faible. Les attaques peuvent commencer par des identifiants compromis puis se propager latéralement. Il est essentiel de vérifier la sécurité, non seulement des principaux acteurs, mais aussi des sous-traitants qui peuvent être plus vulnérables. Cet effort collectif nécessite un partage constant des bonnes pratiques.

“
Le facteur humain
reste le maillon faible
de la cybersécurité,
la formation et une
sensibilisation continues
sont cruciales.

Concernant la réglementation, plusieurs textes sont en cours comme NIS 2 et DORA. Pensez-vous que cela peut changer la donne et améliorer la situation globale ?

Jérôme MARILLY NIS 2 a été élaborée par la Commission européenne. Cette directive vise à élargir le champ d'action de l'ANSSI afin d'inclure davantage d'entreprises sous sa supervision. L'objectif est d'améliorer la cyberprotection, en permettant à l'ANSSI de contrôler les systèmes d'information d'un plus grand nombre d'entreprises et d'exiger si nécessaire des mises à niveau.

La transposition de cette directive devrait être effective au 1^{er} janvier 2025. Le défi majeur est de sécuriser même les petites entreprises fournisseurs, souvent ciblées par les cyberattaquants comme point d'entrée.

Le facteur humain reste le maillon faible de la cybersécurité, la formation et une sensibilisation continues sont cruciales.

Thierry Derez, pouvez-vous nous parler de la réglementation DORA et de son impact sur le renforcement de la cybersécurité ?

Thierry DEREZ La norme DORA vise à développer une culture de vigilance et de sensibilité aux enjeux cyber au sein des entreprises. Elle combine un aspect coercitif et pédagogique, pour protéger l'intérêt général, en faisant comprendre que ces réglementations sont bénéfiques pour tous.

Quelles seraient les priorités pour améliorer la protection générale d'ici 2030 ?

Général Aymeric BONNEMAISON La priorité est de protéger l'IA, tout en l'utilisant pour la cyberdéfense. Nous devons garder à l'esprit qu'il n'y a « pas de cyberdéfense sans IA et pas d'IA sans cyberdéfense ».

Thierry DEREZ Notre priorité est d'acquérir rapidement l'expérience nécessaire, pour mieux couvrir les risques cyber, en tant qu'assureur. D'ici 2030, nous espérons offrir davantage et de meilleures couvertures pour ces risques.

Jérôme MARILLY Le défi principal est de former tous les citoyens, y compris les plus jeunes, aux risques cyber. Chaque individu doit prendre en charge sa propre cybersécurité, comme il le fait pour sa sécurité quotidienne. L'État intervient en complément, mais la responsabilité première incombe à chacun. Face au « tsunami » de l'intelligence artificielle, nous devons nous préparer activement, pour ne pas être emportés.

Marie SOYER La priorité est d'assurer davantage d'entreprises contre les risques cyber. L'assurance implique des audits annuels des systèmes, ce qui est essentiel. Pour les TPE et PME non assurables, souvent dépourvues de sauvegardes, leur pérennité est en jeu. Les acteurs de l'assurance ont un rôle clé à jouer dans la prévention et l'évaluation de l'assurabilité des entreprises. ●

L'assurance transport dans la tourmente géopolitique



TABLE RONDE ANIMÉE PAR
Cécile DESJARDINS
L'Opinion

INTERVENANTS



Mathieu BERRURIER
directeur général
d'Eyssautier-Verlingue



Frédéric DENÈFLE
président de l'association
IUMI et directeur général
de GAREX



Amiral Nicolas VAUJOUR
chef d'état-major
de la marine

La géopolitique est en train de bouleverser le monde de l'assurance transport. Dans un contexte international tendu, les assureurs font face à des défis majeurs. Comment l'assurance s'adapte-t-elle à l'importance croissante du commerce maritime mondial ? Cette table ronde réunit trois experts pour en discuter : Mathieu Berrurier, directeur général d'Eyssautier-Verlingue, Frédéric Denèfle, président de l'association IUMI et directeur général de GAREX, ainsi que l'amiral Nicolas Vaujour, chef d'état-major de la marine. Les intervenants analysent les conséquences concrètes des tensions géopolitiques sur les primes d'assurance et la couverture des risques.

Cécile DESJARDINS **Amiral, pouvez-vous nous dresser un tableau de la situation géopolitique actuelle et des principaux foyers de tension ?**

Amiral Nicolas VAUJOUR Actuellement, nous observons deux foyers de conflit majeurs : l'Ukraine et le Proche et Moyen-Orient. Ces conflits entraînent rapidement des répercussions maritimes, comme nous l'avons constaté avec la crise du grain en mer Noire et maintenant en mer Rouge.

Un troisième foyer potentiel concerne les tensions entre la Chine et Taïwan qui pourraient avoir des impacts significatifs sur le trafic maritime mondial.

Il est frappant de constater qu'aucun organisme de régulation internationale, comme l'ONU, n'intervient efficacement pour résoudre ces conflits.

Nous assistons à une dérégulation du système international où la force prime sur le droit. Les conflits se règlent désormais par la violence plutôt que par la négociation. Cette rupture du tabou par la Russie en Ukraine, la violence à Gaza, la situation en Syrie et les perturbations du commerce maritime illustrent une désinhibition de la violence due à l'absence d'organes de régulation.

Chaque pays se réarme pour imposer sa volonté par la force. Il s'agit du retour d'une tectonique des puissances où chaque friction entre deux puissances engendre une crise.

En résumé, nous faisons face à une désinhibition de la violence, une absence de régulation par le droit et une multiplication simultanée des crises.

“
Nous assistons à une dérégulation du système international où la force prime sur le droit. Les conflits se règlent désormais par la violence plutôt que par la négociation.”



Vous avez mentionné des foyers de risques. Pouvez-vous aborder la question de la piraterie, qui reste un sujet d'actualité ?

Amiral Nicolas VAUJOUR La piraterie reste un risque maritime important. La mission ATALANTA de l'Union européenne a réussi à juguler la piraterie au large de la corne de l'Afrique. Cependant, d'autres zones, comme l'Indonésie ou le golfe de Guinée, connaissent encore ce phénomène.

D'autres risques incluent l'appropriation illégale des espaces maritimes, la pollution due au manque de régulation et les catastrophes climatiques comme à Mayotte. La pêche illicite est également préoccupante. Ces problèmes illustrent la dérégulation et le manque de surveillance dans de nombreux domaines maritimes, générant des tensions croissantes.

Un nouveau type de risque émerge dans les mers peu profondes, comme la Baltique : les actions hybrides. Par exemple, le sabotage de Nord Stream et la coupure de câbles Internet sous-marins. Ces actions, difficiles à tracer, représentent une nouvelle forme de pression entre pays.

Comment la marine nationale peut-elle protéger les navires et les routes commerciales ? Est-ce sa responsabilité ?

Amiral Nicolas VAUJOUR La marine nationale, qui fêtera ses 400 ans en 2026, a été créée pour protéger le commerce maritime. Cette mission reste fondamentale

aujourd'hui. Nous protégeons la France, les Français et leurs intérêts, des plages au grand large. Nos actions incluent la dissuasion, le déminage, la protection de la pêche et du commerce en mer Rouge.

Cependant, face à l'ampleur du trafic commercial, nous ne pouvons agir seuls. En mer Rouge, nous collaborons avec l'Italie et la Grèce, dans le cadre de la mission Aspides. Nous nous concentrons sur la protection des navires européens. Depuis un an, nous maintenons une frégate dans le détroit de Bab el-Mandeb, pour sécuriser le trafic maritime.

Dans ce contexte complexe où la marine apporte une réassurance, quel rôle peut jouer l'assurance maritime ? Mathieu Berrurier, pouvez-vous nous dresser un état des lieux ?

Mathieu BERRURIER L'histoire de l'assurance maritime est étroitement liée aux risques maritimes. Depuis les débuts de la navigation, les marins ont dû faire face aux tempêtes, aux pirates et aux guerres.

Les premières formes d'assurance remontent à l'Antiquité, avec le « prêt à la grosse aventure » chez les Romains et les Grecs. Ce système permettait aux marchands de financer des expéditions et de récupérer un bénéfice si le navire revenait sain et sauf.

L'assurance maritime a constamment évolué avec les risques. Il s'agit aujourd'hui d'une matière internationale, régie par des conventions et des règles applicables mondialement. Cette spécificité s'explique par la nature globale des océans et des mers.

L'assurance maritime a des origines anciennes, remontant aux ordonnances de Colbert. Certaines règles de cette époque sont toujours en vigueur. Par exemple, lors du blocage du canal de Suez en avril 2021 par le navire Ever Given, le principe de la contribution d'Avarie-Commune a permis de résoudre la situation. L'armateur et tous les propriétaires de marchandises à bord ont contribué au renflouement du navire.

Aujourd'hui, l'assurance maritime dispose d'une offre solide, tant au niveau international que national. Malgré la croissance rapide des armateurs chinois, l'assurance maritime européenne reste la plus puissante. Le marché français occupe la 6^e ou 7^e place mondiale, bien que nos armateurs soient moins bien classés.

Concernant les risques de guerre et géopolitiques, la France dispose d'une offre réelle avec le GAREX. De plus, des MGA (*Managing General Agents*), comme Corporate Special Risks et WeSpecialty, souscrivent pour le compte de compagnies anglo-saxonnes et offrent des solutions performantes, y compris pour des armements internationaux.



Frédéric Denèfle, pouvez-vous nous en dire plus sur l'assurance terrorisme et guerre dans le contexte actuel ?

Frédéric DENEFFLE L'assurance risque de guerre est un sujet complexe et en constante évolution. La mer Rouge est actuellement au centre des préoccupations mais les premières attaques emblématiques dans cette zone remontent au début des années 2000 avec notamment l'USS Cole. Ces incidents annonçaient déjà les risques dans cette région stratégique.

Les détroits maritimes, comme la mer Rouge, le détroit de Malacca ou la mer Baltique sont des points névralgiques pour les conflits et les tensions. Ces *choke points* sont des cibles privilégiées pour les actions visant à contrôler les flux économiques et envoyer des messages géopolitiques. L'assurance maritime doit s'adapter à ces défis.

Historiquement, depuis le XIII^e siècle, les assureurs maritimes couvrent les risques de guerre sous toutes leurs formes, y compris les aspects politiques comme les saisies ou les immobilisations de marchandises.

Aujourd'hui, malgré la situation en mer Rouge, les assureurs continuent d'accompagner les expéditions dans cette zone bien que certains armateurs choisissent de l'éviter. Des places de souscription en France, en Angleterre, en Norvège et ailleurs proposent des couvertures pour les navires et les marchandises transitant dans ces zones à risque.

L'assurance maritime démontre ainsi sa capacité à s'adapter et à soutenir les acteurs économiques face aux risques géopolitiques actuels.

D'après vos explications, l'assurance transport ne semble pas être dans la tourmente. Est-ce correct ?

Mathieu BERRURIER L'assurance maritime est bien préparée pour faire face à ce type de défis. Elle existe depuis longtemps et a déjà géré des situations similaires, comme la guerre en Irak ou les problèmes dans le golfe Persique. Les assureurs maritimes et transports sont habitués à ces mécanismes.

Est-ce que cela va coûter plus cher ?

Mathieu BERRURIER L'extension géographique des risques va inévitablement multiplier les zones « surprises ». Le système de tarification est en place et fonctionne. La question principale restera toujours pour l'assuré d'arbitrer entre la gestion des risques et la gestion des coûts. Les assureurs sont équipés pour répondre à de nombreux conflits futurs mais les limites de leurs engagements et leurs expositions aux risques restent très surveillés.

Frédéric Denèfle, n'avez-vous pas peur ? Les primes vont-elles augmenter ?

Frédéric DENÈFLE Nous avons peur, comme tout le monde, face à une guerre. Le prix doit refléter le risque et permettre d'équilibrer les éventuelles pertes. Nous ne cherchons pas à gagner de l'argent sur le risque de guerre mais à soutenir les opérations économiques en maintenant un équilibre.

Dans certaines zones de conflit, nous ne pouvons plus intervenir car l'aléa a disparu. Dans d'autres situations, nous nous tournons vers les autorités pour comprendre les conditions de protection possibles. Par exemple, pour les expéditions en mer Rouge, nous vérifions si l'armateur a déclaré son voyage à la force Aspides et s'il suit les recommandations pour réduire les risques d'attaques.

“

Le prix doit refléter le risque et permettre d'équilibrer les éventuelles pertes. Nous ne cherchons pas à gagner de l'argent sur le risque de guerre mais à soutenir les opérations économiques en maintenant un équilibre.



Amiral, quelles sont vos recommandations dans ces situations ?

Amiral Nicolas VAUJOUR Nous avons des recommandations pratiques similaires à celles utilisées contre la piraterie. Un guide des bonnes pratiques est fourni aux armateurs et aux *Company Security Officers* (CSO) des compagnies maritimes. L'application de ces pratiques réduit considérablement les risques d'attaque. Malheureusement, tous ne les suivent pas en mer Rouge, et ce sont souvent ceux qui ne les appliquent pas qui se font attaquer. Nous recommandons de contacter l'opération, de se déclarer et de bénéficier d'un accompagnement potentiel. Le MICA Center à Brest fournit des données de sécurité maritime essentielles.

Notre rôle est de protéger et de maintenir la liberté de circulation maritime, fondement de la globalisation, même si nous ne résolvons pas complètement le problème. La situation au Yémen, avec les Houthis, est complexe et durable.

Notre objectif est de rester des pourvoyeurs de sécurité, afin de maintenir la possibilité de circulation maritime malgré les incertitudes futures.

Frédéric Denèfle, qu'est-il advenu des bateaux et avions coincés en Ukraine au début de la guerre ? Deux ans après, les indemnités ont-elles été payées ? Quel retour d'expérience avez-vous sur une guerre en Europe ?

Frédéric DENÈFLE Fin février 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné la fermeture des frontières maritimes ukrainiennes. La Russie a déployé des mines flottantes pour dissuader la navigation près des eaux ukrainiennes. Cette situation a bloqué 80 % du commerce ukrainien transitant par la mer Noire, immobilisant une centaine de navires avec leurs cargaisons et équipages, sans possibilité de résolution diplomatique.

Un exemple notable concerne deux navires norvégiens. Prévenus de l'imminence de l'attaque par leurs assureurs le 23 février, ils ont pu quitter rapidement la zone sans remplir leurs obligations contractuelles.



Cet incident souligne l'importance fondamentale d'un système d'alerte efficace pour les capitaines en cas de conflit imminent, permettant une évacuation rapide avant la fermeture des frontières.

N'avions-nous pas un peu oublié ce genre de situation ces dernières années ?

Frédéric DENÉFLE Les spécialistes en géopolitique et en polémologie n'oublient pas ces risques. Le problème réside dans le manque d'attention en temps de paix. Il est important de capitaliser sur ces retours d'expérience en période de conflit afin d'améliorer notre préparation face à de futures crises.

Amiral Nicolas VAUJOUR Au-delà du conflit actuel, nous devons anticiper l'après-guerre. La mer Noire est minée, avec des mines dérivantes toujours présentes malgré l'établissement de corridors sécurisés. La phase de déminage, notamment dans le golfe d'Odessa, sera essentielle et pourrait prendre plusieurs années comme ce fut le cas après la guerre du Golfe. Nous travaillons déjà sur ces préoccupations, car sécuriser la mer et nettoyer les mines offensives sera une priorité majeure.

Amiral, quelles évolutions prévoyez-vous concernant le risque maritime dans les années à venir, au-delà de la question des mines en mer Noire ?

Amiral Nicolas VAUJOUR Le risque climatique sera un multiplicateur de crises. Les tempêtes de plus en plus violentes remettront en question la robustesse des navires. L'ouragan à Mayotte illustre l'ampleur potentielle des dégâts, malgré l'efficacité des mesures préventives.

La sécheresse affectant le canal de Panama, réduisant de 50 % son trafic, constitue un avertissement sur la vulnérabilité des infrastructures maritimes face aux changements climatiques.

La fermeture progressive du monde pourrait affecter l'accès aux hubs logistiques, essentiels pour le commerce maritime. Des restrictions basées sur la nationalité

du pavillon ou la provenance des navires pourraient émerger, complexifiant les échanges internationaux.

L'apparition de « flottes fantômes », contournant les sanctions internationales, risque de déréguler davantage le système maritime, augmentant les tensions géopolitiques.

Les relations économiques entre les États-Unis et la Chine, ainsi que leurs implications pour l'Europe, soulèvent des questions sur l'avenir de l'économie mondiale : régionalisation ou maintien de la globalisation ?

Nous sommes dans une période de transition vers un nouvel équilibre mondial dont la destination reste incertaine. La difficulté d'anticiper les changements géopolitiques, comme la chute rapide du régime d'Assad souligne les défis auxquels font face les assureurs et les analystes de risques dans ce contexte d'incertitude croissante.

Mathieu Berrurier, quelles sont vos perspectives pour l'assurance maritime et transport ? L'amiral suggère que votre marché pourrait disparaître face aux barrières douanières de Trump et aux frictions internationales. Si le transport s'arrête, n'y aura-t-il plus d'assurance-transport ?

Mathieu BERRURIER Effectivement, sans transport, il n'y aurait plus d'assurance transport. Mais nous n'en sommes pas là, notons que le coût de l'assurance maritime n'est pas exorbitant. Il est modulé par des bonus en l'absence de sinistres et partagé entre les acteurs de la chaîne logistique.

“

En tant que représentant de l'industrie de l'assurance maritime, je propose à la marine nationale de s'appuyer sur notre expertise en matière d'évaluation et d'analyse des risques, notamment dans les zones de conflit. Cette collaboration pourrait contribuer à mieux analyser les conflits actuels et futurs sachant que le transport maritime représente aujourd'hui 80 % du transport mondial.

Contrairement à ce que rapportent souvent les médias, ce n'est pas un obstacle majeur au passage des navires en mer Rouge. D'autres considérations entrent en jeu.

En tant que courtier, je tiens à souligner que l'assureur maritime est avant tout un expert. En tant que représentant de l'industrie de l'assurance maritime, je propose à la marine nationale de s'appuyer sur notre expertise en matière d'évaluation et d'analyse des risques, notamment dans les zones de conflit. Cette collaboration pourrait contribuer à mieux analyser les conflits actuels et futurs sachant que le transport maritime représente aujourd'hui 80 % du transport mondial.

Frédéric DENÈFLE Je préfère parler « d'assureur-valeur », plutôt que « d'assureur-voleur ». Les assureurs sont indispensables à l'économie mondiale. Nous avons une expérience historique des conflits et nous partageons ces informations. Bien que nous ne puissions prédire l'avenir, notre mémoire collective est précieuse.

Prenons l'exemple de la politique de Trump envers le Venezuela : l'interdiction d'exporter du pétrole vénézuélien vers les États-Unis a immobilisé 30 pétroliers pendant un an, entraînant des pertes considérables.

De même, le retrait américain du *Joint Comprehensive Plan of Action* (JCPOA) avec l'Iran a provoqué une « guerre des pétroliers », avec des attaques dans le détroit d'Ormuz qui ont fait grimper les cours du pétrole de 25% en quelques semaines.

Ces exemples montrent comment un conflit géopolitique peut entraîner des conséquences immédiates sur le transport, le commerce international et les activités des armateurs. Il est important de partager et d'analyser ces expériences entre professionnels du secteur. ●



La prévention des risques liés à l'âge



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Arnold MUNNICH

Conseil scientifique,
Relance Durable France

INTERVENANTS



John BEARD

directeur du Centre
International de Longévit (ILC)
de l'université de Columbia
(New York, États-Unis)



Bruno VELLAS

professeur à l'Université
de Toulouse,
président fondateur
de l'IHU *Health Age*



Tanguy POLET

directeur général de
Swiss Life France



Géraldine DOUGLAS

directrice générale
adjointe d'H.A.C. Pharma

Face au vieillissement accéléré de la population, il est important de passer d'une logique curative à une approche préventive. Comment détecter les fragilités, retarder la perte d'autonomie, et combiner les avancées scientifiques, les initiatives médicales et le soutien des assureurs pour créer un modèle de prévention durable et efficace? Quel rôle élargi peuvent jouer les assureurs dans ce défi? Nous en discutons avec nos invités: John Beard, directeur du Centre International de Longévité – *International Longevity Center (ILC)* de l'université de Columbia (New York, États-Unis), le professeur Bruno Vellas, président fondateur de l'IHU *Health Age*, Tanguy Polet, directeur général de Swiss Life France, et Géraldine Douglas, directrice générale adjointe d'H.A.C. Pharma.

Arnold MUNNICH John Beard, vous travaillez actuellement à l'Université Columbia sur des outils innovants de prévention des risques liés à l'âge, combinant biologie et technologie. Pouvez-vous nous expliquer comment aborder la prévention sous ces nouvelles perspectives?

John BEARD De nombreuses avancées majeures ont eu lieu ces dernières années et nous ont aidés. Notre approche de la prévention a considérablement évolué. Auparavant, nous nous concentrions sur des maladies spécifiques et leurs facteurs de risque. Aujourd'hui, nous comprenons que l'âge est le principal facteur de risque pour la plupart des maladies chroniques.

La gérosceince étudie ce système biologique complexe. Grâce aux progrès réalisés en collecte de données et en apprentissage automatique, nous pouvons mieux interpréter ces changements.

Notre objectif est désormais de ralentir le déclin lié à l'âge plutôt que de simplement prévenir des maladies individuelles. À l'OMS et maintenant à l'Université Columbia, nous nous concentrons sur le fonctionnement global de la personne (cognitif, locomoteur, etc.) pour une approche préventive plus large et cohérente.

“

Notre objectif est désormais de ralentir le déclin lié à l'âge plutôt que de simplement prévenir des maladies individuelles.

Pourquoi est-il important de se concentrer sur la prévention primaire dans le vieillissement et quels résultats concrets ce programme a-t-il déjà obtenus?

John BEARD Nous connaissons déjà de nombreuses méthodes efficaces de prévention primaire mais leur mise en œuvre reste insuffisante. Il est nécessaire



d'encourager l'arrêt du tabac, l'activité physique, une meilleure alimentation et une consommation d'alcool modérée.

Ces recommandations doivent être adaptées selon l'âge. Par exemple, l'entraînement en résistance est particulièrement important pour les personnes âgées. L'engagement social et l'accès aux dispositifs d'assistance, comme les lunettes et les appareils auditifs sont également cruciaux. Des initiatives, comme le réseau mondial des villes amies des aînés de l'OMS dont Paris fait partie visent à créer des environnements plus favorables au vieillissement.

Nous devons améliorer la mise en œuvre de ces stratégies connues tout en développant de nouvelles approches innovantes.

Bruno Vellas, vous êtes professeur à l'Université de Toulouse et un précurseur, ayant créé la gériatrie au pôle de Toulouse. Lauréat d'un IHU sur la longévité, vous êtes reconnu internationalement dans le domaine de la prévention. Comment les données sur les prédictions de longévité, basées sur les marqueurs biologiques, peuvent-elles être utilisées pour améliorer la prévention des risques liés à l'âge et l'espérance de vie ?

Bruno VELLAS Il est essentiel de considérer l'ensemble du parcours de vie pour prévenir les problèmes de santé liés à l'âge. Attendre que les gens aient 80 ans et soient fragiles est trop tardif. Nous cherchons à développer des mesures de l'état de santé utilisables plus tôt dans la vie.

En collaboration avec de nombreux partenaires, nous étudions des marqueurs biologiques qui pourraient estimer la trajectoire de santé dès 20, 30 ou 40 ans. L'objectif est d'intervenir précocement avec des stratégies innovantes afin de maintenir les fonctions tout au long de la vie.

“

Il est essentiel de considérer l'ensemble du parcours de vie pour prévenir les problèmes de santé liés à l'âge. Attendre que les gens aient 80 ans et soient fragiles est trop tardif.



Comment voyez-vous les grands axes de votre travail, celui de l'IHU et celui de notre communauté en général ?

Bruno VELLAS Nous vivons en moyenne 30% de notre vie après 60 ans, un phénomène sans précédent. Cela peut être une opportunité, si ce vieillissement se fait en bonne santé, avec des personnes actives et productives, ou une catastrophe s'il mène massivement à la dépendance. L'objectif de l'IHU est de favoriser un vieillissement en santé.

Selon la définition de l'OMS, vieillir en santé signifie maintenir ses fonctions pour continuer à faire ce qui est important pour chacun d'entre nous.

Six fonctions clés ont été identifiées: la vue, l'audition, la mémoire, le bien-être psychique, la mobilité et la vitalité. Nous pouvons calculer un score de capacité intrinsèque, basé sur ces fonctions. Des courbes ont été développées, similaires à celles de la croissance des enfants, pour évaluer le maintien de ces fonctions. Une étude récente de l'équipe de John Beard montre que cette capacité intrinsèque est un bon marqueur du vieillissement corrélé à la mobilité et indiquant les possibilités d'engagement et de productivité des seniors.

Les études montrent qu'une personne de 68 ans aujourd'hui a la même capacité intrinsèque qu'une personne de 62 ans il y a dix ans. Nous pouvons même extrapoler qu'un septuagénaire actuel équivaut à un sexagénaire d'il y a une décennie. Cette évolution rapide s'explique non seulement par le progrès sociétal, mais aussi par les avancées en santé publique et en médecine.

Pouvez-vous nous parler de l'expérience menée avec les postiers, qui a suscité beaucoup d'intérêt en France ? Comment ont-ils contribué à ce projet ?

Bruno VELLAS Le programme ICOPE de l'OMS, lancé en 2019, a été digitalisé pour devenir ICOPE Monitor pendant la pandémie de Covid-19. Il évalue six fonctions essentielles: vue, audition, mémoire, bien-être psychique, mobilité et vitalité.

Un dépistage initial peut être effectué par des non professionnels de santé, comme les postiers que nous avons formés. Sur 70 000 seniors suivis, 30% se sentent déprimés ou ont perdu l'envie de faire ce qu'ils aimaient, ce qui peut mener à une cascade de problèmes de santé.

L'interprétation des résultats est faite par des professionnels de santé mais nous envisageons l'utilisation de l'intelligence artificielle pour optimiser ce processus.

Pouvez-vous rappeler brièvement ce qu'est le programme ICOPE disponible sur nos téléphones portables ?

Bruno VELLAS ICOPE Monitor est une application gratuite permettant de mesurer les six fonctions mentionnées. Bientôt, elle fournira un score global de la capacité intrinsèque.



De son côté, la gérosceince étudie la biologie du vieillissement, distincte de l'âge civil. Elle examine comment cette biologie influence les pathologies liées à l'âge, ouvrant de nouvelles perspectives thérapeutiques.

Par exemple, des recherches sur les cellules sènes du pancréas chez l'animal ont montré qu'en les détruisant, on pouvait prévenir le diabète lié à l'âge. Cela pourrait révolutionner l'approche traditionnelle de l'industrie pharmaceutique.

Comment généraliser cette démarche pour en faire un pilier des politiques publiques ? Quel pourrait être le rôle des acteurs privés, comme les assureurs, dans cette initiative ?

Bruno VELLAS Notre objectif est d'étendre le programme ICOPE à 2 millions de personnes, ce qui pourrait prévenir environ 150 000 cas de dépendance en France, équivalant à 1800 maisons de retraite. Pour y parvenir, nous avons besoin du soutien des pouvoirs publics et du secteur de l'assurance. L'article 51 devrait généraliser et rembourser le programme ICOPE.

Le monde de l'assurance peut aider à diffuser largement ce programme qui cible différentes fonctions selon l'âge : vision, audition, mémoire, mobilité et nutrition.

Avec le soutien du secteur de l'assurance, nous pourrions atteindre ces 2 millions de personnes d'ici trois ans.

Tanguy Polet, vous êtes le directeur général de Swiss Life France. Quelles sont vos impressions sur ces informations et leur impact sur votre activité professionnelle ?

Tanguy POLET Ces nouvelles sont excellentes et porteuses d'espoir pour l'humanité. Je suis étonné que vous n'ayez pas mentionné l'Europe dans vos études,

notamment concernant la protection des données, un enjeu central.

En tant qu'assureur, c'est un potentiel game changer, avec la possibilité, à l'avenir, de planifier la longévité individuelle et orchestrer un vieillissement en bonne santé. Cela s'aligne parfaitement avec nos missions. Notre rôle n'est pas uniquement de soigner une population vieillissante mais de contribuer à la prévention des risques en collaboration avec des programmes scientifiques.

Nos dizaines de milliers de collaborateurs à travers la France sont des points d'interaction essentiels pour diffuser ces politiques. Notre rôle de mutualisation du risque nous permet de faire bénéficier le plus grand nombre de ces avancées.

“
Notre rôle n'est pas uniquement de soigner une population vieillissante mais de contribuer à la prévention des risques en collaboration avec des programmes scientifiques.”

Swiss Life déploiera-t-elle des mesures pour disséminer ces outils parmi vos sociétaires, contribuant ainsi à l'effort demandé ?

Tanguy POLET Cela fait partie intégrante de l'ADN des assureurs et de nos actions concrètes. Nous finançons de nombreuses initiatives de prévention, conscients



de leur caractère vertueux. Notre principale difficulté réside dans la mesure de l'efficacité de ces politiques, notamment en raison de l'accès limité aux données de santé de nos clients.

À l'avenir, ces actions pourraient être plus efficaces, si elles étaient plus individualisées et basées sur des données scientifiques personnelles. L'ensemble du secteur de l'assurance s'implique activement dans la prévention allant au-delà de la simple réparation des risques.

Ces actions correspondent-elles à l'initiative dépendance de France Assureurs ?

Tanguy POLET France Assureurs, avec ses membres et d'autres acteurs de la santé, répond aux enjeux de prévention, de réparation et de dépendance. Nous avons proposé une solution pragmatique utilisant l'assurance santé, qui couvre 96% de la population française, pour financer des programmes de dépendance, via une cotisation supplémentaire.

France Assureurs et la FNMF sont des acteurs clés dans la recherche de solutions pour la dépendance, comme tous les acteurs de l'assurance santé en France.

Swiss Life et la Fédération répondront-elles présentes à l'appel de Bruno Vellas, pour atteindre rapidement 2 millions de personnes en trois ans ?

Tanguy POLET Absolument. Swiss Life dispose de tous les moyens nécessaires pour y parvenir notamment par l'intermédiaire de nos dizaines de milliers de collaborateurs qui sont autant de points d'interaction. Les assureurs sont souvent les premiers interlocuteurs des personnes ayant des problèmes de santé en France. De plus, nous finançons des programmes d'innovation et des solutions liées au vieillissement.

Géraldine Douglas, vous être la directrice générale adjointe de H.A.C. Pharma. Pouvez-vous nous en dire plus sur votre activité ?

Géraldine DOUGLAS H.A.C. Pharma est un laboratoire pharmaceutique indépendant français, fondé en 2007 par Philippe Bissay. Notre mission initiale était de maintenir l'accès aux médicaments matures et éprouvés. Récemment, nous avons également facilité l'accès à des molécules non encore commercialisées en France.

Nous sommes présents dans des domaines thérapeutiques lourds comme la neuropsychiatrie, l'oncologie, l'endocrinologie et la gériatrie. Nous avons notamment développé un médicament pour l'hypotension orthostatique d'origine neurogène, fréquente chez les personnes âgées et cause de nombreuses chutes.

Nous avons mené une étude clinique pour démontrer son efficacité et développé une formulation liquide plus adaptée aux personnes âgées rencontrant des difficultés de déglutition.

Avez-vous un autre exemple à l'esprit avant que nous passions au sujet du financement de ces projets ?

Géraldine DOUGLAS Voici comment nous gérons la commercialisation d'un médicament pour les patients âgés. C'est un cas particulier, car la physiologie change avec l'âge. Même pour des médicaments bien connus, il faut ajuster les dosages en fonction des insuffisances rénales ou hépatiques.

Chez H.A.C. Pharma, nous avons une équipe dédiée de médecins et pharmaciens qui forment les professionnels de santé au bon usage de ces médicaments notamment via des webinaires. Nous collaborons avec les sociétés médicales et surveillons attentivement la pharmacovigilance pour adapter les schémas posologiques aux personnes âgées.

Le fonds Nov Santé vous a-t-il aidé à réaliser la pharmacovigilance de ces substances pour les seniors ?

Géraldine DOUGLAS Le fonds Nov Santé nous a aidés sur un cas plus spécifique. Récemment, un grand laboratoire nous a proposé d'acquérir un médicament indiqué pour des manifestations cutanées dans certains lymphomes rares. Grâce au financement du fonds Nov Santé, accessible via Eiffel, nous avons pu réaliser cette acquisition. Cela nous permettra de financer notre équipe dédiée au bon usage de ce médicament et de mener les études nécessaires.

“

[...] un grand laboratoire nous a proposé d'acquérir un médicament indiqué pour des manifestations cutanées dans certains lymphomes rares. Grâce au financement du fonds Nov Santé, accessible via Eiffel, nous avons pu réaliser cette acquisition.

En tant que pédiatre généticien, je suis sensible à cette approche de repositionnement des médicaments génériques. Une comparaison peut-elle être établie entre vos actions pour les personnes âgées et ce que nous faisons pour les enfants atteints de maladies génétiques ?

Géraldine DOUGLAS Tout à fait. H.A.C. Pharma s'intéresse aux médicaments oubliés, bien tolérés, pour leur trouver de nouvelles applications. Nous ciblons souvent des indications de niche où il existe un réel besoin. Les PME françaises, comme nous, sont particulièrement actives dans ce domaine.

Votre travail avec Nov Santé vous permettra-t-il d'obtenir de la propriété intellectuelle sur ces produits ?

Géraldine DOUGLAS Nous l'espérons. Nous prenons un risque en travaillant sur des molécules matures. Il n'est pas toujours possible de déposer des brevets. Nous



cherchons un équilibre économique, en proposant des molécules moins onéreuses tout en agissant de manière responsable pour l'économie de la santé.

John Beard, pouvez-vous réagir à ce que nous avons entendu ?

John BEARD L'étude mentionnée par Bruno Vellas, montrant que l'âge de 70 ans pourrait être le nouveau 60 ans, concerne le Royaume-Uni, et non les États-Unis. Cette distinction est importante car nous n'observons probablement pas les mêmes améliorations aux États-Unis. Bien que ce soit une bonne nouvelle pour la santé et la longévité, ces progrès ne se produisent pas automatiquement.

Aux États-Unis, les inégalités significatives au sein de la population font que seuls les plus privilégiés en bénéficient. Il est important de mettre en place des structures, des systèmes et des interventions pour que ces avantages profitent à tous. Je ne peux pas me prononcer sur la situation en France.

Que souhaitez-vous nous dire, en guise de conclusion ?

Bruno VELLAS En France, comme dans la plupart des pays occidentaux, nous avons abordé le problème du vieillissement à l'envers. La gériatrie a été créée en réaction à l'arrivée de patients polypathologiques dépendants aux urgences. Nous avons investi massivement quand il était déjà trop tard.

Notre système de santé pousse à la dépendance au lieu de la prévenir. Le programme ICOPE de l'OMS propose d'identifier chaque étape de perte d'autonomie pour y remédier, en distinguant le médical du social.

Nos moyens sont mal orientés : par exemple, le financement des EHPAD est lié au niveau de dépendance des résidents, ce qui n'encourage pas la prévention. Il faut intégrer la prévention dans les assurances dépendance.

Tanguy POLET La prévention est essentielle, tout comme le financement. L'assurance protège, emploie et finance. Je suis ravi que cette acquisition ait été réalisée grâce au fonds Nov santé, largement alimenté par le secteur de l'assurance.

Le secteur de l'assurance finance également de nombreux programmes immobiliers qui repensent l'habitat pour le vieillissement de la population, favorisant des solutions intergénérationnelles et adaptées, pour permettre aux personnes de vivre le plus longtemps possible en bonne santé chez elles. Il s'agit réellement de l'une de nos missions.

Géraldine DOUGLAS Je suis ravie de constater qu'il existe un véritable écosystème auquel tous ces acteurs peuvent participer. Cela nécessite du financement, mais je constate qu'à tous les niveaux, nous sommes particulièrement soutenus. ●

Face aux événements naturels : un jeu d'équipe



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Ludivine AZRIA

France Assureurs

INTERVENANTS



Adrien COURET

directeur général
d'Aéma Groupe



Xavier PELLETIER

préfet



Nicolas REGNY

chef de bureau post
crise au ministère
de l'Intérieur

Comment les acteurs publics et privés s'organisent-ils face à la multiplication des événements naturels extrêmes? Cette table ronde souligne la nécessaire collaboration entre assureurs, autorités locales et services de l'État pour faire face à ces défis croissants. Adrien Couret, directeur général d'Aéma Groupe, expose la vision des assureurs dans ce nouveau paradigme. Le préfet Xavier Pelletier apporte l'éclairage crucial des autorités locales, en première ligne lors des catastrophes. Nicolas Regny, chef de bureau post crise au ministère de l'Intérieur, détaille la coordination nationale des secours. Au cœur des discussions: le fonctionnement concret du dispositif EGA illustré par le cas de la vallée de la Roya. Comment cette approche innovante a-t-elle permis une réponse plus rapide et efficace aux sinistrés? Quelles leçons en tirer pour l'avenir, alors que les événements climatiques extrêmes se multiplient?

Ludivine AZRIA **Xavier Pelletier, la tempête Alex d'octobre 2020 a ravagé les vallées de la Tinée, de la Roya et de la Vésubie. Pouvez-vous nous expliquer comment la gestion de l'urgence a été organisée et coordonnée, notamment avec les assureurs?**

Xavier PELLETIER La tempête Alex a frappé l'arrière-pays niçois dans la nuit du 2 au 3 octobre 2020. En dix heures, 500 à 600 millimètres d'eau sont tombés sur les sommets des vallées, provoquant des crues torrentielles dévastatrices.

Les dégâts étaient considérables: 100 km de routes emportées, 200 km de réseaux détruits, et 60 ouvrages d'art gravement endommagés ou détruits.

La gestion de crise a été complexe, en raison de l'absence totale de réseaux de communication. Les maires ont dû gérer les premières heures pour mettre les habitants en sécurité.

La priorité était d'informer et de rassurer la population, en montrant qu'une organisation était en place pour assurer le minimum vital: distribution d'eau, mise à l'abri et rétablissement progressif de l'électricité.

Nous avons rapidement établi une collaboration avec France Assureurs. Une convention a été signée pour mettre en place un dispositif opérationnel. Une équipe dédiée à Nice était en contact direct avec les sinistrés, tandis qu'une équipe à Paris dans les services de France Assureurs traitait les cas les plus complexes. Cette coopération a permis d'accélérer considérablement le traitement des dossiers et des problèmes.

“
Nous avons rapidement établi une collaboration avec France Assureurs. Une convention a été signée pour mettre en place un dispositif opérationnel.

“
Cette coopération a permis d'accélérer considérablement le traitement des dossiers et la résolution des problèmes.

Adrien Couret, pouvez-vous préciser comment les assureurs ont répondu aux besoins immédiats des sinistrés lors de cet événement? Quels dispositifs spécifiques ou actions clés ont été mis en place?

Adrien COURET La gestion des événements de grande ampleur comme la tempête Alex représente un moment important pour les assureurs. Nous devons tenir notre promesse dans des conditions opérationnelles complexes, avec une interpénétration entre responsabilités publiques et biens privés, sous une pression médiatique.

Le régime des catastrophes naturelles en France permet aux acteurs de se préparer à la crise et de définir leurs rôles. Face à ces événements, France Assureurs et les compagnies d'assurance mettent immédiatement en place une cellule de crise pour accompagner les assurés et collaborer avec les pouvoirs publics. Cela implique:

- un contact rapide avec les préfets et les mairies;
- la mobilisation du réseau de proximité de France Assureurs, comprenant des coordinateurs de risques naturels et des correspondants régionaux;
- la participation aux réunions de crise;
- un suivi détaillé des dossiers d'indemnisation et des procédures, qui peuvent être complexes;
- la gestion des expertises, avec des contraintes spécifiques comme l'impossibilité d'expertiser une maison inondée, tant qu'elle est encore humide.

“

La gestion des événements de grande ampleur représente un moment important pour les assureurs. Nous devons tenir notre promesse dans des conditions opérationnelles complexes.

Ces actions visent à gérer efficacement la crise, tout en expliquant les contraintes techniques qui peuvent parfois ralentir le processus d'indemnisation.

Dans les événements de grande ampleur, nous dépassons le cadre contractuel classique entre assureurs et assurés. Nous mettons en place des dispositifs exceptionnels :

- des numéros verts ;
- des campagnes de rappel des sociétaires ;
- des équipes mobiles sur le terrain ;
- des extensions de délai de déclaration ;
- l'application d'une franchise unique pour les multi-sinistrés ;
- des solutions de relogement d'urgence.



En tant que groupe mutualiste, nous activons également des fonds de solidarité pour apporter un soutien financier face aux situations dramatiques touchant la santé, le logement et la mobilité. L'élément central de ces dispositifs reste la collaboration étroite avec les pouvoirs publics.

Nicolas Regny, pouvez-vous nous éclairer sur les défis et les moyens mis en œuvre par la sécurité civile dans la gestion de ce type de crise, en prenant peut-être l'exemple actuel de Mayotte ?

Nicolas REGNY Concernant la crise à Mayotte, le cyclone Chido mobilise actuellement toute notre attention. Julien Marion, directeur général de la sécurité civile, est sur place et participe à la cellule interministérielle de crise.

Face à ce type d'événement majeur, nous déployons des moyens nationaux gérés par la Direction générale de la sécurité civile. Cela inclut des ressources humaines, comme les militaires de la sécurité civile et les forces de l'ordre, ainsi que des moyens matériels, tels qu'un hôpital de campagne, une usine de retraitement des eaux, des bâches pour les zones sinistrées et des moyens sanitaires et aériens.

Nous avons pu prépositionner une équipe de 120 personnes à Mayotte juste avant l'arrivée du cyclone. Actuellement, nous en sommes à la cinquième vague de renforts, avec 120 à 150 personnes envoyées quotidiennement. Des moyens plus lourds sont également acheminés par bateau.

Il est important de noter que la gestion de crise est d'abord locale, sous l'autorité du préfet de Mayotte. Les moyens nationaux interviennent en renfort quand les capacités locales sont dépassées. Nous bénéficions également de l'aide des sapeurs-pompiers départementaux.

La Commission nationale a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour les 17 communes de Mayotte, couvrant non seulement les vents cycloniques, mais aussi la submersion marine et les coulées de boue. Le président de la République l'a annoncé lors de sa visite à Mayotte.

Cependant, il faut souligner que le taux d'assurance à Mayotte est particulièrement faible, moins de 20%, ce qui limite l'efficacité du dispositif CatNat, qui ne couvre que les biens assurés.



Passons maintenant au volet adaptation des territoires. Xavier Pelletier, après la phase d'urgence, comment les autorités publiques ont-elles collaboré avec les acteurs privés pour renforcer la résilience des zones à risque ? Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de dispositifs mis en place pour la reconstruction des vallées ?

Xavier PELLETIER Penser la résilience est effectivement essentielle après un événement dévastateur comme la tempête Alex. Nous avons une obligation de résultat qui nécessite innovation, expérimentation et coopération entre tous les acteurs.

Le village de Fontan, dans la Roya, illustre parfaitement cette approche. Ce village, qui trouve ses origines au XVI^e siècle, a connu un développement avec des extensions de constructions à proximité de la Roya. Lors du passage de la tempête Alex, ce sont les bâtiments construits au XX^e siècle, au plus près du cours d'eau, qui ont été touchés. La solution administrative la plus évidente consistait, *via* le Fonds Barnier, à détruire ces bâtiments exposés au risque; cela étant, cette perspective comportait au moins deux « inconvénients » majeurs: nous aurions ainsi déstabilisé l'ensemble des tènements immobiliers intimement entremêlés et

aurions par ailleurs défiguré le village. J'ai donc opté pour une approche innovante et expérimentale.

Nous avons d'abord travaillé avec France Assureurs pour gérer la complexité de la situation: une multitude de propriétaires, 17 compagnies d'assurance et l'absence de syndic. Nous avons constitué des syndicats et ensuite coordonné les expertises des assurances.

Puis, avec l'accord du Gouvernement, j'ai proposé d'utiliser le fonds Barnier non pas pour détruire, mais pour reconstruire et conforter les bâtiments existants, tout en les maintenant inhabitables.

Nous avons adapté dans le même temps le dispositif MIRAPI (Mieux Reconstruire Après Inondation) aux crues torrentielles. Un architecte spécialisé a été mobilisé pour réfléchir à la meilleure méthode pour fortifier les immeubles en mobilisant des stratégies pour conforter les fondations des bâtiments. La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) a été impliquée pour travailler en complément sur les protections de berges.

Le financement était un défi majeur. L'État couvrait 80% des dépenses *via* le dispositif MIRA-PI, mais les 20% restants restaient à la charge des propriétaires des

immeubles; au regard des sommes en jeu, les propriétaires n'étaient pas en mesure d'assumer la couverture de ces dépenses. Les assurances ne pouvaient intervenir directement en « extra contractuel » au risque pour elles de créer un précédent. Nous avons finalement réussi à fédérer l'ensemble des compagnies assurances et mettant au regard la totalité des remboursements contractuels, ce qui nous a permis de boucler le tour de table financier.

Aujourd'hui, les travaux sont en cours. Le résultat sera une traversée du village de Fontan résiliente, avec des interventions sur le bâti, les fondations et les protections de berges. Cette solution collaborative et unique en France démontre l'efficacité d'un travail d'équipe impliquant tous les acteurs.

Merci pour cet exemple emblématique du village de Fontan, qui illustre parfaitement ce travail d'équipe. Adrien Couret, pouvez-vous nous expliquer plus généralement comment les assureurs peuvent jouer un rôle moteur dans la résilience à long terme des territoires ?

Adrien COURET Je tiens à vous remercier pour l'action menée face à cet événement. Des situations exceptionnelles nécessitent des mesures exceptionnelles, c'est là le rôle d'un préfet à la reconstruction et d'une Fédération.

Concernant la reconstruction et l'adaptation, je voudrais partager mon expérience de Fukushima. Quelques années après la catastrophe, nous pouvions voir à la fois les villes fantômes dévastées et de nouvelles villes reconstruites différemment, avec une architecture nouvelle et une organisation repensée pour la sécurité.

Cela pose la question suivante: s'adapter, n'est-ce pas reconstruire pour anticiper la prochaine catastrophe ?

En tant qu'assureurs, nous gérons beaucoup d'urgences, mais nous connaissons aussi les zones à risque en France. Ne devrions-nous pas anticiper plutôt que de toujours recourir à des mesures d'exception ? C'est là que le secteur privé et les pouvoirs publics doivent collaborer pour protéger les habitants.

J'espère que le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) permettra de travailler sur cette anticipation, en développant de vrais projets de réaménagement du territoire face au risque climatique. Le défi majeur reste bien sûr le financement.

Nicolas Regny, quelles sont les grandes priorités nationales en matière de prévention et de résilience pour la sécurité civile ? Y a-t-il d'autres initiatives en cours au-delà du plan national d'adaptation au changement climatique ?

Nicolas REGNY Je souhaite aborder la résilience des populations. La loi de 2004 sur la modernisation de la sécurité civile prévoit que le citoyen soit acteur de sa propre sécurité et de celle de ses proches.



“
Notre objectif est de sensibiliser, former et préparer la population aux risques et pas seulement en temps de crise.”

Notre objectif est de sensibiliser, former et préparer la population aux risques et pas seulement en temps de crise.

Nous suscitons des actions de sensibilisation dans les écoles, l'organisation de diverses manifestations comme des conférences ou des “villages de la résilience”. Une loi de 2023 a instauré une “journée nationale de la résilience” en octobre mais notre travail s'étend sur toute l'année. Nous informons les citoyens sur les risques locaux et les formons aux gestes qui sauvent.

Des progrès ont été réalisés, comme l'obligation préalable d'informer les acheteurs et locataires des risques liés à un bien immobilier. Nous organisons également des exercices de sécurité civile avec des simulations d'évacuation ou de mise à l'abri.

Un nouvel outil important est le système FR-Alert, utilisé récemment à Mayotte avant la coupure des réseaux lors du cyclone. Ce système d'alerte téléphonique envoie des messages d'alerte directement sur les téléphones portables sur la zone menacée avec des consignes précises.

Le changement climatique nous aide paradoxalement dans cette démarche de sensibilisation. Des événements comme les feux de forêt en Bretagne en 2022 ou l'érosion côtière rendent les risques plus tangibles pour nos concitoyens. ●

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES



Assurance Prévention est l'association de France Assureurs au service de la prévention des risques du quotidien. Elle porte des actions pour sensibiliser les populations aux risques de la vie quotidienne dans différents domaines: route, santé, sport et loisirs, accidents domestiques, risques naturels, numériques... Seule ou en partenariat avec les pouvoirs publics ou d'autres organismes, Assurance Prévention conduit des études scientifiques et des enquêtes afin d'améliorer la compréhension des risques et déploie des campagnes de communication et des actions de terrain pour faire connaître les comportements à adopter afin de limiter les risques et leurs effets.

<https://www.assurance-prevention.fr/>



Gestionnaire d'actifs indépendant, spécialiste du financement des entreprises, Eiffel Investment Group s'engage à long terme aux côtés des entreprises pour financer leur croissance à travers quatre stratégies: la dette privée, les infrastructures de la transition énergétique, le private equity et les actions et crédits cotés. Adossé au groupe Impala de l'entrepreneur Jacques Veyrat, Eiffel Investment Group cultive une forte expertise industrielle, en particulier dans le domaine de la transition énergétique, mais aussi dans la santé, l'agroalimentaire, le numérique... Eiffel Investment Group travaille au service de grands investisseurs institutionnels et d'épargnants.

<https://www.eiffel-ig.com/>



La Mission Risques Naturels (MRN), est une association créée par la profession de l'assurance en 2000 qui vise à contribuer à une meilleure connaissance, prévention et adaptation face aux risques naturels actuels et à venir. Dans le cadre de sa mission, elle analyse la sinistralité liée aux effets des aléas naturels et fournit des conclusions essentielles pour l'intérêt général. Elle propose des solutions et outils d'ordre technique, scientifique, pédagogique et documentaire.

<https://www.mrn.asso.fr/>

SHIFT

Shift Technology offre des solutions décisionnelles alimentées par l'IA au profit du secteur mondial de l'assurance.

Ses produits permettent aux principaux assureurs d'améliorer les ratios combinés en optimisant et en automatisant les décisions critiques tout au long du cycle de vie des polices. Les solutions de Shift aident à réduire la fraude et les risques, augmenter l'efficacité opérationnelle et proposer une meilleure expérience client.

<https://www.shift-technology.com/fr/>



Media de référence dans le secteur de l'assurance, News Assurances Pro couvre l'actualité des porteurs de risques, des distributeurs et de tout l'écosystème de l'assurance depuis 15 ans.

Il décrypte au quotidien les principaux enjeux et problématiques du secteur. Pionnier dans la couverture vidéo de l'actualité, News Assurances Pro s'impose aujourd'hui comme un précurseur du data journalisme. Grâce à ses cartes animées, rich média et vidéo connectées, News Assurances Pro offre une approche nouvelle de la couverture de l'actualité.

<https://www.newsassurancespro.com/>



Lieu d'analyse, de débat et de réflexion sur les grands enjeux de société, la revue Risques constitue une référence sur les questions de risque et d'assurance. Cette revue à caractère scientifique réunit un comité éditorial composé d'universitaires de toutes les disciplines du risque et de praticiens de l'assurance. Elle s'adresse à un public varié constitué d'assureurs, courtiers, économistes, experts, étudiants mais aussi de responsables politiques, journalistes ou encore leaders d'opinion.

<https://www.revue-risques.fr/>

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

CÔTÉ AGORA

9h00	Introduction	Florence Lustman – <i>présidente, France Assureurs</i>
9h20	« La confiance : cause ou conséquence ? »	Raphaël Enthoven – <i>philosophe et essayiste</i>
10h10	« L'assurance, investisseur clé de l'économie en France et en Europe »	Jörg Asmussen – <i>directeur général, Fédération allemande de l'assurance</i> Guillaume Borie – <i>directeur général, AXA France</i> Agnès Perré – <i>directrice financière, Sanofi France</i>
10h45	« Réparer, recycler, assurer : pour un monde durable »	Jean-Laurent Granier – <i>président-directeur général, Generali France</i> Alexandre Saubot – <i>président, France Industrie</i>
11h10	« Assurance et dérèglement climatique : perspectives internationales »	Thierry Léger – <i>directeur général, groupe SCOR</i> David Snyder – <i>directeur des relations internationales, Association américaine de l'assurance dommages</i> Mirenchu del Valle Schaan – <i>présidente, Fédération espagnole de l'assurance</i>
11h45	« Montée en compétences : défis et perspectives »	Laurent Giovachini – <i>président, Fédération Syntec</i> Patrick Martin – <i>président, MEDEF</i> Kadidja Sinz – <i>présidente de la région Europe, Liberty Speciality Markets - représentante de la profession au Conseil exécutif du MEDEF</i>
12h20	« Assureurs et consommateurs, le grand débat européen »	Nicolas Jeanmart – <i>directeur assurances, Insurance Europe</i> Fausto Parente – <i>directeur général, EIOPA</i>
13h50	« Épargne : les attentes des Français et la réponse des assureurs »	Luc Arrondel – <i>économiste et directeur de recherche au CNRS</i> Martin Landais – <i>sous-directeur des assurances, direction générale du Trésor</i> Philippe Perret – <i>directeur général, Société Générale Assurances - vice-président, France Assureurs</i>
14h30	« Cyberattaques, qui protège qui ? »	Général Aymeric Bonnemaison – <i>commandant de la cyberdéfense au sein de l'état-major des armées françaises</i> Thierry Derez – <i>directeur général, Covéa</i> Jérôme Marilly – <i>adjoint au chef du commandement du ministère de l'intérieur dans le cyberspace</i> Marie Soyer – <i>directrice générale, Alptis</i>
15h25	« L'assurance transport dans la tourmente géopolitique »	Mathieu Berrurier – <i>directeur général, Eyssautier-Verlingue</i> Frédéric Denèfle – <i>président de l'association IUMI, directeur général de GAREX</i> Amiral Nicolas Vaujour – <i>chef d'état-major de la marine</i>
16h10	« La prévention des risques liés à l'âge »	John Beard – <i>directeur du Centre International de Longévité (ILC) de l'université de Columbia (New York, États-Unis)</i> Géraldine Douglas – <i>directrice générale adjointe, H.A.C. Pharma</i> Tanguy Polet – <i>directeur général, Swiss Life France</i> Bruno Vellas – <i>professeur à l'Université de Toulouse, président fondateur de l'IHU Health Age</i>
17h00	« Face aux événements naturels : un jeu d'équipe »	Adrien Couret – <i>directeur général, Groupe Aéma</i> Xavier Pelletier – <i>préfet, Département du Loir-et-Cher</i> Nicolas Regny – <i>chef de bureau post crise, ministère de l'Intérieur</i>
17h40	Intervention du gouverneur de la Banque de France	François Villeroy de Galhau
18h00	Remise de prix du Challenge étudiant S.M.A.R.T.	Jérémy Jawish – <i>CEO et cofondateur, Shift Technology</i> Jean-Hervé Lorenzi – <i>fondateur, Cercle des économistes</i>
18h20	Conclusion	Florence Lustman – <i>présidente, France Assureurs</i>

CÔTÉ FORUM

10h10	« L'assurance au Brésil, enjeux et perspectives »	Dyogo Oliveira – président, Fédération brésilienne de l'assurance Marie-Aude Thépaut – directrice générale, CNP Assurances
10h35	« L'assurance et la parentalité numérique »	Claire Balleys – sociologue et professeure à l'Université de Genève, directrice de Medialab Samuel Comblez – directeur général adjoint, association e-Enfance
11h10	« Le grand défi du logement durable »	Fabrice Bonnifet – directeur développement durable & qualité, sécurité, environnement, Groupe Bouygues Pierre Esparbes – directeur général, Groupe SMABTP Pierre-Henry Pouchelon – secrétaire général, groupe Nexity
11h45	« L'assurance agricole au Maroc, un exemple vertueux de couverture assurantielle »	Bachir Baddou – vice-président délégué, Fédération marocaine de l'assurance Mahmoud Oudrhiri – directeur général délégué de la Mutuelle agricole marocaine d'assurances - Mutuelle centrale marocaine d'assurance (MAMDA-MCMA)
12h20	« Retrait-gonflement des argiles : adaptation, prévention et réparation »	Sarah Gerin-Chassang – directrice, Mission Risques Naturels (MRN) Jean-Vincent Raymondis – directeur général, Saretec France
13h00	Pitches de start-ups	
13h50	« De la prédiction à la prévention en santé »	Christian Allouche – président, Gleamer Stéphane Dessirier – directeur général, Groupe MACSF Benoît Gallix – professeur de médecine, directeur du Check up center de l'Hôpital Américain de Paris Robert Sigal – professeur de médecine, directeur général de l'Hôpital Américain de Paris
14h40	« La réputation, comment la préserver ? »	Claudine Pons – directrice générale, Agence Les Rois Mages Fabien Wathlé – directeur général, Allianz France
15h15	« L'assurance au coeur du financement de l'économie réelle »	Quentin Briard – directeur général global marketing digital & technology, Club Med Nicolas Denis – directeur général, Crédit Agricole Assurances et Predica Fabrice Dumonteil – président, Eiffel Investment Group
15h50	« Les nouveaux risques pour les entreprises en 2030 »	Benoît Chasseguet – président France, Chubb Jérémy Jawish – CEO et cofondateur, Shift Technology Guillaume Savornin – directeur général, CNPP Manon Vermenouze – directrice communication, affaires publiques et RSE, Shark Robotics
16h25	« La lutte contre la fraude en assurance »	Maxence Bizien – directeur général, ALFA Thomas Fatôme – directeur général, CNAM Nicolas Gomart – directeur général, Matmut
17h00	« Les nouveaux risques de l'automobile »	Stéphane Désert – directeur général, Mutuelle de Poitiers Marc Mortureux – directeur général, Plateforme, filière automobile et mobilités

LA GALERIE DE L'INNOVATION

Tout au long de l'événement S.M.A.R.T., les participants ont pu découvrir dans l'espace « Galerie de l'innovation » des start-ups françaises et internationales porteuses de solutions dans des domaines variés: certification numérique, cybersécurité, surveillance environnementale et gestion des catastrophes, traduction vidéo, extinction des incendies et prévention en santé. Leurs représentants sont venus « pitcher » dans la salle Forum afin de présenter leurs démarches et offres de services innovantes.



Certificall offre des services de certification numérique par application mobile, facilitant la vérification et l'authentification de photos pour déclarer les sinistres, faire des états des lieux, suivre des chantiers ou prouver l'exécution d'une prestation.

<https://certificall.app>



Certificall



Souscription / Visites de risque



Déclarations de sinistre



Lutte contre la fraude



DATTAK.
La meilleure défense

L'assurance cyber proactive
pour toutes les entreprises

POUR LES ENTREPRISES ALLANT
JUSQU'À 1MD DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Dattak est une insurtech spécialisée contre les cyberattaques qui propose plusieurs services de cybersécurité afin de détecter, évaluer et réduire proactivement le risque de cyberattaque. Cette start-up propose également, selon le profil de risque de l'entreprise, une police d'assurance cyber adaptée, simple et complète pour indemniser en cas d'attaque.

www.dattak.io/fr



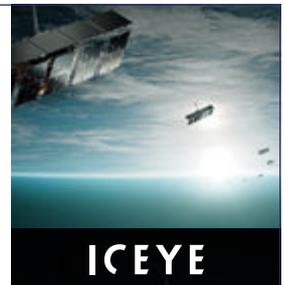
Translate your videos
into any language

Lipitt propose une solution de traduction vidéo par IA, permettant de traduire des vidéos dans plus de 30 langues avec clonage vocal et synchronisation labiale.

www.lipitt.com

Iceye est une entreprise spécialisée dans la fourniture de services d'imagerie radar par micro-satellite, offrant des données précises et actualisées pour de nombreuses applications, notamment la surveillance environnementale et la gestion des catastrophes.

www.iceye.co



Shark Robotics conçoit et fabrique des robots terrestres haut de gamme destinés à des environnements hostiles, notamment pour la sécurité incendie, la défense et le nucléaire, avec des robots tels que le Colossus, son robot phare développé en collaboration avec la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Ce robot excelle dans des missions critiques telles que l'extinction des incendies, l'évacuation des blessés et le transport de matériel (il a notamment fait ses preuves lors de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris).

www.shark-robotics.com



SHARK
ROBOTICS



TOUT COMMENCE
PAR VOTRE CHECK-UP

Zoï offre un parcours complet de médecine préventive, comprenant un check-up approfondi de 36 bilans et l'analyse de près de 200 biomarqueurs, avec un suivi personnalisé sur une année complète via une application dédiée. Ce service vise à améliorer la qualité et l'espérance de vie dans de bonnes conditions de ses utilisateurs.

www.zoi.com/fr

Challenge étudiants

36 HEURES POUR TRANSFORMER L'IMAGE DE L'ASSURANCE

Élaborer des solutions visant à renforcer l'attractivité du secteur de l'assurance: tel a été le défi relevé par 24 étudiants sélectionnés pour participer au Challenge étudiants organisé les 18 et 19 décembre, en parallèle de l'événement S.M.A.R.T.

Organisés en six équipes, les étudiants de niveau master 2 issus d'universités ou de grandes écoles ont bénéficié de conseils de coaches et d'experts en gestion de projet, communication et prise de parole afin d'élaborer et de présenter leurs projets devant les membres du jury.



LES EXPERTS

Gestion de projet:

- Alban Claude – Axa
- Clarisse Moussié – Zen Value
- Mariyam Sfendla – Aéma Groupe

Communication et prise de parole:

- Isabelle Caminade – Chubb
- Pascal Le Guern – Conférencier
- Éric Maillard – Generali

LES MEMBRES DU JURY

Président du jury:

Jean-Hervé Lorenzi,
fondateur du Cercle des Économistes

- Emmanuelle Calès – Klésia
- Véronique Jolly – Matmut
- Gaëlle Le Gloanec – France Assureurs
- Benoît Legros – Shift Technology
- Alexis Meyer – France Assureurs
- Sylvain Mortera – Aréas
- Kati Nisipasu – Scor
- Joseph Trinh – Julhiet Sterwen
- Laurent Villemaud – Pastelle



Challenge étudiants

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

1

Team « Les Dauphines »



- **Alicia Braun** – Université Paris Dauphine, Droit des Assurances
- **Jeanne Gautier** – Université Paris Dauphine, Droit des Assurances
- **Mathilde Pradines** – Université Paris Dauphine, Droit des Assurances
- **Inès Sanson** – Université Paris Dauphine, Droit des Assurances

PROJET « **Undergraduate program** », un programme collaboratif entre France Assureurs, des entreprises d'assurance et des établissements scolaires partenaires, pensé pour accroître le nombre d'étudiants en bac+3 au sein des filières assurantielles et *in fine* le nombre de candidatures dans les entreprises du secteur.

2

Team « Les Risk Busters »



- **Lylie Carla Abessolo** – Institut des Assurances d'Aix-Marseille, Droit des Assurances
- **Marie-Emmanuelle Assi** – Université Paris Nanterre, Ingénierie Statistique et Économique de la Finance, de l'Assurance et du Risque
- **Moussa Bathily** – Université Paris Nanterre, Ingénierie Statistique et Économique de la Finance, de l'Assurance et du Risque
- **Jules Perchet** – ENASS Paris, Management de l'assurance

PROJET « **J'organise mon stage de seconde** », sur la plateforme « J'assure mon futur », un onglet de mise en relation entre élèves de seconde et entreprises du secteur de l'assurance pour transformer cette étape souvent considérée comme contraignante et stressante en une véritable immersion au cœur du secteur.

3

Team « Les 4 Fant'Actuaires »



- **Marielle Boyom** – EURIA Brest, Actuariat
- **Litisia Feuangueu Douanguim** – EURIA Brest, Actuariat
- **Josue Emmanuel Kamdem Kamwa** – EURIA Brest, Actuariat
- **Carel Vezian Danjie Kouemo** – EURIA Brest, Actuariat

PROJET « **Assur'Thon Avenir** », un programme complet pour découvrir le secteur de l'assurance avec hackatons thématiques bimestriels pour travailler sur des cas concrets, communauté entre volontaires du secteur et universitaires et certification pour valoriser son CV.

Team « L'Astrat »



- **Salma Banane** – Université Paris Nanterre, Ingénierie Statistique et Économique de la Finance, de l'Assurance et du Risque
- **Thomas Bellec** – Devinci Executive Education, Marketing digital
- **Inès Djatsa** – EURIA Brest, Actuariat
- **Chérif Djilani** – Devinci Executive Education, Marketing digital

Team « La Junior Assur' »



- **Jade Jouvent** – Institut des Assurances d'Aix-Marseille, Droit des Assurances
- **Margot Laroche** – Institut des Assurances d'Aix-Marseille, Droit des Assurances
- **Julie Martino** – Institut des Assurances d'Aix-Marseille, Droit des Assurances
- **Yining Wang** – Toulouse School of Economics, Statistique et Économétrie

Team « Les Lawyers Coasters »



- **Lucilla Iannuzzi** – Université de Bordeaux, Ingénierie des Risques Économiques et Financiers
- **Manouchak Khatchatryan** – Institut des Assurances d'Aix-Marseille, Droit des Assurances
- **Valentine Roncin-Fressancourt** – Institut des Assurances d'Aix-Marseille, Droit des Assurance
- **Harry Venet** – Université de Bordeaux, Ingénierie des Risques Économiques et Financiers

CÔTÉ FORUM





L'assurance au Brésil, enjeux et perspectives



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Christian PIEROTTI

France Assureurs

INTERVENANTS



Dyogo OLIVEIRA

président de la Fédération
brésilienne de l'assurance



Marie-Aude THÉPAUD

directrice générale
de CNP Assurances

Géant de l'Amérique latine, avec plus de 215 millions d'habitants, dont plus de 50% ont moins de 35 ans, avec son économie diversifiée, son territoire immense et des enjeux climatiques et sociaux majeurs, le Brésil est l'un des marchés de l'assurance dont la croissance est la plus dynamique au monde.

Dyogo Oliveira, président de la Fédération brésilienne de l'assurance, évoque ici les spécificités et le potentiel de ce marché pour les assureurs ainsi que leur rôle dans l'adaptation au changement climatique dans le contexte de la préparation de la COP 30.

Marie-Aude Thépaut, directrice générale de CNP Assurances, partage quant à elle, l'expérience et la stratégie d'un grand groupe d'assurance dans ce pays où le taux de pénétration de l'assurance est encore faible et où les enjeux ESG sont saillants.

Christian PIEROTTI **Pouvez-vous nous donner un aperçu général du marché brésilien de l'assurance, de ses caractéristiques et de ses défis ?**

Dyogo OLIVEIRA Le marché brésilien de l'assurance connaît une forte croissance depuis la pandémie, avec plus de 10% de croissance annuelle depuis quatre ans. Pour 2024, nous prévoyons une hausse de 11% et pour 2025, de 9,5%.

Cette croissance s'explique par plusieurs facteurs :

- des améliorations du cadre légal et réglementaire ;
- un investissement massif dans la technologie : plus de 20 milliards de réaux (environ 4 milliards de dollars) cette année, soit 2% des résultats du secteur ;
- une digitalisation complète des processus (contacts clients, back-office, réclamations) ;



- une diversification des canaux de distribution, au-delà du réseau traditionnel de la bancassurance, incluant des partenariats avec le commerce de détail, l'industrie automobile, l'électronique et le secteur du voyage ;

- une diversification du marché lui-même, avec l'arrivée d'environ 10 nouvelles sociétés par an sur cette période, portant le total à 140 assureurs sur le marché brésilien.

Cette croissance est considérée comme solide et durable, n'étant pas basée sur des politiques incitatives. Le marché de l'assurance prend vraiment sa place dans l'économie brésilienne.

Pouvez-vous nous parler de l'implantation de CNP Assurances au Brésil et de votre adaptation à ce marché dynamique et diversifié ?

Marie-Aude THÉPAUT CNP Assurances est présente au Brésil depuis plus de 20 ans.

Notre stratégie repose sur deux piliers : des partenariats historiques de long terme, comme celui avec la Caixa Economica Federal, une grande banque publique brésilienne, pour la bancassurance ; un modèle ouvert développé depuis deux ans avec divers acteurs, comme XP (courtier digital) et Banco de Brasília.

Le Brésil présente un fort potentiel de croissance pour l'assurance : le taux de pénétration de l'assurance y est de 4% du PIB, contre plus du double en France, et seulement 15% de la population détient au moins un produit d'assurance.

Nous nous concentrons sur l'épargne et la protection, proposées via le réseau de la Caixa et d'autres accords de distribution. Un produit spécifique et intéressant est le Consorcio, une sorte de tontine, permettant l'accès à la propriété pour une population n'ayant pas accès au crédit traditionnel. Ce produit est particulièrement pertinent dans le contexte actuel de hausse des taux d'intérêt au Brésil (environ 12%).



Le Brésil accueillera la COP 30 l'année prochaine, pouvez-vous évoquer l'exposition du pays à la transition écologique et au changement climatique ?

Dyogo OLIVEIRA Le changement climatique est une priorité majeure pour le marché de l'assurance au Brésil. Contrairement au passé, le pays fait désormais face à des cyclones et à des inondations fréquentes. Une récente inondation dans le sud a eu un impact d'environ un milliard de dollars sur le secteur de l'assurance. Nous travaillons avec la Fédération pour préparer le secteur à ces défis.

“

Le changement climatique est une priorité majeure pour le marché de l'assurance au Brésil.

Nous développons un hub sur le changement climatique au Brésil, en collaboration avec des instituts de recherche et l'Agence du Climat pour créer des modèles de prévision à plus long terme. Ces modèles aideront à gérer les risques climatiques qui affectent divers secteurs, notamment l'immobilier, les villes et la santé.

Le secteur agricole, représentant 25% du PIB brésilien, n'est assuré qu'à 6%. Nous devons mieux comprendre et analyser ses risques, afin d'offrir une couverture adéquate.

Notre Fédération a proposé une assurance pour les catastrophes sociales, visant à protéger les familles touchées par les inondations et les glissements de terrain. Nous collaborons également avec le gouvernement pour la prochaine COP et soulignons l'importance du secteur de l'assurance dans l'adaptation au changement climatique et la résilience.

Nous préparons une forte présence des assureurs à la COP de l'année prochaine à Belém, en travaillant avec le gouvernement pour inclure le rôle du secteur de l'assurance dans la déclaration finale concernant l'adaptation au changement climatique.

Pouvez-vous nous parler de la stratégie ESG de CNP Assurances, notamment au Brésil ?

Marie-Aude THÉPAUT La durabilité est au cœur de la mission de CNP Assurances, particulièrement au Brésil, où nous jouons trois rôles principaux.

Un rôle d'assureur responsable: nous développons la micro-assurance pour répondre aux besoins d'une population souvent dépendante d'un seul revenu. Nous proposons deux produits «accidents de la vie»: l'un couvrant les frais de santé, l'autre le décès, avec des primes d'environ deux euros par mois. La distribution reste un défi majeur, nécessitant une sensibilisation de la population. Nous avons établi un partenariat avec Correos, le service postal brésilien, pour atteindre un public plus large, y compris dans les régions reculées comme l'Amazonie.

Un rôle d'investisseur responsable: bien que le marché des investissements ESG soit moins développé au Brésil qu'en Europe, nous participons à quelques fonds axés sur la transition écologique et l'éducation. Nous anticipons une croissance de ce secteur, similaire à l'évolution observée en Europe.

Un rôle de soutien à des actions via notre fondation: nous soutenons des initiatives à impact socio-environnemental, notamment en parrainant 500 familles dans la forêt amazonienne, en partenariat avec l'organisation non gouvernementale Idesam. Cette approche vise à maintenir les populations locales dans la forêt, ce qui est considéré comme la meilleure protection contre la déforestation. ●



“
La durabilité est au cœur de la mission de CNP Assurances, particulièrement au Brésil.



L'assurance et la parentalité numérique



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Alain-Marc CHESNIER

commission accidents de la vie
courante et risques naturels
d'Assurance Prévention

INTERVENANTS



Claire BALLEYS

sociologue et professeure
à l'Université de Genève,
directrice de Medialab



Samuel COMBLEZ

directeur général adjoint
de l'association e-Enfance

Comment l'assurance, à travers sa mission de prévention, peut-elle collaborer et innover pour devenir un véritable partenaire de la parentalité numérique responsable et un allié clé de la protection des familles face aux risques numériques ?

Cette table ronde explore le rôle de la prévention dans la parentalité numérique et les contributions que le secteur de l'assurance peut y apporter.

Claire Balleys, sociologue et professeure à l'Université de Genève, directrice de Medialab, y aborde l'évolution des pratiques numériques des jeunes et leurs impacts familiaux ainsi que les défis pour les parents dans l'accompagnement de leurs enfants en ligne. Samuel Comblez, directeur général adjoint de l'association e-Enfance, met en lumière les principaux risques numériques pour les enfants et les bonnes pratiques à adopter pour une utilisation responsable du numérique.

Alain-Marc CHESNIER **Pouvez-vous nous parler de l'utilisation intensive des téléphones portables chez les jeunes ?**

Claire BALLEYS Le smartphone fait partie intégrante de nos vies. Quasiment tous les adultes ont désormais un téléphone portable sur eux. Cet objet est également entré dans la vie des enfants et des adolescents. Il est important d'adopter une perspective globale sur l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux, sans se focaliser uniquement sur les jeunes.

Ces objets sont offerts par les adultes et accompagnent les enfants depuis leur naissance. Un adolescent de 15 ans aujourd'hui a grandi avec un smartphone, capturant chaque étape importante de sa vie. Les enfants apprennent à se percevoir à travers l'écran dès leur plus jeune âge. Il est donc naturel que ces objets soient attractifs pour eux, d'autant plus qu'ils observent constamment les adultes les utiliser. Les smartphones sont devenus indispensables pour de nombreuses tâches quotidiennes, que ce soit pour acheter un billet de train, communiquer avec sa famille, consulter l'actualité ou faire des achats. Les enfants grandissent dans cet environnement hyperconnecté où le téléphone est omniprésent.

“ Il est important d'adopter une perspective globale sur l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux, sans se focaliser uniquement sur les jeunes.

Comment cela a-t-il changé le fonctionnement des familles ? Quels sont les impacts, positifs ou négatifs et comment cela évolue-t-il ?

Claire BALLEYS Mes recherches en sociologie et socio-anthropologie révèlent une forme de conversation continue au sein des familles. Le smartphone est devenu une condition d'acquisition de l'autonomie dans l'espace public pour les enfants, permettant aux parents de les contacter à tout moment. Cela crée un lien permanent et peut donner l'impression que le parent est omniscient et omnipotent.

Cette conversation continue estompe les frontières entre les différents contextes de vie. Les sociologues nomment cela le « contexte collapse » : les frontières entre l'école, le travail et la maison s'effacent. Par exemple, je peux recevoir des messages de mes filles pendant que je travaille ou des courriels professionnels lorsque je suis à la maison. Cette situation change fondamentalement nos façons d'être ensemble en famille.

En tant que responsable du 3018 à l'association e-Enfance, vous avez probablement observé que cette omniprésence du téléphone dans la vie des enfants présente des risques, notamment de harcèlement.

Samuel COMBLEZ L'association e-Enfance accompagne les familles depuis 20 ans. Nous observons l'évolution des risques liés au numérique. Le principal problème évoqué par les parents est le temps passé par les enfants sur ces outils. Il s'agit du premier sujet abordé lors de nos actions de prévention. Il est également nécessaire de considérer la qualité du contenu consommé et non uniquement la durée. Une heure de documentaires éducatifs n'équivaut pas à une heure de vidéos divertissantes sans valeur ajoutée.

Il est important de s'intéresser à ce que font les enfants sur les réseaux pour leur apprendre à mieux consommer du contenu. L'équilibre de vie est essentiel : il faut du temps pour le sport, les amis, et même pour ne rien faire, ce qui est fondamental pour le développement de l'enfant. Les écrans sont des lieux de socialisation,



d'apprentissage et de divertissement mais il faut aussi encourager d'autres activités.

Le deuxième risque majeur est le harcèlement. Les jeunes sont à l'aise avec la technologie, mais ont besoin d'aide pour apprendre les relations sociales. Une étude de e-Enfance montre que les enfants commencent à utiliser Internet à 5 ans et 10 mois avec leurs parents, et deviennent autonomes un an plus tard. 67% des enfants de 6 à 10 ans sont inscrits sur les réseaux sociaux, souvent sans accompagnement.

Depuis la fin de la pandémie de Covid-19, nous constatons une augmentation des cas de chantage, d'escroquerie, de piratage et d'usurpation d'identité chez les jeunes. Ils sont également exposés à des contenus inadaptés comme la pornographie, la violence et les fake news. Il est essentiel que les parents s'intéressent aux activités en ligne de leurs enfants, même s'ils ne sont pas experts. Comme pour le sport, nous pouvons observer et guider sans être spécialistes. Il faut aussi accepter d'apprendre des enfants sur ces sujets.

Il est également intéressant que les enfants posent leur téléphone pour nous expliquer ce qu'ils font.

Samuel COMBLEZ Effectivement, il est rassurant de s'intéresser à leurs activités en ligne. Les jeunes sont généralement enthousiastes à l'idée d'expliquer aux parents, ce qui dédramatise la situation. Nous constatons que les jeunes sont de moins en moins naïfs et plus critiques envers le contenu en ligne, ce qui montre que la prévention fonctionne. Il faut s'appuyer sur leurs connaissances et compétences pour progresser ensemble.

Chez Assurance Prévention, nous nous sommes penchés sur le risque de cyberharcèlement. Pouvez-vous évoquer ce phénomène, son ampleur, ses manifestations et la souffrance qu'il engendre chez les enfants ?

Samuel COMBLEZ Le harcèlement touche 25% des familles françaises, que ce soit comme victime, auteur ou témoin. Les victimes décrivent une violence extrême, notée à près de 10 sur une échelle de 0 à 10. Le harcèle-

ment isole socialement, particulièrement sur les réseaux sociaux où les parents sont moins vigilants. Les situations peuvent durer des mois, voire des années, menant à un épuisement extrême. Le 3018, numéro d'aide anonyme et gratuit, reçoit régulièrement des appels de jeunes en détresse, parfois suicidaires.

67% des enfants du primaire sont sur les réseaux sociaux, avec du harcèlement fréquent via WhatsApp et Snapchat. Ces applications, perçues comme familiales, sont souvent sous-estimées en termes de risques. Les parents transmettent parfois leurs propres téléphones sans protection adéquate, exposant les enfants à des contenus inappropriés.

La prévention reste insuffisante, malgré les efforts de l'Éducation nationale. Le harcèlement, qui constitue un délit, se produit aussi dans le sport, les loisirs et la rue. Il faut encourager la parole des victimes et le signalement des situations, car le silence peut mener à des conséquences dramatiques.

Le cyberharcèlement représente un nouveau défi en matière de prévention. Quels conseils donneriez-vous pour réduire les risques liés à l'exposition numérique et au harcèlement dans les familles ?

Claire BALLEYS En tant que chercheur, je tiens à rappeler que le harcèlement n'est pas né avec le numérique. Internet offre de nouveaux espaces pour son exercice, prolongeant parfois les situations au-delà de l'école ou de la rue. L'avantage est que cela laisse des traces exploitables. La violence entre enfants a toujours existé, comme le montre le film « La guerre des boutons ». Il est important de travailler sur les valeurs à la racine, souvent à l'école où le harcèlement prend naissance. Il faut aussi adapter notre approche selon l'âge de l'enfant. Certains parents optent pour un contrôle parental total, mais cela peut être contre-productif. Il est important de respecter l'univers et le jardin secret des jeunes.

Nous devons nous souvenir de notre propre adolescence et distinguer les différentes étapes de l'enfance à l'adolescence. L'âge a une grande importance dans la compréhension des comportements. Plutôt que de juger, il est préférable d'établir un dialogue bienveillant avec les jeunes. Les parents doivent s'intéresser aux cultures juvéniles, même si elles leur semblent étranges. Cette incompréhension entre générations n'est pas nouvelle. Il faut différencier ce qui relève d'une simple différence générationnelle de ce qui est réellement problématique, comme le harcèlement. L'essentiel est de maintenir un dialogue ouvert, sans être dans un contrôle excessif qui pourrait s'avérer contre-productif.

Faut-il tout de même établir des règles ?

Samuel COMBLEZ Je préfère parler d'encadrement. Il est nécessaire d'établir des limites, notamment pour garantir un sommeil suffisant. Le téléphone n'est pas un « doudou ». Cependant, pour bien encadrer, il faut

comprendre les pratiques des jeunes. Prenons l'exemple de Fortnite: une partie dure 20 minutes. Si vous interrompez votre enfant au milieu d'une partie, cela peut créer des tensions. En revanche, si vous comprenez le fonctionnement du jeu, vous pouvez fixer des limites cohérentes, comme autoriser une ou deux parties avant le dîner. Cette approche montre que vous vous intéressez à leur univers, tout en maintenant un cadre.

Avez-vous des conseils pour gérer la vie numérique dans le cadre familial, sans qu'elle ne devienne problématique ?

Samuel COMBLEZ Le harcèlement souffre de nombreuses idées reçues et d'une certaine banalisation, y compris chez les professionnels. Il est important de sensibiliser et former davantage les parents et les professionnels sur la réalité du harcèlement et du cyberharcèlement. Les adultes doivent prendre l'initiative d'aborder ces sujets avec les enfants, car ces derniers ne le feront pas spontanément. Une enquête récente montre que 71% des parents ignorent ce que font leurs enfants en ligne, bien que 93% soient conscients des impacts potentiels. Il ne faut pas craindre d'aborder ces sujets, même sensibles, comme les fake news ou l'exposition à la pornographie. Parler avec ses enfants, par exemple de l'exposition aux images pornographiques, ne signifie pas en faire la promotion.

Le 3018 est un service qui offre des conseils personnalisés aux jeunes, parents et professionnels sur ces questions. La prévention générale est importante, mais il faut aussi pouvoir apporter des réponses adaptées à des situations spécifiques.

Je tiens à remercier France Assureurs pour cette invitation. Notre association agit en prévention et traite-

“

Il est important de sensibiliser et former davantage les parents et les professionnels sur la réalité du harcèlement et du cyberharcèlement.

ment des situations, grâce au 3018, depuis 20 ans, et cela grâce au mécénat et à la générosité de nos soutiens. Le secteur de l'assurance est historiquement notre premier soutien, ce qui montre l'importance de notre collaboration. Notre objectif est de rassurer les parents et de leur donner les outils nécessaires pour accompagner leurs enfants. Nous ne cherchons pas à effrayer, mais à informer sur les risques tout en apportant des solutions. Il s'agit d'une mission que nous devons accomplir collectivement.

Alain-Marc CHESNIER Les assureurs s'engagent dans la prévention à travers Assurance Prévention. Nous sommes partenaires d'e-Enfance et avons lancé notre dispositif «CyberPrev», lors du «*Safer Internet Day*», le 6 février 2024. Cette plateforme propose notamment un «*webtoon*» sur le harcèlement et des conseils pour les enseignants. Nous en faisons la promotion sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram. Notre association continue à lutter contre les risques numériques et à favoriser la sérénité dans les familles concernant la place du numérique. ●



Le grand défi du logement durable



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Christophe DELCAMP

France Assureurs

INTERVENANTS



Pierre ESPARBES

directeur général
du Groupe SMABTP



Fabrice BONNIFET

directeur Développement
durable & Qualité,
sécurité, environnement
du Groupe Bouygues



Pierre-Henry POUCHELON

secrétaire général
du Groupe Nexity

Plus décarbonés, plus résilients face aux aléas climatiques et offrant une meilleure qualité de vie à leurs occupants: quelles sont les solutions concrètes pour construire les logements de demain ? Comment l'industrie du bâtiment peut-elle se transformer pour répondre à ces enjeux tout en restant économiquement viable ? Quelles collaborations entre constructeurs, assureurs et pouvoirs publics sont nécessaires pour accélérer la transition vers un habitat véritablement durable ?

Pierre Esparbes, directeur général du Groupe SMABTP, Fabrice Bonnifet, directeur Développement durable & Qualité, sécurité, environnement du Groupe Bouygues et Pierre-Henry Pouchelon, secrétaire général du Groupe Nexity, présentent ici respectivement les visions d'un assureur spécialisé dans le BTP, d'un grand acteur de la construction et d'un promoteur immobilier majeur.

Christophe DELCAMP **Comment l'assurance prend-elle en compte les nouveaux aléas liés au changement climatique, et comment ces données influencent-elles les normes de construction pour les rendre plus durables ?**

Pierre ESPARBES Le changement climatique est une réalité qui s'amplifiera dans les prochaines années. En France, nous sommes déjà à plus de 2,1 degrés et risquons d'atteindre plus de 3 degrés à moyen terme. Les études convergent sur l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques, ainsi sur l'apparition de nouveaux phénomènes, comme la submersion marine.

Les règles de construction ont historiquement visé la sécurité des personnes, plutôt que la protection des biens. La réglementation s'est élargie au cours des vingt dernières années pour inclure la performance énergétique, l'accessibilité et récemment la décarbonation. Aujourd'hui, nous prenons conscience de la nécessité de protéger aussi les biens face au changement climatique.

Le défi est de concilier ces multiples réglementations, sans rendre les logements inabordables. Il faut éviter une situation comme à Mayotte ou en Martinique, où une part importante de l'habitat ne respecte pas les normes. Il sera nécessaire de prioriser les enjeux dans la construction, car répondre à tous les défis simultanément pourrait s'avérer trop coûteux.

En tant que constructeur, comment intégrez-vous cet empilement de réglementations dans l'acte de construire et comment prenez-vous en compte les risques climatiques et environnementaux pour améliorer la construction ?

Fabrice BONNIFET La construction durable nécessite une approche locale adaptée. La réglementation RE2020 vise à réduire l'empreinte carbone des bâtiments d'ici 2031. Les constructeurs doivent explorer de nouveaux matériaux, comme le béton bas carbone, la pierre, le bois et la terre crue. L'industrialisation de la construction, notamment hors site, pourrait émerger en France pour réduire les coûts.

Une nouvelle approche « materials as a service » est envisagée. Les équipements (éclairage, ventilation, ascenseurs) seraient fournis gratuitement par les équipementiers, qui se rémunéreraient sur l'usage. Cela réduirait les coûts de construction (CAPEX), mais augmenterait les coûts d'exploitation (OPEX).

Pour optimiser l'utilisation des espaces, les logements devront être plus modulables. Actuellement, 37 % des logements sont sous-occupés. Les promoteurs pourraient concevoir des appartements s'adaptant à l'évolution des familles, permettant par exemple de transformer des chambres d'enfants en studios indépendants.

L'intensification de l'usage des espaces existants générera des revenus supplémentaires pour les propriétaires et permettra de loger plus de personnes. Il s'agit d'une réponse à la sous-occupation actuelle des logements, dont 17 % sont vacants.

La construction neuve sera limitée pour préserver la biodiversité et réduire les îlots de chaleur. L'accent sera mis sur la réhabilitation et l'optimisation de l'existant. Pour le peu de constructions neuves, nous privilégierons la construction semi-industrielle hors site et le « as a service » pour réduire les coûts et l'empreinte carbone.

Le modèle « as a service » incite les fournisseurs à proposer des équipements plus durables. Par exemple, un ascensoriste aura intérêt à installer du matériel fiable pour minimiser les interventions. Selon des simulations, cette approche pourrait réduire l'empreinte carbone d'un facteur 4 à 5 sur la durée de vie d'un bâtiment.

La construction en pierre pourrait connaître un regain d'intérêt en tant que matériau bas carbone et esthétique.

Le Groupe Nexity partage-t-il cette vision et ces pistes pour réduire les coûts ?

Pierre-Henry POUCHELON Le défi est de construire des logements durables et abordables. L'industrie immobilière fait face à une double crise : de l'offre et de la demande. En 2024-2025, nous prévoyons seulement

200 000 logements construits : 50 000 maisons individuelles, 80 000 logements sociaux et 90 000 par les promoteurs immobiliers. Il s'agit d'une baisse considérable par rapport à 2019 (167 000 logements pour les seuls promoteurs).

Les clients ont perdu 25% de pouvoir d'achat, partiellement compensé par la baisse des taux de crédit (équivalant à 8% de pouvoir d'achat regagné) et des hausses de salaire. Les promoteurs ont dû baisser leurs prix, mais sont confrontés à des coûts de revient en hausse, notamment à cause du foncier et des coûts de construction.

La crise actuelle a des aspects positifs. Elle met fin à une course au foncier, qui avait entraîné une surévaluation des terrains. Le métier de promoteur redevient un métier de risque, ce qui est bénéfique. Le foncier représente environ 25% du prix de revient d'une opération. Les coûts de construction, qui constituent 50% du prix, ont augmenté de 17% ces deux dernières années, en raison de l'inflation, de la guerre en Ukraine et des nouvelles normes, comme la RE 2020.

Pour réduire ces coûts, nous travaillons sur l'optimisation des achats, l'industrialisation partielle et l'économie circulaire. Nous devons également réduire nos frais généraux.

Notre objectif est de produire des logements durables et abordables. Chez Nexity, nous avons deux ans d'avance sur la RE2020. Cependant, il faut que les acheteurs puissent s'offrir ces logements et que les investisseurs y trouvent une rentabilité.

Le modèle de la promotion immobilière évolue. La vente en état futur d'achèvement (VEFA) devient moins courante. Nous nous orientons vers la régénération urbaine et l'intensification des usages sur des sites existants. Cela nécessite d'acheter des terrains, sans condition suspensive, ce qui implique de s'associer à des partenaires financiers pour partager les risques.

Nous faisons donc face à une crise de l'offre, de la demande, et à une mutation du modèle. Il est urgent d'avoir une politique du logement claire et stable dans le temps, afin d'attirer les investisseurs particuliers et institutionnels, essentiels pour financer la rénovation et la construction de nouveaux logements.

Pouvez-vous nous parler des impacts techniques et assurantiels de l'industrialisation de la construction, notamment en matière de responsabilité des fabricants ?

Pierre ESPARBES L'industrialisation du bâtiment est un sujet dont nous parlons depuis 30 ans et j'espère voir cette révolution de mon vivant. Il existe encore d'importantes marges de progrès dans ce domaine.

Notre rôle d'assureur est d'accompagner la filière dans l'adoption de nouveaux procédés, technologies et matériaux. Il est de notre responsabilité de soutenir

l'innovation, que ce soit dans les matériaux, les technologies ou les schémas constructifs.

La préfabrication et l'industrialisation posent des défis assurantiels importants, mais je suis convaincu que nous serons à la hauteur. Le principal obstacle dans le secteur du bâtiment est sa nature cyclique, qui complique les investissements dans des outils de production industriels. Si nous parvenions à stabiliser l'activité du bâtiment, cela favoriserait l'émergence de nouveaux processus constructifs.

“

Notre rôle d'assureur est d'accompagner la filière dans l'adoption de nouveaux procédés, technologies et matériaux. Il est de notre responsabilité de soutenir l'innovation, que ce soit dans les matériaux, les technologies ou les schémas constructifs.

Au-delà de l'industrialisation, vous avez évoqué de nouveaux matériaux. En tant qu'assureurs, nous nous intéressons aux matériaux biosourcés, comme le lin ou le chanvre, qui ont une faible empreinte carbone, mais peuvent poser des problèmes en cas d'incendie. Comment, en tant que constructeurs, intégrez-vous ces nouveaux matériaux biosourcés dans vos projets ?

Fabrice BONNIFET L'utilisation des matériaux de construction est fortement réglementée en France. Le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et les pompiers autorisent l'usage de certains matériaux,

“

L'innovation dans le secteur du bâtiment devra se faire principalement au niveau des modèles d'affaires et organisationnels, plutôt que technologiques.



et sans leur agrément, il est impossible de les utiliser. Les nouveaux matériaux doivent passer par un long processus d'approbation avant d'être mis en œuvre.

Concernant les matériaux biosourcés, leur utilisation se développera dans certains cas spécifiques, comme la surélévation dans les « dents creuses urbaines ». Cependant, l'idée de remplacer tout le béton par du bois est irréaliste. Il n'y aura pas assez de bois disponible, et l'empreinte carbone totale du bois, incluant la déforestation, n'est pas nécessairement avantageuse.

La pierre semble être une alternative plus crédible, mais son utilisation nécessitera une industrialisation et potentiellement des partenariats entre promoteurs et producteurs pour garantir des volumes suffisants.

L'innovation dans le secteur du bâtiment devra se faire principalement au niveau des modèles d'affaires et organisationnels, plutôt que technologiques. Le défi est de proposer des solutions conformes à la RE2031, sans augmentation significative des coûts, pour maintenir l'accessibilité des logements.

Quelles sont vos priorités ou demandes pour améliorer la collaboration entre promoteurs, constructeurs et assureurs, à l'instar d'autres secteurs d'activité ?

Pierre-Henry POUCHÉLON Il est fondamental de développer un écosystème ouvert, afin d'attirer des capitaux et réduire les coûts de construction. L'industrialisation est essentielle, mais actuellement, elle est souvent plus coûteuse que les méthodes artisanales dans notre secteur.

Le défi majeur réside dans les exigences spécifiques des élus locaux, qui sont les décideurs finaux. L'industrialisation nécessite une certaine standardisation, ce qui peut entrer en contradiction avec ces demandes spécifiques.

“

Nous devons créer un écosystème comprenant des investisseurs, des assureurs, des industriels, des élus locaux et des promoteurs, tous conscients de l'urgence de la situation, pour résoudre la crise du logement.

Nous devons créer un écosystème comprenant des investisseurs, des assureurs, des industriels, des élus locaux et des promoteurs, tous conscients de l'urgence de la situation, pour résoudre la crise du logement. Nous avons les moyens de créer des logements durables, comme le démontrent notre projet avec Carrefour et la rénovation des entrées et cœurs de ville.

Le passage à l'échelle supérieure ne sera possible qu'avec un écosystème engagé, dépassant les contradictions actuelles, et se concentrant sur la création de logements durables et abordables, tout en assurant une rentabilité pour les investisseurs.

Pierre ESPARBES Je souscris pleinement à ce souhait de coopération entre les différents acteurs. ●



L'assurance agricole au Maroc, un exemple vertueux de couverture assurantielle



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Christian PIEROTTI

France Assureurs

INTERVENANTS



Bachir BADDOU

vice-président délégué
de la Fédération
marocaine de l'assurance



Mahmoud OUDRHIRI

directeur général délégué
de la Mutuelle agricole
marocaine d'assurances
- Mutuelle centrale
marocaine d'assurance
(MAMDA-MCMA)

Le système d'assurance agricole mis en place au Maroc depuis une trentaine d'années pour accompagner les agriculteurs est un programme de référence en Afrique. Ce programme est considéré par les spécialistes, les observateurs et la banque mondiale comme une success story. Bachir Baddou, vice-président délégué de la Fédération marocaine de l'assurance et Mahmoud Oudrhiri, directeur général délégué de la Mutuelle agricole marocaine d'assurances - Mutuelle centrale marocaine d'assurance (MAMDA-MCMA) présentent ici les caractéristiques et les facteurs de succès de ce modèle ainsi que les évolutions et innovations mises en œuvre face aux nouveaux défis, notamment liés aux aléas climatiques et au changement climatique, qui le mettent actuellement à l'épreuve: fortes sécheresses et explosion des indemnités des agriculteurs.

Christian PIEROTTI **Pouvez-vous nous présenter le cadre du programme marocain d'assurance agricole ?**

Bachir BADDOU Le Maroc, pays traditionnellement vert avec quatre saisons, est aujourd'hui durement frappé par le changement climatique. Dans les années 1980, face à une sécheresse prolongée, le gouvernement marocain a mis en place un dispositif de résilience pour le secteur agricole. Cela a abouti à une assurance multi-risque climatique, un partenariat public-privé.

Cette assurance couvre initialement les céréales, les oléagineux et les légumineuses contre divers périls comme la sécheresse, l'excès d'eau, la grêle, le gel et les vents violents. Le dispositif a évolué en trois phases: d'abord un fonds de garantie géré par la Mutuelle agricole marocaine d'assurances (MAMDA), puis l'introduction d'une composante assurantielle avec réassurance internationale, et enfin un dispositif assurantiel complet à partir de 2011.

En 2014, le dispositif s'est étendu à 13 cultures arboricoles. Actuellement, le Maroc fait face à sa sixième année consécutive de sécheresse, ce qui souligne l'importance de ce système.

Pouvez-vous nous détailler le fonctionnement du dispositif et nous communiquer quelques chiffres illustratifs ?

Mahmoud OUDRHIRI Il existe deux programmes: la MRC (multirisque climatique) et la MRA (multirisque arboricole). La MRC est un programme assurantiel considéré comme une référence continentale. Son fonctionnement repose sur une garantie de rendement par rapport à un rendement de référence, calculé sur la moyenne des dix dernières années, réduite de 40%. Le Maroc est divisé en trois zones agricoles: favorable, moyennement favorable et défavorable, avec des capitaux assurés différents selon la zone. L'indemnisation intervient lorsque le rendement est inférieur au rendement de référence, d'après une expertise à l'échelle communale.

En matière de chiffres, la MRC couvre 1,2 million d'hectares, soit un taux de pénétration de 30% à 40%. Entre 2011 et 2023, plus de 450 millions d'euros d'indem-

nités ont été versés, dont 300 millions sur les six dernières années. En moyenne, un agriculteur céréalier paie 3 euros par an et par hectare et en reçoit 42.

La MAMDA a investi massivement dans la digitalisation, utilisant des technologies comme la géolocalisation, les drones et les indices climatiques pour réduire les coûts de gestion et accélérer le processus d'indemnisation. Ce modèle hybride combine les avantages des approches traditionnelle et paramétrique, permettant des indemnités rapides à l'échelle communale.

“
La MAMDA a investi massivement dans la digitalisation, utilisant des technologies comme la géolocalisation, les drones et les indices climatiques pour réduire les coûts de gestion et accélérer le processus d'indemnisation.”





Selon vous, quels sont les principaux facteurs de succès de votre système au Maroc, compte tenu des défis et innovations mentionnés ?

Mahmoud OUDRHIRI Le benchmark international des pays ayant une science agricole développée, révèle des facteurs communs de succès.

- Premièrement, le partenariat public-privé, comme au Maroc où la transformation du programme en 2011 a permis de passer de 68 000 hectares assurés à plus de 1,2 million.
- Deuxièmement, un niveau de subvention conséquent, généralement supérieur à 50 % de la prime d'assurance.
- Troisièmement, une forte implication de l'État dans tout le processus, de la conception du produit à l'expertise.
- Quatrièmement, le choix d'un opérateur de confiance, capable de vendre ces produits spécifiques dans des zones reculées.
- Le cinquième facteur est « l'État réassureur », un modèle en trois blocs que le Maroc adopte pour la campagne 2024-2025.

• Enfin, l'agilité des équipes est fondamentale, permettant au Maroc d'atteindre sa sixième version du programme en douze ans. Ce modèle repose sur la confiance entre toutes les parties, malgré les ajustements parfois défavorables pour les agriculteurs.

Pouvez-vous nous parler des défis, notamment dans le contexte du changement climatique ?

Bachir BADDOU L'agriculture est essentielle pour le Maroc : elle représente 12 % du PIB, 8 milliards de dollars d'exportations et 28 % de la population active. Le Maroc est le troisième exportateur mondial de tomates, framboises et olives. Face aux défis climatiques, le pays maintient son engagement envers l'agriculture.

Nous préconisons un opérateur unique ou un pool pour faciliter les négociations avec les réassureurs internationaux. Le Maroc investit massivement dans la gestion de l'eau, avec la construction de 20 nouveaux barrages et le développement du dessalement, notamment à Agadir. La plus grande station de dessalement d'Afrique est en cours de construction à Casablanca. Les agriculteurs sont également incités à utiliser du goutte-à-goutte.

“

Le gouvernement cherche à transformer la physionomie de l'agriculture marocaine. Le secteur de l'assurance est présent dans ces démarches et accompagne le gouvernement dans ses réflexions.

Le gouvernement cherche à transformer la physionomie de l'agriculture marocaine. Le secteur de l'assurance est présent dans ces démarches et accompagne le gouvernement dans ses réflexions. En outre, le traitement des eaux usées devient un vrai sujet. L'objectif est d'éviter l'utilisation des eaux, des nappes et des barrages pour l'arrosage, notamment des parcs publics. Le Maroc dispose, à ce titre, d'une réelle expertise dans la gestion de l'eau.

Mahmoud OUDRHIRI La réponse du Maroc sur ces sujets repose sur plusieurs piliers d'action :

- donner de la visibilité;
- traiter la problématique de l'eau;
- traiter la problématique du rendement, un réel sujet pour les céréales au Maroc.

Des plans se mettent en place, avec notamment « *Green Generation* », les efforts en matière de dessalement et les avancées concernant les rendements. Le Maroc, au travers de l'ensemble de ses réalisations des dernières années, a montré sa capacité à progresser, à se remettre en question et à se transformer. Le Président de la République française a d'ailleurs récemment cité l'exemple du Maroc lors du *One Water Summit* en Arabie Saoudite. ●



Retrait-gonflement des argiles : adaptation, prévention et réparation



TABLE RONDE ANIMÉE PAR
Anne-Sophie ROUSSEL-TRUFFY
France Assureurs

INTERVENANTS



Antoine QUANTIN
directeur des réassurances,
conseil et modélisation
de CCR



Sarah GERIN-CHASSANG
directrice de la Mission
Risques Naturels (MRN)



Jean-Vincent RAYMONDIS
directeur général
de Saretec France

Depuis plusieurs années, le dérèglement climatique engendre des épisodes de sécheresse intense. Leur alternance avec des épisodes de pluie provoque des fissures sur les maisons individuelles, construites sur des terrains argileux. C'est le phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA).

Plus de la moitié des maisons individuelles en France seraient potentiellement concernées par ce phénomène qui constitue un défi majeur pour l'assurance habitation.

Dans cette table ronde, Antoine Quantin, directeur des réassurances, conseil et modélisation de CCR, Sarah Gerin-Chassang, directrice de la Mission Risques Naturels (MRN) et Jean-Vincent Raymondis, directeur général de Saretec France, présentent ici le projet novateur « Initiative Sécheresse », visant à rechercher des solutions pour faire face à ce phénomène.

Anne-Sophie ROUSSEL-TRUFFY Pourquoi la sécheresse représente-t-elle aujourd'hui un défi majeur pour l'assurance habitation ?

Antoine QUANTIN La sinistralité due à la sécheresse connaît une croissance exponentielle. Entre 2000 et 2015, elle s'élevait en moyenne à 400 millions d'euros par an. Depuis 2016, elle dépasse le milliard d'euros annuellement. L'événement majeur de 2022, estimé à 3,5 milliards d'euros, est le plus coûteux depuis la création du régime, surpassant même les inondations. Sur les dix dernières années, la sécheresse est devenue le péril le plus onéreux, représentant 54 % des indemnisations.

Le phénomène s'étend géographiquement, avec 92 départements reconnus en 2022. Contrairement aux inondations ou aux cyclones, la sécheresse est un phénomène insidieux et progressif, rendant la mobilisation des parties prenantes moins visible pour les sinistrés que pour d'autres aléas climatique. Le coût moyen d'un sinistre sécheresse est d'environ 30 000 euros, pouvant dépasser 100 000 euros dans les cas graves.

Les projections indiquent que ce péril devrait s'aggraver avec le changement climatique. D'ici 2050, les coûts pourraient doubler, voire tripler. Face à cela, trois nécessités majeures sont identifiées : préserver l'équi-

“

Trois nécessités majeures sont identifiées : préserver l'équilibre technique du régime des catastrophes naturelles, garantir l'assurabilité de tous pour ce risque et développer la prévention.

libre technique du régime des catastrophes naturelles (Cat Nat), garantir l'assurabilité de tous pour ce risque et développer la prévention.

Quelles sont les conséquences des récentes évolutions législatives du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles sur le retrait-gonflement des argiles ?

Antoine QUANTIN Deux réformes récentes ont eu un impact significatif sur la gestion des catastrophes naturelles, notamment le retrait-gonflement des argiles (RGA). La loi du 28 décembre 2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles a amélioré la transparence du régime, tandis que l'ordonnance du 8 février 2023¹ a modifié l'indemnisation de la sécheresse. Les principales évolutions sont l'assouplissement des critères de reconnaissance, une meilleure définition de la couverture ainsi que l'encadrement de l'expertise.

Ces réformes devraient augmenter la charge sinistre de 17 %, soit environ 300 millions d'euros par an. De plus, plusieurs rapports et propositions de loi sont en cours d'examen, mettant l'accent sur la prévention des risques liés au RGA.

La profession de l'assurance a lancé en 2023 le projet Initiative Sécheresse pour gérer les risques liés à la sécheresse. Pouvez-vous expliquer l'importance de ce projet ?

Antoine QUANTIN Initiative Sécheresse est une réponse collective de la profession, impliquant assureurs, MRN et experts. Elle vise à objectiver les pratiques de réparation et de prévention, face à une situation paradoxale : des coûts record, mais des mécontentements persistants dus à l'hétérogénéité des traitements et aux sinistres non pris en charge. L'objectif est d'identifier les meilleures pratiques en s'appuyant sur des données chiffrées.

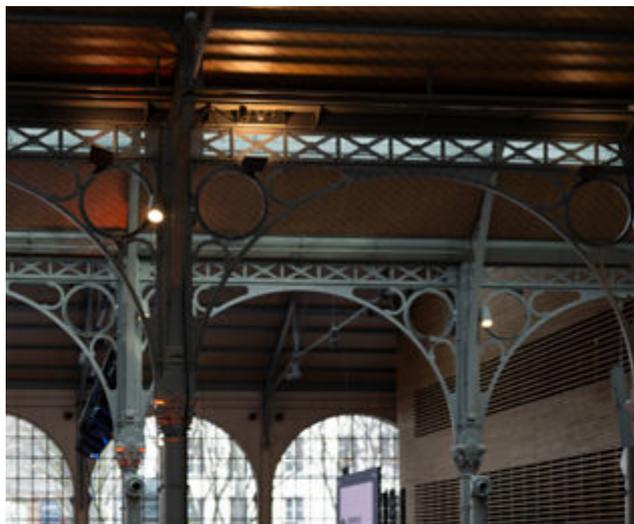
¹ [Ordonnance du 8 février 2023](#) relative à la prise en charge des conséquences des désordres causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Quelles sont les missions de la MRN concernant le retrait-gonflement des argiles ?

Sarah GERIN-CHASSANG La MRN contribue principalement à l'amélioration des connaissances sur le RGA. En 2019, nous avons collaboré avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour mettre à jour la cartographie d'exposition au RGA, croisant les données de sinistralité des assureurs avec les connaissances géologiques et géotechniques du BRGM. Cette carte sert de référence pour l'application de la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique (Elan). Nous travaillons actuellement à sa mise à jour pour intégrer les données de la sécheresse de 2022.

Pouvez-vous nous préciser le cadre, les objectifs et l'état d'avancement du projet Initiative Sécheresse ?

Sarah GERIN-CHASSANG Le projet Initiative Sécheresse, lancé par la profession de l'assurance, vise à améliorer la résilience des maisons individuelles face au RGA. Il est soutenu par France Assureurs, CCR et l'Agence de la transition écologique (ADEME). Il implique des experts et un comité scientifique pluridisciplinaire, ainsi que la Fédération française du bâtiment.



Le projet se concentre sur deux volets: la réparation et la prévention. Pour la réparation, plus de 200 maisons serviront de cas d'étude. Chaque solution sera évaluée selon six critères: efficacité, acceptabilité client, coût, capacité d'industrialisation, opérationnalité de mise en œuvre et bilan carbone. Cette approche à «360 degrés» permettra d'identifier les meilleures pratiques à grande échelle.

Quel est le rôle de l'expertise dans Initiative Sécheresse et quels enseignements pouvons-nous déjà tirer ?

Jean-Vincent RAYMONDIS Un récent décret vise à encadrer l'activité d'expertise, notamment quant aux délais et à la normalisation des rapports. Un travail important est en cours entre la fédération des sociétés d'expertise, CCR et France Assureurs pour harmoniser la vision de la cause déterminante des sinistres.

Dans le cadre d'Initiative Sécheresse, nous adoptons une approche scientifique pour identifier une typologie de bâtiments représentatifs, évitant les cas atypiques. L'objectif est de pouvoir répliquer nos conclusions techniques à grande échelle, sachant que 10 millions de maisons en France sont exposées à un aléa moyen ou fort de RGA.

Nous avons effectué un travail de segmentation avec les sociétés d'expertise et les assureurs pour identifier les bâtiments exposés au retrait-gonflement des argiles. Cette approche scientifique a été longue et rigoureuse, nécessitant l'analyse et la validation de chaque facteur par le comité scientifique.

Nous avons presque terminé l'identification des maisons concernées et sommes maintenant dans la phase de présentation du projet aux sinistrés. L'acceptabilité est particulièrement élevée, avec plus de 90% des assurés intéressés par ce suivi et ces solutions spécifiques. Nous entrons à présent dans la phase de remédiation, qui implique la réalisation des travaux sur ces maisons.

Quelles sont les solutions de réparation prometteuses identifiées pour renforcer la résilience des maisons individuelles ?

Jean-Vincent RAYMONDIS Notre approche considère le bâtiment dans son environnement, plutôt que comme une structure isolée. Nous avons identifié quatre familles de solutions:

- la réhydratation continue des sols pour maintenir un niveau d'humidité stable;
- la protection de l'environnement immédiat de la maison pour préserver les niveaux hydriques, notamment par des solutions horizontales;
- l'injection dans le sol pour améliorer sa résilience face aux phénomènes de retrait-gonflement;
- les solutions traditionnelles comme les reprises en sous-œuvre ou l'installation de longrines.



“

L'objectif est de déterminer scientifiquement, sur un grand nombre de maisons, les solutions les plus adaptées à chaque environnement et structure de bâtiment, en prenant en compte tous les critères d'efficacité.

L'objectif est de déterminer scientifiquement, sur un grand nombre de maisons, les solutions les plus adaptées pour chaque environnement et chaque structure de bâtiment, en prenant en compte tous les critères d'efficacité (acceptabilité par le sinistré, délais, économique, émissions de CO₂...).

Quelles sont les prochaines étapes du projet Initiative Sécheresse ?

Jean-Vincent RAYMONDIS Après la phase de validation, nous entrerons dans une étape d'instrumentation. Nous équiperons les bâtiments et leur environnement de dispositifs de mesure en continu pour suivre leur évolution pendant trois ans, après réparation. Cette durée a été choisie, car statistiquement elle devait inclure une période de sécheresse, permettant d'évaluer la résistance du bâtiment dans son environnement face à un nouveau stress hydrique important.

Pouvez-vous évoquer le volet prévention d'Initiative Sécheresse ?

Sarah GERIN-CHASSANG Initiative Sécheresse adopte une approche globale, traitant à la fois les sinistres existants et la prévention pour les maisons non encore touchées ou en construction.

Pour les maisons existantes, nous avons développé une méthodologie de diagnostic spécifique au RGA, dans le cadre de laquelle la MRN collabore avec des experts. Ce diagnostic, une première en France, évalue la vulnérabilité des biens et émet des préconisations pour améliorer leur résilience. Le projet prévoit 100 diagnostics et un accompagnement des assurés dans la mise en œuvre des recommandations.

Concernant les futures constructions, nous travaillons avec la Fédération française du bâtiment pour identifier les freins et leviers à la construction de maisons résilientes sur sols argileux. Nous cherchons à résoudre les contradictions entre différentes réglementations, comme celles liées aux îlots de chaleur et à la prévention du RGA.

L'objectif est de créer les conditions pour que les futures maisons individuelles intègrent, dès leur conception, les contraintes liées au RGA, établissant ainsi une démarche de prévention à grande échelle, actuellement inexistante en France.

Initiative Sécheresse comporte un volet prévention et un volet remédiation, impliquant de nombreux acteurs. Je vous invite à conclure en exprimant ce qui vous semble essentiel dans ce travail, compte tenu des enjeux croissants liés à la sécheresse.

Antoine QUANTIN Notre priorité est de préserver le régime unique des catastrophes naturelles, qui couvre actuellement la quasi-totalité de la population métropolitaine. Nous visons une réparation plus rapide, efficace et écologique.

La prévention est essentielle. En France, notre politique de prévention collective est efficace. CCR a démontré que pour chaque euro investi dans les Plans de prévention des risques (PPR), nous économisons 11 euros à moyen ou long terme. Pour les Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), ce sont 3 euros qui sont économisés pour 1 euro investi.

Cependant, la prévention individuelle, notamment pour le RGA, est quasi inexistante. Nous devons la développer, potentiellement avec des fonds d'accompagnement.

En l'absence de prévention, avec 10 millions de maisons et un coût moyen des sinistres de 30 000 euros, le coût total atteindrait 300 milliards d'euros. Cette situation n'est pas viable sans un réel développement de la prévention.

Sarah GERIN-CHASSANG Le mot-clé est « collectif ». Face à l'enjeu du RGA, une approche collective est indispensable. Initiative Sécheresse a réussi à mobiliser un large éventail d'acteurs, notamment du marché de l'assurance. Cette collaboration inédite vise à proposer des solutions concrètes. Nous avons réuni les assureurs, les réassureurs, les experts, les scientifiques, avec le soutien de l'État via l'ADEME. D'autres acteurs, comme la Fédération française du bâtiment, contribuent également. Cette volonté commune d'améliorer la situation est remarquable.

“
Face à l'enjeu du RGA, une approche collective est indispensable. Initiative Sécheresse a réussi à mobiliser un large éventail d'acteurs. Cette collaboration inédite vise à proposer des solutions concrètes.



Jean-Vincent RAYMONDIS Je retiens deux mots: ampleur et filière. L'ampleur concerne à la fois le risque et le projet. Contrairement aux expérimentations habituelles dans le bâtiment, qui se limitent à quelques édifices, nous analysons ici sur le volet « réparation » plus de 200 bâtiments, reflétant l'échelle du risque. Quant à la filière, notre objectif est de permettre aux Français de continuer à bien vivre, même dans les zones d'aléa moyen ou fort. Cela nécessite un régime d'assurance pérenne *via* CCR et une logique complète de filière.

En effet, si l'assurance, l'expertise, la réassurance et la remédiation commencent à s'organiser, d'autres aspects restent à développer. L'urbanisme, par exemple, est souvent inadapté au risque RGA par manque

de connaissance. Les paysagistes doivent aussi être impliqués pour concilier végétalisation et gestion du risque RGA. Cette approche globale de filière est essentielle pour maintenir une qualité de vie dans les zones à risque. ●

Qu'est-ce qu'Initiative Sécheresse ?



France Assureurs, CCR et la Mission Risques Naturels (MRN) ont lancé « Initiative Sécheresse » en septembre 2023.

Ce projet associant la Fédération de l'expertise en assurance (FEDEA), et soutenu par l'Agence de la transition écologique (ADEME), vise à renouveler l'approche du secteur de l'assurance face au phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA) qui provoque des fissures sur les maisons d'habitation, en explorant des solutions d'adaptation, de prévention et de réparation innovantes.

Pour plus d'informations sur Initiative Sécheresse, rendez-vous sur www.franceassureurs.fr

De la prédiction à la prévention en santé



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Arnold MUNNICH

Conseil scientifique,
Relance Durable France

INTERVENANTS



Robert SIGAL

Professeur de médecine
et directeur général de
l'Hôpital Américain de Paris



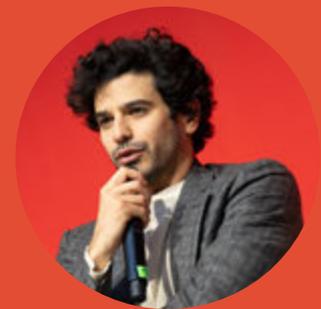
Benoît GALLIX

Professeur de médecine
et directeur du
Check up center
de l'Hôpital Américain
de Paris



Stéphane DESSIRIER

directeur général
du Groupe MACSF



Christian ALLOUCHE

président de Gleamer

La prévention en santé est aujourd'hui devenue un enjeu majeur. Comment les pratiques évoluent-elles pour mieux anticiper les risques? Quels outils et innovations, notamment technologiques, peuvent transformer la prévention en santé? Comment l'assurance peut-elle accompagner les professionnels de santé en investissant dans ces solutions?

Cette table ronde s'intéresse aux solutions permettant de rendre la prévention accessible, efficace et mieux intégrée dans notre système de santé avec les interventions de Robert Sigal, Professeur de médecine et directeur général de l'Hôpital Américain de Paris, Benoît Gallix, Professeur de médecine et directeur du *Check up center* de l'Hôpital Américain de Paris, Stéphane Dessirier, directeur général du Groupe MACSF et Christian Allouche, président de Gleamer.

Arnold MUNNICH Le domaine de la prévention a longtemps été éclipsé par le curatif. Selon vous, pourquoi ce retard et qu'est-ce qui accélère aujourd'hui la transition vers une médecine plus préventive?

Robert SIGAL Au cours de ma carrière, j'ai observé l'émergence progressive de la prévention. Pendant mes études de médecine, ce concept n'existait pas. À l'Institut Gustave Roussy, nous avons vu apparaître le dépistage du cancer du sein, aujourd'hui pratiqué par 50% des femmes. Chez GE Healthcare et dans la start-up israélienne que j'ai dirigée, lors de mes échanges internationaux avec des directeurs d'hôpitaux et des ministres, la prévention n'était jamais abordée, on parlait uniquement de curatif.

Un rapport de la Cour des comptes de 2021 a évalué la prévention en France pour les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète. Le bilan n'est pas satisfaisant: manque de coordination, de moyens, d'évaluation et d'objectifs chiffrés. Ce rapport ne mentionne pas la formation et l'éducation, ce qui est frappant.

Il existe un biais culturel fort: les médecins pensent perdre leur temps avec des patients non malades, et les patients ne consultent que s'ils sont malades. Cependant, la situation évolue. Les deux derniers ministres de la Santé ont inclus la prévention dans leur titre, signe que le sujet gagne en importance.

Quelles actions concrètes avez-vous mises en place pour intégrer la prévention dans les pratiques de santé et quels enseignements pouvons-nous en tirer pour d'autres structures?

Robert SIGAL L'Hôpital Américain de Paris a ouvert un centre de médecine préventive en 1991, qui réalise environ 9000 bilans annuels. Ce service n'est pas couvert par la Sécurité sociale, car la prévention n'est pas prise en charge en France. Les patients ont en moyenne 59 ans et sont majoritairement des hommes issus de comités de direction.

Les résultats sont révélateurs: 10% des patients sont en parfaite santé, 10% ont un facteur de risque lié à leur mode de vie, 60% présentent une anomalie mineure, et 20% nécessitent un traitement immédiat ou urgent.



Cela démontre que la prévention concerne une large population.

Cette année, nous lançons une nouvelle initiative en partenariat avec l'hôpital public Rives de Seine, ciblant une population plus âgée, à partir de l'âge de la retraite. Nous nous appuyons sur des standards internationaux pour détecter les fragilités auditives, cognitives, etc. Il s'agit d'une approche qui cible une seconde population pour laquelle il est essentiel de progresser. Ces initiatives de l'Hôpital Américain fonctionnent maintenant depuis plusieurs années.

Nous lançons aussi une nouvelle initiative: l'ouverture de notre premier centre de check-up en Afrique, à Abidjan, l'année prochaine. Notre pari est que dans des pays d'Afrique de l'Ouest, où il y a un manque de médecins et d'infrastructures, le préventif jouera un rôle similaire à celui du digital dans la banque en Afrique.

Cette approche pourrait éviter des interventions tardives, comme la chirurgie cardiaque. La France pourrait s'inspirer de cette initiative audacieuse en Afrique, en misant davantage sur le préventif pour gagner une avance considérable.

Dans le monde de l'assurance, miser sur le préventif est une approche prometteuse!

Quels sont les principaux défis pour intégrer davantage de prévention dans notre système de santé en général ?

Robert SIGAL Il existe quatre défis majeurs pour intégrer la prévention dans notre système de santé :

- s'appuyer sur des données scientifiques solides. La prévention attire de nombreuses initiatives, mais certaines propositions manquent de fondement scientifique. La médecine basée sur l'évidence est essentielle pour éviter les approches douteuses;
- obtenir l'acceptabilité du public. Il faut convaincre les gens en bonne santé de l'intérêt de la prévention. Les réseaux sociaux, bien utilisés, peuvent jouer un rôle important;
- prioriser la prévention au niveau des pouvoirs publics. La France ne consacre que 0,63 % du PIB à la médecine préventive, contre 11,7 % à la santé en général. Un investissement accru est nécessaire;
- impliquer les assureurs dans cette démarche de prévention.

En conclusion, mieux vaut prévenir que guérir!

“

Il existe quatre défis majeurs pour intégrer la prévention dans notre système de santé : s'appuyer sur des données scientifiques solides, obtenir l'acceptabilité du public, prioriser la prévention au niveau des pouvoirs publics et impliquer les assureurs. »



Comment utiliser les outils numériques, comme l'IA et les jumeaux numériques, pour transformer la prévention en santé ?

Benoît GALLIX Je viens du domaine curatif, spécialisé dans le traitement des cancers du foie. Après 30 ans d'expérience dans le traitement des maladies, j'ai souhaité me tourner vers la prévention des risques. L'intelligence artificielle joue un rôle fondamental dans la prévention. Il est essentiel de trouver un équilibre scientifique précis dans nos modélisations pour déterminer à qui et quand faire les tests, tout en évitant les faux positifs.

Nous devons passer de la prévention secondaire (détection de maladies infracliniques) à la prévention primaire (détection des risques 10 à 15 ans avant l'apparition de la maladie). Cette approche permet d'améliorer la qualité de vie des patients et d'agir sur des risques souvent croisés entre différentes pathologies.

Pour implémenter efficacement la prévention, il faut collecter des données de haute qualité et longitudinales sur les patients, se baser rigoureusement sur la science pour éviter les « faux positifs » et améliorer l'organisation de la collecte de données en France, en s'inspirant de modèles comme le Royaume-Uni ou les pays scandinaves.

Nous développons actuellement un jumeau digital pour la prévention. Cette approche holistique à « 360 degrés » dépasse les capacités d'intégration d'un médecin seul. Notre objectif est de préparer les données récoltées lors des bilans de prévention, afin de les présenter sous

forme de risques individuels, plutôt que de simples tests biologiques avec des seuils. Cela permettra de gérer efficacement 200 à 500 marqueurs, notamment dans un suivi longitudinal.

“

Pour implémenter efficacement la prévention, il faut collecter des données de haute qualité et longitudinales sur les patients, se baser rigoureusement sur la science pour éviter les faux positifs et améliorer l'organisation de la collecte de données en France.

Comment convaincre les acteurs de santé et les assureurs de prioriser la prévention de qualité pour maximiser son impact économique et sanitaire ?

Benoît GALLIX Pour convaincre les acteurs de santé et les assureurs de prioriser la prévention, il faut considérer deux points essentiels :

- le coût : en France, la dépense moyenne de santé est de 4 600 euros par personne et par an, dont seulement 100 euros pour la prévention. Doubler cet investissement à 200 euros reste abordable, comparé au coût potentiel des traitements ;
- l'éducation : il est essentiel de former les étudiants en médecine à une approche holistique de la prévention, au-delà des spécialités individuelles. Actuellement, cette formation fait défaut.

Quel est votre point de vue sur le rôle que peuvent jouer les assureurs dans la prévention des risques en santé ?

Stéphane DESSIRIER La MACSF est une mutuelle créée par et pour les professionnels de santé après-guerre. Leader français de l'assurance responsabilité civile (RC) médicale, elle propose aussi d'autres services d'assurance. Notre approche de la prévention est originale, axée sur la e-santé. Au sein de l'écosystème qui s'est

développé autour de la e-santé, nous agissons sur trois dimensions : la prévention des risques en lien avec notre rôle d'assureur RC médicale et donc la sécurisation des soins, notre rôle de chambre écho auprès de nos 1,2 million de sociétaires professionnels de santé et notre capacité d'investissement de 4 milliards d'euros par an.

Nous avons construit un écosystème de e-santé en investissant dans des start-ups focalisées sur l'organisation des soins, la sécurisation des pratiques, et l'amélioration de la qualité et de la performance des soins. J'invite les assureurs à investir dans la e-santé. De nombreuses start-ups ont des idées innovantes et les soutenir serait un excellent moyen de promouvoir la prévention.

L'exemple concret de Gleamer illustre notre stratégie d'investissement dans les start-ups et démontre l'efficacité du modèle de prévention que nous avons choisi.

Pouvez-vous nous présenter Gleamer et nous expliquer comment l'intelligence artificielle révolutionne la prévention en imagerie médicale ?

Christian ALLOUCHE Gleamer vise à sécuriser le diagnostic en imagerie médicale via une plateforme d'intelligence artificielle déployée dans les établissements de santé. Notre objectif est double : augmenter la productivité des radiologues face à la croissance des examens d'imagerie et réduire le taux de faux négatifs d'environ 30 %.

Nous couvrons divers domaines, de la radiologie standard à la mammographie en passant par le scanner en oncologie. Actuellement, nous sommes présents dans 2 000 établissements dans 40 pays, traitant environ 30 millions de dossiers patients par an. Notre croissance double chaque année, reflétant l'adoption croissante de ces technologies par le corps médical.

“

Gleamer vise à sécuriser le diagnostic en imagerie médicale via une plateforme d'intelligence artificielle déployée dans les établissements de santé. Nous devenons progressivement acteurs de la prévention.



Pouvez-vous préciser les bénéfices en matière de prévention pour les patients qui ne sont pas encore malades ?

Christian ALLOUCHE Bien que nous nous concentrions initialement sur la détection de pathologies critiques, nous devenons progressivement acteurs de la prévention. Par exemple, notre solution ChestView pour l'interprétation des radiographies thoraciques augmente la sensibilité de détection des nodules pulmonaires de 16%. Cela permet d'utiliser des examens d'urgence comme opportunité de dépistage précoce, notamment pour le cancer du poumon. Ainsi, des patients venus pour d'autres raisons peuvent être orientés vers des filières de soins appropriées, ce qui contribue à la prévention et au diagnostic précoce.

J'espère que dans 10 à 15 ans, nous disposerons de technologies d'imagerie médicale non irradiantes et portables, comme des IRM facilement accessibles. Des entreprises travaillent déjà sur ces technologies. Imaginez un futur où chacun pourrait bénéficier d'une ou deux IRM par an, comme « contrôle technique ». Cela nécessiterait une IA totalement automatisée pour trier les cas normaux et permettre aux médecins de se concentrer sur les anomalies détectées.



Comment situez-vous vos approches par rapport à ce que nous venons d'entendre sur l'IA en imagerie médicale ?

Robert SIGAL La radiologie est en avance dans l'utilisation de l'IA, car elle dispose de données numériques depuis 25 ans. Nous avons été pionniers dans la numérisation de la radiologie en France entre 1995 et 1999. L'imagerie joue un rôle important dans la prévention secondaire, mais nous devons évoluer vers la prévention primaire. Celle-ci impliquera davantage de questionnaires précis, de biologie, de génétique, d'épigénétique et de suivi du mode de vie. L'imagerie interviendra ensuite en prévention secondaire, où il reste encore beaucoup à faire.

L'hôpital Américain a lancé un appel à projets sur l'innovation et la prévention, qui a attiré 74 start-ups françaises, ce qui est encourageant. Nous utilisons l'IA en routine depuis plus de sept ans pour l'imagerie. L'IA jouera deux rôles importants : améliorer la détection d'images suspectes et optimiser l'organisation des soins. Concernant l'organisation territoriale, une enquête de Que Choisir a révélé un taux de refus de 50% pour un premier rendez-vous chez un généraliste, atteignant 90% dans certains départements. Cela souligne la nécessité d'améliorer l'organisation territoriale des soins. Les assureurs pourraient potentiellement jouer un rôle dans cette amélioration, bien que cela soulève des questions politiques. Il est fondamental de trouver des solutions scientifiques et organisationnelles pour améliorer l'accès aux soins dans les régions mal desservies.



Comment avez-vous développé un tel projet et trouvé les capitaux nécessaires ?

Christian ALLOUCHE Nous avons levé 40 millions d'euros. Nous sommes sur la voie de la rentabilité et devenons une start-up importante. L'Hôpital Américain a joué un rôle central, en utilisant nos applications. La France offre un excellent tremplin pour ce type de technologie, avec un accès à des ingénieurs de haute qualité à un coût moindre qu'outre-Atlantique. Nous avons réussi à organiser l'accès aux données nécessaires. Aujourd'hui, nous comptons environ 100 employés et nous nous concentrons de plus en plus sur le marché américain, qui représente 30% de nos revenus.

Stéphane DESSIRIER La e-santé est un vecteur puissant pour faire évoluer notre système de santé trop sclérosé. Les start-ups jouent un rôle essentiel, en stimulant le système sur différentes dimensions : organisation, sécurisation et amélioration des performances. Il est également important d'améliorer le confort des soignants, car leur bien-être se répercute sur les patients. Le digital couplé à l'IA est un levier très intéressant pour faire progresser le système de soins. ●

“

Nous avons construit un écosystème de e-santé en investissant dans des start-ups focalisées sur l'organisation des soins ou la sécurisation des pratiques ou encore l'amélioration de la qualité et de la performance des soins.



La réputation, comment la préserver ?

INTERVENANTS



Claudine PONS

présidente de l'agence
Les Rois Mages



Fabien WATHLÉ

directeur général
d'Allianz France

À l'ère du numérique, la réputation d'une entreprise semble être devenue son actif le plus précieux et le plus vulnérable. Comment faire face à la propagation virale des informations, vraies ou fausses, dans un monde hyperconnecté ? Entre réactivité, transparence et anticipation, quelles sont les clés pour naviguer dans ce nouvel environnement où la réputation d'une entreprise peut être construite ou détruite en quelques clics ?

Cette table ronde explore les multiples facettes de la gestion de la réputation, de la communication de crise traditionnelle aux nouveaux défis de l'e-réputation.

Claudine Pons, présidente de l'agence Les Rois Mages, spécialisée en communication de crise, s'entretient ici avec Fabien Wathlé, directeur général d'Allianz France, qui aborde la problématique des risques réputationnels sous l'angle assurantiel.

Claudine PONS **Pouvez-vous nous dire quelques mots sur la catastrophe à Mayotte, avant d'aborder notre sujet principal ?**

Fabien WATHLÉ Allianz est historiquement un assureur majeur dans les territoires d'outre-mer.

Concernant Mayotte, ma première pensée va aux 75% d'habitants non assurés. Je tiens à saluer nos équipes et agents sur place qui travaillent dans des conditions difficiles. Ces moments de crise sont centraux pour notre réputation d'assureur. C'est l'occasion de démontrer concrètement notre engagement « d'être avec vous de A à Z », particulièrement dans ces périodes critiques. C'est dans ces situations que nous pouvons vraiment prouver la valeur et l'exigence de notre métier.

Comment définissez-vous la réputation, pour vous personnellement et pour Allianz ?

Fabien WATHLÉ La réputation correspond à la valeur perçue d'une entreprise ou d'un individu. Cette perception est essentielle, car elle influence nos relations avec l'ensemble de notre écosystème : nos clients, nos partenaires et, surtout, nos collaborateurs.

Cependant, il est nécessaire de résister à la tentation d'intervenir artificiellement sur cette valeur perçue, pour l'améliorer rapidement. Vouloir coller à tout prix

aux valeurs véhiculées par les réseaux sociaux présente un risque majeur : celui de créer un écart croissant entre la perception et la réalité de l'entreprise. Cette approche peut compromettre l'intégrité de l'entreprise.

Notre approche de la gestion de la réputation vise à réduire l'écart entre la valeur perçue de l'entreprise et ses valeurs réelles. Nous ne cherchons pas à coller à une réputation idéale ou à céder au court-termisme. Notre objectif est de rester fidèles à notre identité et à nos valeurs sur le long terme, sans jamais nous trahir. C'est un principe simple à énoncer, mais complexe à mettre en œuvre.

“

Notre approche de la gestion de la réputation vise à réduire l'écart entre la valeur perçue de l'entreprise et ses valeurs réelles. Notre objectif est de rester fidèles à notre identité et à nos valeurs sur le long terme, sans jamais nous trahir.





Dans le contexte actuel de perte de confiance généralisée envers les institutions, comment renforcer la réputation des assureurs? Ils jouent un rôle fondamental dans la protection des biens et des personnes, mais sont souvent les premiers mis en cause en cas de problème ou de catastrophe.

Fabien WATHLÉ Les assureurs sont confrontés à une réputation tenace d'« assureur-voleur ». Cette perception n'est pas surprenante, car notre rôle n'est pas facile à appréhender. Les clients considèrent souvent les primes comme une taxe arbitraire et nos prestations sont liées à des situations négatives ou catastrophiques.

Notre réponse à ce défi repose sur la transparence, fondement essentiel de la confiance avec le client. Malgré cette image, une étude Deloitte de 2021 montre que 73% des Français font confiance à leur assureur. Cette confiance est basée sur la relation personnelle et la proximité, plutôt que sur l'institution en général. Notre réseau d'agents généraux, le deuxième plus important en France, joue un rôle central dans la construction de cette confiance et la défense de notre réputation.

Malgré ces stratégies de protection de la réputation, des crises surviennent. Comment gérez-vous ces crises de réputation et quelle est votre approche?

Fabien WATHLÉ En tant qu'assureur généraliste, la crise est inhérente à notre métier. La question n'est pas de savoir si une crise surviendra, mais quand et comment nous y préparer. Nous considérons la crise comme une opportunité de démontrer notre engagement envers nos clients. Notre approche se base sur la transparence et la cohérence entre nos paroles et nos actes.

Prenons l'exemple de la crise des fonds structurés que notre Groupe a traversée il y a deux ans. Face à cette escroquerie qui a coûté 6 milliards de dollars au Groupe, nous avons immédiatement reconnu les faits, assumé notre responsabilité et dédommagé les clients affectés. La transparence totale a été maintenue, tant en externe qu'en interne.

Un élément important dans la gestion de crise est l'alignement entre la communication externe et interne. Nous veillons à ce que nos collaborateurs soient informés directement et en détail, créant ainsi une cohésion interne. Cette approche permet à chaque employé de devenir un ambassadeur de l'entreprise durant la crise. L'intégrité et l'alignement entre les messages externes et internes sont la clé d'une gestion de crise réussie.

Au terme « transparence » je préfère substituer celui de « sincérité », car la transparence peut parfois être problématique. Le risque réputationnel peut-il être comparé au risque cyber en matière d'assurabilité ?

Fabien WATHLÉ L'assurance d'un bien réputationnel est complexe, mais possible. La réputation, en tant que bien immatériel composant le patrimoine, peut être assurée. Cependant, pour qu'il y ait indemnisation, un événement aléatoire causant un dommage doit survenir.

Le dommage réputationnel est souvent couvert par des garanties existantes. Par exemple, si une entreprise cause un préjudice à un partenaire, les frais engagés pour restaurer la réputation peuvent être couverts par l'assurance responsabilité civile. De même, en cas d'incendie, les frais liés à l'atteinte à la réputation due à l'incapacité de livrer seraient couverts par l'assurance dommages.

La question se complique pour les attaques sur les réseaux sociaux. Actuellement, ce risque est peu couvert, car il est difficile à quantifier objectivement. Pour l'assurer, il faudrait définir des critères précis de mesure du dommage réputationnel.

Une solution envisageable serait une couverture forfaitaire, plutôt qu'indemnitaire, avec des mécanismes d'assurance paramétrique, similaires à ceux utilisés pour l'assurance annulation de voyage. Cela permettrait de limiter les indemnités qui pourraient être colossales.

“

Il serait souhaitable d'ouvrir un chantier de discussion et de formation entre assureurs et agences de communication sur ces nouveaux risques, notamment ceux liés aux réseaux sociaux et à l'intelligence artificielle.

Claudine PONS Il serait souhaitable d'ouvrir un chantier de discussion et de formation entre assureurs et agences de communication sur ces nouveaux risques, notamment ceux liés aux réseaux sociaux et à l'intelligence artificielle. La fréquence et l'ampleur de ces dommages augmentent et la préservation de la réputation devient une préoccupation majeure pour les entreprises. ●



L'assurance au cœur du financement de l'économie réelle



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Philippe TAFFIN

France Assureurs

INTERVENANTS



Nicolas DENIS

directeur général
de Crédit Agricole
Assurances et Predica



Fabrice DUMONTEIL

président d'Eiffel
Investment Group



Quentin BRIARD

directeur général
Global Marketing
Digital & Technology
de Club Med

Face aux besoins croissants de l'économie réelle, comment les assureurs peuvent-ils optimiser leur rôle de financeurs de long terme tout en gérant les risques ?

Cette table ronde évoque les programmes de place mobilisant les assureurs, parmi lesquels les Obligations Relance, au service de la relance durable en France.

Nicolas Denis, directeur général de Crédit Agricole Assurances et Predica souligne ici le rôle crucial des assureurs dans le processus de relance économique dans les territoires. Fabrice Dumonteil, président d'Eiffel Investment Group, explique le rôle d'expertise et d'intermédiaire entre les assureurs et les entreprises financées de son fonds d'investissement. Quentin Briard, directeur général global Marketing Digital & Technology de Club Med, bénéficiaire d'un des programmes de place, témoigne des possibilités offertes par ces investissements.

Philippe TAFFIN **Pouvez-vous nous expliquer le rôle des assureurs dans le financement de l'économie réelle, en vous concentrant sur vos priorités et les projets que vous soutenez ?**

Nicolas DENIS Notre rôle principal est d'accompagner le financement de l'économie. En plus des 63% mentionnés, nous finançons également 24% en obligations souveraines de l'État français, ce qui contribue à l'économie nationale.

Contrairement à une idée reçue, l'épargne ne dort pas et n'est pas improductive. Elle est, bien au contraire, adossée au développement de notre économie, comme au soutien des activités d'intérêt général portées par l'État.

En revanche, les capacités d'investissement se trouvent contraintes par le caractère relativement limité du nombre de projets à financer. Cet écart entre les capitaux disponibles, et les besoins de financement, nous l'expliquons essentiellement par l'application d'un cadre réglementaire peu favorable au développement économique, car vecteur d'insécurité juridique. Ce cadre réglementaire augmente le risque pour les porteurs de projets, comme pour les investisseurs et ne crée pas des conditions favorables à la mise en œuvre des projets.

“

Nous cherchons un équilibre entre le rendement à long terme pour nos clients assurés et la qualité des projets, en les conjuguant au soutien économique de nos territoires et des grandes transitions.

S'agissant de Crédit Agricole Assurances, notre stratégie d'investissement nous conduit donc à rechercher un équilibre entre le rendement à long terme pour nos clients assurés et la qualité des projets, en les conjuguant au soutien économique de nos territoires et des grandes transitions.

Ainsi, nous concentrons nos investissements sur les thématiques actuelles liées aux risques et aux transitions, notamment :

- les infrastructures, qui facilitent l'installation des entreprises sur les territoires;
- l'énergie, particulièrement décarbonée, pour réduire les coûts énergétiques;
- la santé, bien commun essentiel;
- l'immobilier;
- l'accompagnement en capital des entreprises, au travers des actions cotées et non cotées.

Pour conclure, prenons l'exemple de notre collaboration sur la place financière. Nous ne sommes pas seuls dans cette démarche. Nous sommes également actifs en partenariat avec des entités telles que le Fonds stratégique de participation (FSP). De plus, nous travaillons avec des dispositifs comme les plans de relance ou les Obligations Relance, qui représentent 8 milliards d'euros, une somme particulièrement significative après la crise liée à la pandémie de Covid-19.

Pourriez-vous nous décrire le rôle d'une société de gestion par rapport aux objectifs des investisseurs et plus particulièrement en ce qui concerne le programme Obligations Relance ?

Fabrice DUMONTEIL Notre rôle, en tant que société de gestion, est effectivement de partir de ces objectifs ambitieux de financement de l'économie réelle. Les chiffres sont impressionnants et concernent de nombreux territoires et entreprises. Notre mission est d'être le bras armé pour déployer ces objectifs sur le terrain.

Concrètement, cela se traduit par trois étapes clés.

Premièrement, nous co-construisons avec les assureurs des stratégies qui permettent de faire correspondre l'offre et la demande. Notre rôle est d'abord de créer des produits d'investissement qui répondent à la fois aux besoins des entreprises et aux exigences de rendement, de risque et d'impact des assureurs. Cela peut être illustré par le dispositif des Obligations Relance, mis en place après la pandémie de Covid-19 par les assureurs, France Assureurs, la Caisse des Dépôts et plusieurs sociétés de gestion, pour soutenir la reprise des PME-ETI françaises. Eiffel a participé à ce programme, qui s'est organisé sous l'égide de France Invest. Ce programme, bien conçu et opportun, a permis de financer un nombre significatif d'entreprises et de les aider à retrouver leur dynamisme post-pandémie.

“
Nous co-construisons avec les assureurs des stratégies qui permettent de faire correspondre l'offre et la demande, nous jouons un rôle actif dans la recherche et le financement des entreprises et enfin, nous jouons le rôle de tiers de confiance.

Deuxièmement, nous jouons un rôle actif dans la recherche et le financement des entreprises. Nous sommes présents sur le terrain, avec une équipe de 100 personnes chez Eiffel qui rencontrent des entreprises quotidiennement. Cette année, nous avons réalisé une centaine de financements, ce qui permet de déployer efficacement les efforts des assureurs pour financer l'économie réelle. Notre approche permet de construire des portefeuilles de PME-ETI dans les territoires, granulaires, avec une trentaine ou une quarantaine de lignes par fonds, ce qui réduit les risques en diversifiant les investissements.

Enfin, nous jouons le rôle de tiers de confiance, car nous sommes indépendants et travaillons exclusivement pour les assureurs, sans autre agenda. Nous sélectionnons les crédits avec rigueur, choisissons les entreprises performantes et gérons les problèmes éventuels,

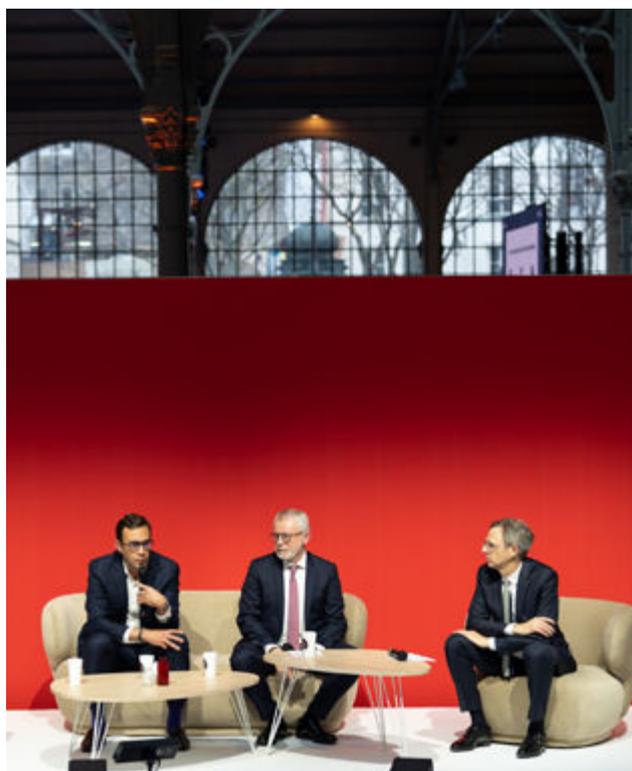
agissant comme mandataires fiduciaires des assureurs. L'exemple des Obligations Relance est pertinent, car notre expertise en crédit et en gestion d'investissements nous permet prendre des décisions d'investissement tout au long du cycle. Par exemple, investir dans Club Med en pleine pandémie nécessitait une connaissance approfondie de l'entreprise et une appréciation de son excellent potentiel à long terme, sans pression pour un remboursement immédiat.

Ces trois étapes résument notre rôle de tiers de confiance pour les assureurs.

Club Med a bénéficié du programme Obligations Relance. Pourriez-vous nous apporter votre témoignage sur la façon dont cela s'est déroulé et comment vous avez utilisé les fonds fournis par ce programme ?

Quentin BRIARD Je vais vous parler du financement des vacances que nous offrons à nos clients, en commençant par les fonds de relance, qui a été un élément extrêmement important et complémentaire au Prêt garanti par l'État (PGE) et à l'aide reçue de notre actionnaire.

44 millions d'euros ont été dédiés à la restructuration du Groupe, ce qui nous a permis d'accélérer et de gagner des parts de marché via l'achèvement de notre stratégie de montée en gamme. Grâce à ce financement, nous avons pu retrouver les résultats financiers de 2019 dès 2022, soit un an avant la grande majorité de nos concurrents.





Ce financement nous a permis d'accélérer nos projets, évitant ainsi de devoir attendre pour réinvestir. En 2023, nous avons atteint des résultats historiques pour le Groupe, avec près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, une marge opérationnelle de 9,5%, une dette réduite à moins de 200 millions d'euros (contre plus de 500 millions d'euros en 2020 (au plus fort de la crise) et un résultat net de 99 millions d'euros.

La détermination et la relation partenariale nous ont permis de financer des projets, que nous aurions dû reporter, avec un risque de perte d'attractivité et de parts de marché. Nous avons été très satisfaits de cet investissement.

“

La détermination et la relation partenariale nous ont permis de financer des projets, que nous aurions dû reporter, avec un risque de perte d'attractivité et de parts de marché.

Au-delà de l'opération Obligations Relance, Club Med a également collaboré avec les assureurs à d'autres occasions, pour d'autres types de financements. Pourriez-vous nous en dire davantage sur ces différentes collaborations ?

Quentin BRIARD Les investissements assurantiels ont joué un rôle central dans nos projets immobiliers et leur montée en gamme. Deux exemples peuvent être cités.

Le premier concerne les Assurances du Crédit Mutuel, propriétaires de plusieurs Club Med, notamment dans les Alpes. Grâce à un investissement de 70 millions d'euros en 2022, nous avons pu rénover deux de nos actifs les plus importants : Val d'Isère et Peisey-Vallandry. Ces sites sont aujourd'hui des succès internationaux phénoménaux. Val-d'Isère, par exemple, est devenu notre fleuron luxe, attirant des clients du monde entier, notamment des Brésiliens, des Singapouriens, des Canadiens et des Américains. Il en va de même pour Peisey-Vallandry.

Le second exemple concerne HSBC Assurances Vie, également propriétaire de certains de nos Club Med en Italie et en Guadeloupe. Grâce à leur soutien, nous avons pu rehausser le standing de notre village de La Caravelle en Guadeloupe, au bénéfice de nos clients et de nos finances.

Ces investissements se font également par l'intermédiaire d'Eiffel Investment Group, qui nous aide à relier les besoins des entreprises aux capacités de financement. Cela nous facilite grandement l'accès à ces marchés.

À travers ces différents exemples, il est évident que Club Med trouve dans les assureurs des partenaires solides et de confiance. Quels sont les vos arguments d'attractivité dans ce partenariat ?

Quentin BRIARD Club Med est devenu un champion mondial français grâce à 20 ans de conduite de notre stratégie de montée en gamme. Notre marque est désormais iconique à l'international, ce qui attire des investissements à long terme. Notre proposition de valeur (offrir à nos clients le plaisir des vacances sans contraintes, l'esprit libre) est intemporelle depuis 1950. Nous proposons une offre clé en main pour nos clients et les assureurs, en prenant en charge les travaux et en garantissant les montants d'investissement et les délais. Ce package de sécurité est offert aux assureurs.

Comment le Crédit Agricole mesure-t-il l'impact de ses investissements sur l'économie réelle, l'emploi et l'attractivité des territoires ?

Nicolas DENIS Au Crédit Agricole, nous nous considérons comme des façonneurs de territoires. Nous sommes présents partout en France, grâce à nos 39 caisses régionales et LCL. Notre approche se concentre sur la diversité territoriale et l'impact de chaque projet.



Par exemple, nous avons contribué, en lien avec le Crédit Agricole Centre Est, à la transformation de l'Hôtel-Dieu à Lyon en un lieu emblématique du tourisme.

Dans le domaine de la santé et de la prise en charge de la dépendance, nous soutenons Clariane pour accompagner nos seniors.

Pour les infrastructures, nous développons des projets comme la fibre optique à La Réunion.

Nous sommes également très attentifs à l'impact de nos investissements, notamment sur les émissions de CO₂. Nous avons adhéré à la *Net Zero Asset Owner Alliance* (NZAOA) dans le cadre de laquelle nous avons pris un engagement de décarbonation de nos portefeuilles d'investissement coté en actions et obligations corporate et immobilier. Nous sommes, d'ailleurs, en avance sur nos objectifs, ayant déjà atteint une réduction de 35 % par rapport à 2019, alors que notre objectif est de -50 % à l'horizon 2029.

Enfin, nous sommes le premier investisseur institutionnel privé français dans les énergies renouvelables. Nous avons contribué, à fin 2024, au financement de 14,2 gigawatts en énergies renouvelables, ce qui représente, pour vous donner un ordre de grandeur, l'équivalent de 14 centrales nucléaires et la couverture des besoins énergétiques de plus 5 millions de foyers.

Notre objectif est de continuer à développer l'économie des territoires et à y soutenir les grandes transitions, notamment en matière énergétique et démographique.

Comment Eiffel Investment Group développe-t-il un modèle vertueux entre les projets, les entreprises et les investisseurs ?

Fabrice DUMONTEIL Chez Eiffel, nous agissons comme tiers de confiance et expert pour nos clients assureurs. Nous développons des méthodologies de mesure d'impact concrètes, utiles et profondément liées à la stratégie et au modèle d'affaires des entreprises que nous finançons.

Par exemple, avec Club Med, nous avons travaillé sur l'éco-conception des clubs et l'agriculture environnante. Notre objectif est que l'extra-financier soit un facteur de création de valeur et de résilience. Nous orientons nos investissements vers des domaines à impact positif, notamment la décarbonation et la transition énergétique qui représentent près de la moitié de nos activités. Nous avons financé plus de 10 gigawatts d'énergie renouvelable et soutenons la transition énergétique en Europe.

Nicolas DENIS Je souhaite souligner l'importance de la co-construction avec différents gestionnaires d'actifs. Nous travaillons bien entendu et principalement avec Amundi, mais aussi avec d'autres acteurs, comme Eiffel, pour développer des dispositifs adaptés, alliant des thématiques territoriales et des projets européens plus importants.



Par exemple, nous lançons un fonds de dette de 300 millions d'euros au premier trimestre 2025, destiné à financer des entreprises françaises et européennes déployant des projets d'infrastructure contribuant à une économie moins carbonée. L'objectif est de favoriser la production d'énergie photovoltaïque, éolienne ou de biomasse. Ce fonds intégrera à la fois de grands projets européens financés par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB) et des projets locaux soutenus par les caisses régionales.

Pourquoi Club Med choisit-il de s'appuyer sur un assureur plutôt que sur un autre type d'investisseur. Quels avantages spécifiques y trouvez-vous ?

Quentin BRIARD Trois éléments majeurs justifient notre choix d'investissements assurantiels en France.

La durabilité et la sécurité de l'investissement à long terme. Par exemple, le Club Med de Serre-Chevalier, ouvert en 2002, est en cours de rénovation et fonctionnera à minima encore 12 ans.

La protection de l'environnement et des communautés. Club Med a créé un département RSE il y a plus de 20 ans et la première fondation d'entreprise de France dans les années 1970. Nous appliquons les réglementations les plus strictes pour la construction, avec des certifications BREEAM « *Very Good* » ou « *Excellent* ». Tous nos « *resorts* » sont certifiés « *Green Globe* » pour leur

performance énergétique. Nous formons également des agriculteurs locaux dans plus de dix pays, pour approvisionner nos « *resorts* ».

L'ancrage local, particulièrement important en France. Une étude de Protourisme a évalué l'impact économique local de l'ouverture du Club Med Panorama aux Arcs à 128 millions d'euros par an sur 10 ans à compter du lancement du projet, avec la création de 450 ETP directs ou indirects. ●

Les nouveaux risques pour les entreprises en 2030



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Christophe DELCAMP

France Assureurs

INTERVENANTS

**Benoît CHASSEGUET**président et directeur
général de Chubb France**Guillaume SAVORNIN**directeur général
de CNPP**Manon VERMENOUEZ**directrice Communication,
Affaires publiques et RSE
de Shark Robotics**Jérémy JAWISH**CEO et cofondateur
de Shift Technology

Risques et contentieux climatiques, cyberattaques, fraudes, incendie... Quels sont les risques actuels ou émergents à l'horizon 2030 pour les entreprises? Quels sont les défis qui les accompagnent pour le secteur de l'assurance et comment mieux les prévenir? Comment renforcer la collaboration entre assureurs, entreprises et innovateurs pour créer un écosystème de prévention plus robuste?

Grâce aux interventions de Benoît Chasseguet, président et directeur général de Chubb France, Guillaume Savornin, directeur général de CNPP, Manon Vermeuouze, directrice Communication, Affaires publiques et RSE de Shark Robotics, et Jérémy Jawish, CEO et cofondateur de Shift Technology, cette table ronde explore les nouveaux contours des risques d'entreprise ainsi que les solutions innovantes favorisant leur prévention et leur gestion collaborative.

Christophe DELCAMP **Pouvez-vous nous dresser un panorama des risques auxquels les assureurs seront confrontés à l'horizon 2030??**

Benoît CHASSEGUET J'ai identifié quatre catégories de grands risques, en distinguant les risques actuels et émergents.

Commençons par le risque technologique, notamment le risque cyber. Ce n'est plus vraiment un risque émergent, mais il continue de se développer. Il y a 15 ans, 65% des sinistres cyber concernaient les grandes entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 500 millions d'euros). Aujourd'hui, 30% touchent aussi les petites entreprises (chiffre d'affaires inférieur à 25 millions d'euros). Cependant, 80% des petites entreprises en France ne sont pas assurées contre le risque cyber, ce qui représente une opportunité pour nous.

Le développement du cyber présente des opportunités, mais aussi des préoccupations croissantes. Le caractère systémique du cyber se manifeste par une concentration accrue, notamment dans le cloud, créant des nœuds de risques intensifiés.

L'intelligence artificielle émerge comme un second risque technologique majeur. Nous l'utilisons pour améliorer notre productivité, par exemple pour trier nos soumissions. Cependant, elle soulève des questions de dépendance aux modèles, de confidentialité des données, d'équité et de potentielles «hallucinations».

Concernant les risques environnementaux, le changement climatique reste une préoccupation majeure. Bien que nous sachions modéliser les catastrophes naturelles depuis longtemps, nous constatons une augmentation de leur sévérité, plutôt que de leur fréquence. Nos modèles actuels peinent à gérer cette nouvelle réalité.

Un risque émergent est celui des «polluants éternels» (ou PFAS), pour lesquels nous manquons encore de réglementations claires.

Les risques économiques sont liés au changement climatique, au cyber et aux chaînes d'approvisionnement mondiales. La complexité de ces chaînes a été mise en évidence lors de la pandémie de Covid-19. Un

risque émergent dans ce domaine est la démondialisation potentielle et ses implications géopolitiques.

Enfin, les risques sociaux incluent l'inflation sociale, particulièrement visible aux États-Unis avec les «verdicts nucléaires» (décisions judiciaires qui accordent des dommages et intérêts très élevés), ainsi que la pénurie de compétences.

Face à ces défis, notre stratégie principale est la prévention. Nous avons déjà beaucoup investi dans cette direction, mais nous devons intensifier nos efforts.

“
Face aux défis posés par les risques actuels ou émergents, notre stratégie principale est la prévention. Nous avons déjà beaucoup investi dans cette direction, mais nous devons intensifier nos efforts.

Pouvez-vous nous parler des risques que vous observez chez les assureurs, notamment l'inflation sociale et le risque croissant de fraude?

Jérémy JAWISH Chez Shift, nous utilisons l'intelligence artificielle pour aider les assureurs à détecter la fraude. Aux États-Unis, où l'inflation sociale est la plus marquée, le coût moyen d'un sinistre corporel a augmenté de 20% l'année dernière, alors que de nombreux États ont gelé l'augmentation des primes. Cela a créé des problèmes d'assurabilité significatifs.



L'inflation sociale a également entraîné une hausse des risques de fraude. Avant la pandémie, la fraude était estimée entre 8 et 10 % dans les principaux marchés (France, États-Unis, Angleterre). L'année dernière, ce chiffre est passé à 10-12 %, soit une augmentation de 20 %.

Face à cette situation, de nombreux assureurs ont réorienté leurs investissements de l'optimisation des processus vers la réduction de la charge sinistre. Aujourd'hui, investir dans la diminution de la charge sinistre a un impact beaucoup plus important qu'auparavant, en raison de l'inflation sociale et de l'augmentation de la fraude.

Quel est l'apport de CNPP pour les entreprises et les assureurs ? Quel est son rôle en matière de prévention ?

Guillaume SAVORNIN CNPP, créé par l'assurance, travaille quotidiennement sur la prévention des risques actuels et futurs. Notre position privilégiée nous place au carrefour des acteurs du risque et de la sécurité, incluant assureurs, industriels, exploitants et risk managers. Nous formons plus de 30 000 personnes par an sur la prévention des risques opérationnels.

Nos domaines d'intervention comprennent la cybersécurité, les risques numériques, les nouvelles énergies et les mobilités émergentes. Récemment, nous avons collaboré avec France Assureurs sur les risques liés aux

nouvelles mobilités. Nous travaillons également sur l'anticipation des risques liés au développement du solaire dans le bâti. Notre mission est d'anticiper et de développer des solutions de prévention et de protection pour ces risques émergents.

Quelles innovations de nouveaux acteurs, comme Shark Robotics, apportent-ils sur le risque incendie, un risque pourtant ancien ?

Manon VERMENOUEZ Shark Robotics, créé fin 2016, est spécialisé dans le développement et la fabrication de robots pompiers. Initialement destinés au secteur public, nos robots sont maintenant présents dans 16 pays avec plus de 300 unités déployées.

Notre objectif principal est de protéger le personnel, tout en améliorant l'efficacité de la gestion des risques. Notre robot le plus connu, Colossus, est intervenu lors de l'incendie de Notre-Dame de Paris en 2019, démontrant l'efficacité de la collaboration homme-robot.

Une étude du Massachusetts Institute of Technology (MIT) indique que cette collaboration est 85 % plus productive que l'homme ou le robot agissant seul. L'avenir de la robotique dans ce domaine réside dans l'intégration de l'intelligence artificielle, créant une intelligence coordonnée entre détecteurs, caméras thermiques et robots pour une gestion plus efficace des incendies.

“

Nous faisons face à des fraudeurs professionnels, organisés, qui savent contourner les systèmes de détection. Cela nécessite des investissements importants dans des outils de détection plus sophistiqués.

Comment envisagez-vous l'intégration des nouvelles technologies, notamment l'utilisation des données et de l'intelligence artificielle, dans les cinq prochaines années pour faire face aux nouveaux risques auxquels sont confrontés les assureurs ?

Jérémy JAWISH La question n'est plus de savoir si nous pouvons utiliser l'IA dans la gestion des sinistres, mais quelle IA utiliser. Chez Shift, nous constatons une évolution significative au cours des dix dernières années. L'augmentation de la fraude est particulièrement notable au niveau des prestataires, comme récemment avec la fraude au bris de glace. Ces fraudes sont devenues plus rentables en raison de l'inflation. Nous faisons face à des fraudeurs professionnels, organisés, qui savent contourner les systèmes de détection.

Cela nécessite des investissements importants dans des outils de détection plus sophistiqués. Les méthodes de fraude incluent de fausses factures, le démarchage d'assurés dans la rue, et la création de fausses identités.

Notre rôle est d'aider les assureurs à utiliser de manière optimale ces outils de détection. Nous observons une dynamique positive où les assureurs sont plus agiles et réactifs face à ces défis. La confiance des assureurs envers ces technologies s'accroît, permettant une approche plus proactive dans la lutte contre la fraude.

Concernant la prévention en responsabilité civile, domaine moins évoqué mais néanmoins important, pouvez-vous nous en dire davantage sur l'approche à adopter ?

Benoît CHASSEGUET Traditionnellement, nous avons toujours eu des ingénieurs prévention dans nos organisations, principalement en dommages. Récemment, les assureurs et les intermédiaires investissent davantage dans la compréhension des activités de leurs assurés dès la souscription. Cela permet un meilleur accompagnement dans leur développement, en identifiant les risques et en proposant des solutions adaptées.

Nous renforçons nos équipes avec des spécialistes issus de l'industrie, notamment en responsabilité civile (RC). Ce domaine couvre un large spectre, incluant la RC produits, l'exploitation, la pollution et la cybersécurité. L'objectif est d'offrir une expertise approfondie sur ces diverses thématiques, afin de mieux servir nos clients.

Nous investissons beaucoup dans les spécialistes de la logistique pour faire face aux problèmes complexes des chaînes d'approvisionnement. La complexité croissante, notamment avec les enjeux géopolitiques, nécessite des experts capables de comprendre ces problématiques.

Je souhaite également aborder le sujet des captives d'assurance. De plus en plus de groupes d'entreprises se tournent vers cette solution. Contrairement à son image passée d'outil d'optimisation fiscale, la captive est aujourd'hui un véritable moyen d'accompagnement et d'investissement dans la prévention.

La captive permet aux clients de récupérer les bénéfices de leurs investissements en prévention en devenant leurs propres assureurs. Cela crée un véritable partenariat et incite à investir dans la prévention, bénéfique pour tous. Ce système se démocratise en France, même auprès des ETI et des entreprises plus petites. Il s'agit d'un véhicule intéressant pour aborder la prévention.



Comment CNPP gère-t-il la complexité croissante des demandes de validation de solutions techniques innovantes, comme la robotique, de la part des clients ?

Guillaume SAVORNIN Nous sommes sollicités en amont pour les innovations techniques en prévention, protection et détection. Nous collaborons avec des industriels, comme Shark Robotics, pour accompagner le développement de solutions, notamment dans la sécurité incendie.

Notre rôle est d'élaborer des cadres de référence pour évaluer ces solutions, créant ainsi un environnement de confiance. En l'absence de normes existantes, nous travaillons à l'élaboration de nouveaux standards. Nous procédons ensuite à des expérimentations concrètes de type « bac à sable », dans une approche partenariale. Si les résultats sont concluants, nous pouvons délivrer des certifications CNPP, garantissant la fiabilité des solutions proposées.

Avec vos nouveaux robots, entrez-vous dans cette dynamique avec CNPP pour rassurer les assureurs sur vos innovations technologiques ?

Manon VERMENOUEZ La confiance est effectivement primordiale. Notre objectif est de valider nos technologies de gestion du risque incendie à travers des tests et certifications CNPP. Cet organisme joue un rôle clé dans la reconnaissance de nos solutions par le secteur de l'assurance.

“ Nous adoptons une approche de co-construction avec toutes les parties prenantes de la sécurité incendie, incluant les organismes certificateurs, les autorités réglementaires et les assureurs, pour développer et faire reconnaître les nouvelles technologies qui peuvent améliorer l'efficacité de la gestion des risques.

Nous adoptons une approche de co-construction avec toutes les parties prenantes de la sécurité incendie, incluant les organismes certificateurs, les autorités réglementaires et les assureurs. Cette collaboration permet de développer et de faire reconnaître les nouvelles technologies qui peuvent améliorer l'efficacité de la gestion des risques.



Pour conclure cette table ronde sur les nouveaux risques d'entreprise, pouvez-vous identifier un ou deux risques majeurs sur lesquels se concentrer à l'avenir ? Quelle est votre vision des risques futurs auxquels les assureurs seront confrontés, notamment d'un point de vue international ?

Benoît CHASSEGUET Il est difficile de choisir un seul risque, car ils sont tous interconnectés. L'assurance a gagné en importance et en complexité au cours des dernières années, abordant des thématiques comme le numérique, le cyber et les problèmes géopolitiques.

Cependant, si je devais en choisir un, ce serait le risque climatique. Les événements récents à Mayotte illustrent la difficulté à cerner et modéliser ce risque. L'assurabilité devient un véritable enjeu qui aura un impact majeur sur nos clients et notre industrie dans les années à venir.

Jérémy JAWISH En plus des risques couramment mentionnés, il faut garder à l'œil l'usurpation d'identité. Ce phénomène prend de l'ampleur, notamment en Angleterre, et peut entraîner des conséquences rapides et importantes. Par exemple, un de nos assureurs partenaires a été confronté à 1200 fausses déclarations de dégâts des eaux en un mois, toutes réalisées par un même groupe usurpant l'identité de 1200 assurés différents. Ce risque, souvent sous-estimé, mérite une attention particulière.

Guillaume SAVORNIN Je choisirais la notion de risque systémique, car je pense qu'en 2030, ces sujets auront une importance bien plus grande qu'aujourd'hui. Actuellement, les risques techniques sont souvent abordés de manière cloisonnée: sécurité incendie, risque de sûreté, cyber, risques climatiques. Tous ces sujets vont inévitablement se complexifier. L'intelligence artificielle, en s'ajoutant à ce tableau, viendra également accroître cette complexité.

Le défi pour les entreprises en 2030, et pour la communauté des professionnels des risques, sera de trouver des solutions pour appréhender le caractère systémique de ces risques futurs.

“

Le défi pour les entreprises en 2030, et pour la communauté des professionnels des risques, sera de trouver des solutions pour appréhender le caractère systémique de ces risques futurs.

Manon VERMENOUE Le risque climatique me préoccupe particulièrement. Chaque semaine, nous entendons parler de nouvelles catastrophes naturelles: Mayotte, Valence, le Portugal, pour ne citer que quelques exemples récents. Ces événements sont désormais des risques bien réels. De notre côté, nous cherchons également des solutions innovantes. Les nouveaux risques, comme ceux liés aux batteries, sont particulièrement préoccupants. Nous travaillons activement sur des solutions robotiques et espérons découvrir de nouvelles approches pour y faire face. ●



La lutte contre la fraude en assurance



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Mariona VIVAR

News Assurances Pro

INTERVENANTS



Maxence BIZIEN

directeur général de
l'Agence de Lutte contre la
Fraude à l'Assurance (ALFA)



Thomas FATÔME

directeur général
de la Caisse nationale
d'assurance maladie (CNAM)



Nicolas GOMART

directeur général
de Matmut

La lutte contre la fraude est devenue un enjeu central et majeur pour les acteurs de l'assurance qui nécessite une collaboration renforcée entre tous les acteurs. Comment dépasser les clivages traditionnels pour mettre en place des stratégies communes efficaces ? Quelles solutions technologiques innovantes mobiliser ? Quels partages de données pourraient permettre de mieux détecter et prévenir la fraude ?

Cette table ronde réunit des acteurs clés du secteur de l'assurance pour aborder ce sujet : Maxence Bizien, directeur général de l'Agence de Lutte contre la Fraude à l'Assurance (ALFA), Thomas Fatôme, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), et Nicolas Gomart, directeur général de Matmut.

Des pistes concrètes sont proposées pour transformer le défi de la lutte contre la fraude en opportunité d'amélioration du système assurantiel dans son ensemble.

Mariona VIVAR En 2023, le montant de la fraude à l'assurance détectée s'est élevé à 695 millions d'euros. L'ALFA est en première ligne et observe ce phénomène depuis des années. Quelles en sont les récentes évolutions et les dernières tendances ?

Maxence BIZIEN Nos adhérents ont en effet détecté 695 millions d'euros de fraude en 2023. Ce qui est remarquable, c'est qu'ils ont réussi à bloquer 662 millions d'euros de ce montant. C'est une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente (2022).

En matière de secteurs d'activité, l'assurance dommages représente encore 485 millions d'euros, la prévoyance environ 95 millions d'euros, et la santé, qui n'était pas comptabilisée il y a quelques années, est passée à 84 millions d'euros. Il s'agit donc d'une augmentation significative.

En ce qui concerne les tendances, nous observons une forte augmentation des fraudes documentaires. Les fraudeurs se professionnalisent et exploitent toutes les failles disponibles dans les contrats d'assurance ou les facilités offertes par l'État. Nous constatons également une internationalisation de la fraude.

De plus, la digitalisation, bien que bénéfique pour le secteur de l'assurance, est aussi un vecteur de fraude. Nous voyons cela notamment sur les réseaux sociaux, qui sont un excellent moyen de suivre ce phénomène.

“
Nous coordonnons les efforts entre assureurs afin d'obtenir de meilleurs résultats dans la lutte contre la fraude à l'assurance.

Avez-vous des exemples de fraude à l'assurance, des illustrations ?

Maxence BIZIEN J'aurais de nombreux exemples à partager, mais je préfère vous montrer l'imagination des fraudeurs et les difficultés que nous rencontrons pour détecter ces fraudes, en vous racontant des anecdotes un peu divertissantes.

Pendant la pandémie de Covid-19, une mode étrange est apparue : l'achat de stickers imitant des bris de vitre. Les fraudeurs les collaient sur n'importe quelle vitre chez eux et déclaraient un sinistre. Comme les constatations se faisaient à distance, certains gestionnaires ont fini par remarquer que les brisures étaient toujours identiques, malgré les fenêtres différentes.

Récemment, la presse a traité des fraudes liées au remplacement des pare-brise et aux cadeaux mirobolants, financés soit par une surfacturation, soit par des sinistres fictifs. Parfois, les cadeaux promis, ne sont même pas remis au client.

Des réparateurs de vitrage automobile et des opticiens peu scrupuleux utilisent des subterfuges similaires pour justifier des prestations fictives, utilisant de faux bons de livraison et de fausses factures d'éléments verriers. Un dernier exemple, particulièrement « rocambolesque », vient des États-Unis. Quatre personnes ont été arrêtées dans le sud de la Californie. Elles s'étaient déguisées en ours pour endommager des véhicules de luxe et avaient déclaré des sinistres pour se faire rembourser par l'assureur. Lors des perquisitions, les enquêteurs ont retrouvé tout l'attirail et les déguisements.

J'ai volontairement choisi ces trois exemples plutôt légers. Évidemment, ce n'est pas notre quotidien à l'ALFA, mais ils illustrent bien les défis que nous devons relever.



Face à ces nouvelles formes de fraude massive, comment la CNAM réagit-elle ? Comment lutte-t-elle contre ces nouvelles formes de fraude ?

Thomas FATÔME Nous sommes un assureur public, ce qui nous rend quelque peu particuliers, mais nous partageons avec les autres assureurs et organismes complémentaires l'importance des enjeux liés à la fraude. C'est pourquoi nous nous sommes engagés, depuis plusieurs années, dans une stratégie complète de lutte contre la fraude. Cette stratégie repose sur l'évaluation, la prévention, le contrôle et la sanction.

“
Nous nous sommes engagés, depuis plusieurs années, dans une stratégie complète de lutte contre la fraude reposant sur l'évaluation, la prévention, le contrôle et la sanction.

Depuis trois ans, nous avons entrepris une évaluation systématique de la fraude à l'assurance maladie, en examinant chaque secteur : infirmiers, assurés de la Complémentaire santé solidaire (CSS), employeurs, bénéficiaires d'arrêts de travail, hôpitaux et toutes les parties prenantes de notre système de santé. En

parallèle de cette évaluation, nous mettons en œuvre des plans d'action spécifiques.

Nous avons également investi de manière significative dans les ressources humaines et les systèmes d'information, afin d'identifier, cibler et prévenir la fraude. Notre objectif principal est de détecter les interventions frauduleuses avant de les payer.

Cette stratégie porte ses fruits, car nos résultats sont en forte augmentation depuis trois ans. Nous annoncerons bientôt les résultats de 2024, qui dépasseront largement nos objectifs. Cela montre notre mobilisation et l'importance de lutter contre la fraude, même si elle ne concerne qu'une minorité d'assurés et de professionnels de santé. Sur une dépense d'assurance maladie de 250 milliards d'euros, même quelques points de pourcentage de fraude représentent des montants considérables.

En 2023, nous avons évité et stoppé 460 millions d'euros de préjudice, et nous prévoyons de dépasser les 500 millions d'euros en 2024. Nous continuerons à améliorer nos résultats.

Je partage entièrement l'avis selon lequel la fraude se diversifie, s'internationalise et se digitalise. C'est pourquoi nous renforçons nos compétences en matière de cyber-enquêtes. Nous faisons face à des fraudes allant de la simple fraude individuelle à des réseaux extrêmement organisés, où des assurés sont parfois loués pour bénéficier de faux arrêts de travail, ou où des faux sites délivrent des ordonnances et certificats. Cela nécessite des réponses adaptées au quotidien.

Nous aborderons également la nécessité de renforcer la coopération avec les organismes complémentaires.

Quelles sont aujourd'hui les conséquences légales pour les fraudeurs ? Pensez-vous que les sanctions actuelles sont suffisamment dissuasives contre ce type de fraude ?

Thomas FATÔME Nous agissons dans deux directions principales depuis quelques années. Premièrement, nous déconventionnons, c'est-à-dire que nous rompons le lien entre l'assurance maladie et le professionnel de santé fraudeur, pour stopper immédiatement les remboursements. Nous l'avons fait récemment avec des réseaux de centres de santé et nous continuerons dans cette voie.

Deuxièmement, nous augmentons les pénalités financières. En 2024, nous allons considérablement accroître le montant et la fréquence de ces sanctions, ce qui nous permettra d'être plus efficaces et rapides. Nous réservons ainsi la voie pénale aux dossiers les plus importants. Nous avons une excellente coopération avec les services de police et de justice. Bien que nous enrichissions l'arsenal législatif lors des Projets de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), nous disposons déjà de nombreux outils. L'enjeu principal est de les déployer le plus rapidement possible.

En tant qu'assureur santé et assureurs dommages, comment la fraude impacte-t-elle le résultat de Matmut et quelles sont vos stratégies de lutte ?

Nicolas GOMART La fraude engendre deux types de coûts: les indus et les moyens mis en œuvre pour la détecter. Pour Matmut, sur la partie IRD (Incendie, Risques Divers), nous estimons déjouer environ 20 millions d'euros de fraudes par an, soit 1,5 à 2% de nos

“
Pour lutter efficacement contre la fraude, la coopération entre l'assurance maladie et les complémentaires est essentielle tout comme l'accès plus large des complémentaires aux données de santé des assurés en tenant compte des obligations et enjeux liés à leur manipulation.

prestations versées. L'enjeu global est estimé à 4 ou 5%. En santé, le ratio entre ce que nous déjouons et ce dont nous estimons être victimes est plus faible, avec une augmentation marquée des tentatives ainsi qu'une amélioration des techniques de fraude.

Pour lutter contre cela, nous utilisons des techniques traditionnelles, avec des équipes spécialisées et des enquêteurs privés. Nous sommes parfois confrontés à des cas surprenants, comme récemment un assuré prétendant ne pouvoir se déplacer qu'en fauteuil roulant, mais pratiquant des activités sportives normalement.

Nous développons également des techniques d'intelligence artificielle, avec des algorithmes entraînés qui détectent des schémas de fraude prédéterminés. L'IA avancée nous permet, quant à elle, de développer des techniques de détection par des algorithmes non supervisés, qui relèvent des comportements suspects échappant à tout schéma de fraude connu. Ces outils permettent d'établir un « scoring » de fraude, aidant les gestionnaires à prendre des décisions. Enfin, nous travaillons étroitement avec l'ALFA, qui nous apporte une aide précieuse dans ce domaine.

Comment le phénomène de la fraude affecte-t-il les mutuelles et comment travaillez-vous collectivement pour y faire face au sein de la FNMF dont vous êtes vice-président ?

Nicolas GOMART La fraude affecte directement les mutuelles, particulièrement en santé et prévoyance. Nous identifions trois types principaux de fraudes:

- les fraudes concernant les professionnels de santé radiés, sanctionnés, non autorisés ou inexistant;



- les fausses ordonnances, de plus en plus sophistiquées et accessibles sur des plateformes comme Telegram;
- les usurpations d'identité et adhésions multiples, où des individus s'inscrivent à de nombreuses complémentaires santé pour obtenir des remboursements multiples.

Un défi particulier est que nous ne pouvons prélever une cotisation qu'un mois après l'adhésion, laissant une fenêtre d'opportunité aux fraudeurs.

Pour y faire face, nous collaborons avec l'ALFA et développons des contacts de plus en plus étroits avec l'assurance maladie obligatoire. Cependant, des contraintes juridiques limitent encore trop notre collaboration et l'échange d'informations. Nous espérons que la situation s'améliorera à l'avenir.



Parlons maintenant des solutions et des pistes de collaboration. Nous avons évoqué un besoin d'organiser et de professionnaliser la lutte anti-fraude avec un partage d'informations. Comment l'ALFA facilite-t-elle la collaboration entre les différents organismes du secteur aujourd'hui ?

Maxence BIZIEN La lutte contre la fraude est une activité exigeante et consubstantielle à l'assurance. Notre rôle principal est de former notre écosystème, non seulement pour détecter la fraude, mais aussi pour la prouver et l'opposer.

Nous organisons cette lutte de plusieurs manières:

- nous tenons un annuaire des services de lutte contre la fraude, regroupant près de 2000 personnes dédiées à cette activité chez nos membres. Nous proposons une certification d'enquêteur d'assurance pour les agents de recherche privés;
- nous fournissons des outils et services permettant un échange sécurisé d'informations;
- nous diffusons des informations sur les modes opératoires de fraude, pour éviter leur répétition.

Notre cœur de métier est la coordination d'affaires de place, mutualisant les coûts et concentrant les efforts pour être efficaces sur le volet judiciaire, qu'il soit civil, pénal ou les deux. Nous coordonnons les efforts entre assureurs afin d'obtenir de meilleurs résultats dans la lutte contre la fraude à l'assurance.

Comment faudrait-il faire pour améliorer cet échange d'informations ? Quels sont les obstacles aujourd'hui à cet échange d'informations ?

Thomas FATÔME Nous mettons en place des évolutions majeures pour prévenir les risques de fraude. L'ordonnance numérique, avec QR code, se déploie pour assurer la traçabilité des prescriptions. Les arrêts de travail en ligne et les CERFA sécurisés seront obligatoires à partir de juin 2025.

Nous souhaitons amplifier la transmission d'informations avec les organismes complémentaires, malgré la complexité due à la multiplicité des assurés. Le PLFSS pour 2025 prévoit un cadre d'échanges d'informations qui devrait être plus efficace qu'aujourd'hui.

Nous anticipons que l'audioprothèse sera un domaine majeur de fraude en 2024, à la suite du 100 % Santé. Nous voulons partager les informations sur les faux centres, faux certificats et fausses prescriptions médicales, dans le respect des contraintes juridiques.

Quel est votre avis sur l'évolution législative qui n'a pour l'instant pas eu lieu concernant l'échange de données de fraude entre l'assurance maladie et les organismes complémentaires ?

Nicolas GOMART Je suis particulièrement favorable à cette évolution. La lutte contre la fraude fait consensus dans la classe politique. L'amendement au PLFSS allait dans le bon sens, prévoyant un échange réciproque d'informations entre l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire, notamment sur les suspicions de fraude et les professionnels de santé sanctionnés.

Cette avancée avait été soutenue par le Haut Conseil du financement de la protection sociale et le rapport d'information sénatorial¹. Les fédérations de complémentaires travaillent ensemble sur ces sujets.

¹ Marie-Claire Carrère-Gée et Xavier Iacovelli, [Complémentaires santé, mutuelles : l'impact sur le pouvoir d'achat des Français](#), Rapport d'information n° 770, Sénat, septembre 2024.

Quel rôle pourrait jouer l'ALFA dans cette collaboration ?

Maxence BIZIEN L'amendement contenait de nombreuses avancées, notamment la reconnaissance du préjudice des organismes complémentaires. Cependant, la mention d'un intermédiaire indépendant des organismes complémentaires m'a interpellé. Cette formulation excluait implicitement l'ALFA. Je me suis demandé s'il s'agissait d'une organisation étatique qui viendrait jouer ce rôle, parallèlement au nôtre, et me suis interrogé sur son financement. Si j'en avais eu le pouvoir, j'aurais souhaité améliorer cette partie du texte.

La CNAM a-t-elle vocation à jouer ce rôle d'intermédiaire ?

Thomas FATÔME Je ne sais pas. La version finale de l'amendement évoquait la possibilité, non l'obligation, de recourir à un intermédiaire. Il est important d'établir une base juridique claire pour tous, en respectant les données sensibles et personnelles. Nous collaborons régulièrement avec la CNIL et nos autorités de tutelle pour agir dans le respect du droit. Nous avons besoin d'un cadre lisible, transparent et efficace pour tous les acteurs. Le PLFSS devra être suivi sur ce sujet d'un décret d'application. Nous poursuivrons cette discussion, sous l'égide des services de l'État.

Qu'est-ce qui pourrait faire la différence dans les prochaines années pour être plus efficace dans la lutte contre la fraude ?

Nicolas GOMART L'accès aux données de santé pour les complémentaires est un sujet important. Malgré des avis favorables de la CNIL en 2022 et 2024, des freins persistent, notamment pour l'accès aux données détaillées en optique. Il faut dépasser le débat sur la légitimité des complémentaires à accéder aux données de santé de leurs assurés, tout en respectant les finalités interdites prévues par les textes. Un accès plus important à ces données est nécessaire pour une lutte efficace contre la fraude, en tenant compte des obligations et enjeux liés à leur manipulation.

Thomas FATÔME Il est nécessaire d'accélérer l'investissement dans le système d'information de l'assurance maladie. Nous transformons progressivement notre système pour intégrer davantage d'éléments de vérification, de contrôle interne et de repérage des anomalies avant paiement. Les technologies actuelles nous le permettent. Nous développons également l'analyse des données pour mieux comprendre les phénomènes et les parcours de soins. Nous travaillons avec le secteur privé sur la détection de fausses ordonnances et l'identification de parcours de soins suspects. Nous avons déployé des outils chez les pharmaciens pour centraliser les fausses ordonnances, avec déjà plusieurs milliers recensés en quelques semaines. Le numérique et l'investissement dans les compétences sont essentiels pour améliorer significativement nos résultats.

Travaillez-vous aussi sur la détection a priori, par exemple pour les audioprothèses ?

Thomas FATÔME Oui, nous déclenchons des contrôles dès le démarrage, lorsque nous détectons des signaux suspects en matière d'activité ou de spécificités. Nous avons également mis en place un processus de vérification auprès des assurés pour les audioprothèses en tiers payant. C'est un processus lourd qui nécessite encore une intervention humaine importante, mais que nous cherchons à améliorer.

Maxence BIZIEN Deux points sont à améliorer selon moi. Premièrement, communiquer sur la fraude, via les médias utilisés par les fraudeurs potentiels, comme TikTok, Snapchat ou Telegram, pour sensibiliser les jeunes générations. Deuxièmement, adopter une approche plus offensive face aux fraudeurs. Nous devons assumer une relation de force et de conflictualité, en étant plus actifs dans le recouvrement amiable et judiciaire. L'objectif est de devenir une cible difficile pour les fraudeurs, les incitant ainsi à en changer.

Mariona VIVAR **La lutte contre la fraude est un sujet multifactoriel qui nécessite de la pédagogie, du partage de données et de la collaboration. ●**

Les nouveaux risques de l'automobile



TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Jérôme BALMES

France Assureurs

INTERVENANTS



Marc MORTUREUX

directeur général de
Plateforme, filière
automobile et mobilité



Stéphane DÉSSERT

directeur général de la
Mutuelle de Poitiers

Le secteur de l'automobile connaît de grandes transformations: automatisation, connectivité, électrification et passage de la propriété à l'usage. L'électronique embarquée et les nouvelles technologies de conduite promettent une baisse de la sinistralité automobile. Cependant, la réalité de la sur-sinistralité et de l'explosion des coûts de réparation contredit cet espoir. Cette table ronde éclaire ce paradoxe actuel du secteur.

Ses intervenants, Marc Mortureux, directeur général de Plateforme, filière automobile et mobilité, et Stéphane Désert, directeur général de la Mutuelle de Poitiers y abordent également les enjeux cruciaux de réparabilité, notamment pour les véhicules électriques.

Face à ces nouvelles réalités, comment les assureurs peuvent-ils adapter leurs modèles pour garantir une couverture adéquate tout en maîtrisant les coûts ?

Jérôme BALMES Nous observons une baisse de fréquence des sinistres de 1,5 à 2 % en 2023 par rapport à 2022, mais une augmentation significative des coûts de réparation. Comment expliquer ce paradoxe entre les promesses des nouvelles technologies et la réalité des coûts ?

Marc MORTUREUX L'automobile connaît une transformation profonde. Les véhicules modernes intègrent plus de valeur qu'auparavant, notamment en raison des exigences réglementaires et des attentes des consommateurs. En 50 ans, nous avons multiplié par 2,5 le nombre de kilomètres parcourus en France, tout en divisant par 6 le nombre de morts sur les routes. Cette évolution spectaculaire a un coût: les équipements de sécurité augmentent le poids et le prix des véhicules. En cas d'accident, il y a plus de valeur à réparer. Nous avons donc moins de sinistres, mais ils sont plus coûteux.

De plus, la technologie embarquée répond aux attentes des consommateurs, mais augmente les coûts potentiels de réparation. Un point positif est l'allongement de la durée de vie des véhicules, s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire.

“

Les équipements de sécurité augmentent le poids et le prix des véhicules. En cas d'accident, il y a plus de valeur à réparer. Nous avons donc moins de sinistres, mais ils sont plus coûteux.

Ce paradoxe est-il compris par les Français ?

Stéphane DÉSSERT La thématique des nouveaux risques automobiles répond à trois enjeux majeurs: le pouvoir d'achat des Français, l'accès à une protection de qualité face aux risques émergents et les mobilités face aux exigences environnementales.

Nous observons un paradoxe: les fréquences d'accidents diminuent, mais les coûts moyens de réparation augmentent considérablement. En 20 ans, le nombre de décès sur les routes a baissé de 60 %, passant de 7600 à 3000 par an. Cependant, sur 10 ans, les coûts de réparation ont augmenté de 60 %, soit trois fois plus que l'inflation.

Les causes principales sont:

- des véhicules plus sophistiqués, avec de nombreux capteurs et caméras;
- un design plus complexe, notamment pour les blocs optiques, dont le coût a augmenté de 70 % depuis 2020;
- le «giga casting», qui implique le remplacement de pièces entières plutôt que de morceaux.

Ces facteurs vont à l'encontre des enjeux de frugalité économique et de responsabilité environnementale. La baisse des fréquences d'accidents ne compense pas la hausse des coûts de réparation.

Les assureurs peinent à expliquer aux assurés l'écart entre l'inflation générale (environ + 2%) et celle des coûts de réparation (+ 7% par an). La prime auto moyenne en France est de 530 euros, soit 10 % du budget automobile des Français. On ne peut pas dire que l'assurance auto soit chère en France. Par rapport aux autres pays européens, elle est même plutôt compétitive. La conséquence de tout cela est une augmentation inquiétante et problématique de la non-assurance, avec une hausse de 50 % des véhicules non assurés impliqués dans des accidents corporels entre 2018 et 2022.



Marc MORTUREUX Le cadre réglementaire en constante évolution, influencé par les constructeurs « premium », impose de nouveaux équipements de sécurité. Cela impacte particulièrement les véhicules d'entrée de gamme, rendant le segment A presque inexistant. Par exemple, la Twingo n'a pas pu répondre aux nouvelles exigences d'airbags latéraux au 1^{er} juillet. Il est important d'évaluer l'apport réel de ces obligations au regard de leur impact sur le pouvoir d'achat.

L'électrification du parc automobile soulève de nouvelles questions. Bien que les véhicules électriques ne représentent que 2% du parc assuré, ils constituent 2,7% des véhicules sinistrés en 2023. Quels sont les enjeux spécifiques liés à la réparabilité des véhicules électriques ?

Marc MORTUREUX La réglementation impose un basculement rapide vers le tout électrique d'ici 2035. En cinq ans, la part de marché des véhicules électriques neufs a été multipliée par dix, atteignant 17% l'année dernière. Cependant, les investissements massifs nécessaires contribuent à l'augmentation des prix. Les véhicules électriques restent plus chers que les thermiques, nécessitant des aides à l'achat importantes. L'avantage des véhicules électriques est qu'ils comportent moins de pièces d'usure, ce qui devrait réduire les coûts d'entretien et de réparation à long terme.

Quel est l'ordre de grandeur de la différence en nombre de pièces entre un moteur électrique et un moteur thermique ?

Marc MORTUREUX Le passage au moteur électrique implique une réduction significative du nombre de pièces, environ sept fois moins que pour un moteur thermique. Cela soulève des inquiétudes en matière d'emploi, car la production nécessite moins de main-d'œuvre. De nouvelles chaînes de valeur, comme celle des batteries, doivent être créées, mais les Chinois ont une avance considérable dans ce domaine.

Heureusement, les progrès technologiques permettent d'augmenter la durée de vie des batteries, qui devraient désormais durer aussi longtemps que le véhicule lui-même. Ce sujet est crucial pour la viabilité du modèle économique.

La transition vers l'électrique nécessite une importante reconversion des compétences, tant au niveau de la fabrication que de l'entretien et de la réparation. Les véhicules électriques sont plus complexes électronique-ment, ce qui requiert une formation adaptée pour les réparateurs et les garagistes.

L'accessibilité des batteries pose également des difficultés. Certains constructeurs, comme Tesla, optent pour de grandes pièces moulées qui facilitent la fabrication, mais compliquent les réparations. Les constructeurs français s'efforcent de rendre les batteries plus accessibles, mais ce n'est pas encore le cas pour tous les modèles.

Il faut aussi travailler sur des critères de détermination des cas dans lesquels il est nécessaire de remplacer la batterie du véhicule accidenté. Si la batterie est visiblement endommagée, il n'y a pas de débat. La batterie représentant entre 40 et 50% du coût du véhicule, son remplacement systématique en cas de doute pose des questions économiques importantes. Les constructeurs travaillent sur des méthodes de diagnostic plus précises pour éviter les remplacements inutiles tout en garantissant la sécurité.

Pouvez-vous nous éclairer sur l'impact de l'électrification du parc automobile du point de vue des assurances ?

Stéphane DÉSSERT L'électrification du parc automobile présente de nombreuses promesses, mais aussi des défis. Actuellement, seulement 2% du parc automobile français est entièrement électrique, ce qui limite la robustesse des données statistiques sur la sinistralité.

Néanmoins, nous constatons déjà un écart significatif de 20% dans les coûts moyens de réparation entre les véhicules à essence et électriques. Cet écart s'explique en partie par la comparaison entre des véhicules anciens et des modèles récents plus coûteux.

Deux facteurs principaux contribuent à ces coûts élevés :

- la limitation des pièces de rechange disponibles ;
- les protocoles de réparation stricts des constructeurs, qui prévoient le remplacement de la batterie dès le déclenchement d'un airbag. La batterie représentant entre 40 et 50% du prix du véhicule, cela impacte fortement les coûts.

De plus, les délais de réparation sont plus longs en raison du manque de réparateurs certifiés, ce qui augmente les frais annexes comme le gardiennage et la location de véhicules de remplacement.

Pour réduire ces coûts, il est nécessaire de :

- professionnaliser l'ensemble de la filière (dépanneurs, réparateurs, recycleurs, diagnostiqueurs de batterie) ;
- collaborer avec les constructeurs pour développer des protocoles de réparation plus homogènes et vertueux.

Ces défis ont un impact direct sur les tarifs d'assurance.

Marc MORTUREUX Malgré ces défis, nous restons convaincus du potentiel des véhicules électriques. En France, grâce à notre électricité décarbonée, le bilan carbone global est particulièrement intéressant. Les retours des consommateurs sont généralement positifs, notamment concernant l'agrément de conduite et les performances.

Cependant, le niveau élevé de couple d'un moteur électrique, bien plus élevé que pour la plupart des moteurs thermiques, peut initialement poser quelques difficultés d'adaptation aux conducteurs. L'électrifica-

tion contribue significativement à l'amélioration de la qualité de l'air en ville.

Notre principal défi reste la compétitivité face à l'industrie chinoise, qui a une avance considérable dans ce domaine.

Stéphane DÉSSERT Une étude récente du cabinet d'audit et de conseil Deloitte montre une augmentation des intentions d'achat pour les véhicules hybrides et électriques. Actuellement, 9 à 10% des acheteurs potentiels envisagent un véhicule entièrement électrique.

Marc MORTUREUX L'hybride est effectivement en forte croissance.

Pour répondre au défi de l'assurabilité à des coûts raisonnables, l'économie circulaire et les pièces de réemploi sont souvent évoquées. Elles permettraient de réduire les coûts et l'impact environnemental. Où en sommes-nous aujourd'hui en termes de filière et de perspectives de développement ?

Marc MORTUREUX L'économie circulaire est actuellement une priorité majeure pour notre industrie. Nous travaillons sur la mise en place d'une filière à responsabilité élargie du producteur, s'appuyant sur un réseau existant de 1700 centres VHU.

L'objectif est d'augmenter le démontage de pièces pour le réemploi, malgré la difficulté liée à l'ancienneté des véhicules en fin de vie. Nous encourageons également la récupération de pièces lors des réparations de véhicules plus récents. La libéralisation progressive du marché des pièces de rechange, notamment pour la carrosserie depuis 2023, se poursuivra selon la réglementation européenne.

L'économie circulaire concerne aussi l'incorporation de matières recyclées dans les véhicules neufs, y compris pour les batteries, afin de récupérer des matériaux stratégiques et de gagner en souveraineté.

“

L'économie circulaire est actuellement une priorité majeure pour notre industrie.



Quelles sont les pistes de progrès dans le secteur de l'assurance concernant le réemploi ?

Stéphane DÉSSERT La libéralisation des pièces est un levier important pour le pouvoir d'achat, bien que potentiellement défavorable aux constructeurs. Les pièces de réemploi représentent une opportunité écologique et économique. Leur utilisation progresse, passant de 8 % à 16 % entre 2018 et 2023 dans les rapports d'expertise. L'économie réalisée est de 40 à 70 % par rapport aux pièces neuves, avec un fort gain écologique.

Les assureurs sont incités à atteindre la neutralité carbone, et les pièces de réemploi constituent un levier important. Pour développer cette filière, il faut améliorer sa structuration, assurer son indépendance vis-à-vis des constructeurs, et communiquer sur la fiabilité et les avantages auprès des experts, réparateurs et assurés. La jeune génération est particulièrement sensible à ces enjeux.

Marc MORTUREUX Je rappelle l'obligation réglementaire pour les réparateurs de proposer des pièces de rechange, même si des progrès restent à faire.

Abordons brièvement l'accès aux données des véhicules. Quelle est votre vision sur ce sujet ?

Marc MORTUREUX Les véhicules modernes collectent de plus en plus de données, ce qui soulève des enjeux de partage et de cybersécurité. Pour les constructeurs, le partage des données est inévitable, mais doit être concilié avec les réglementations comme le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et le consentement des utilisateurs. Des discussions sont en cours avec les assureurs dans le cadre de la CNIL, et une réglementation européenne (*Data Act*) est en préparation. La sécurité des données est essentielle, comme le montre l'interdiction américaine de certains logiciels chinois. Les données des véhicules intéressent divers acteurs, dont les assureurs, les réparateurs et les forces de l'ordre.

Comment les assureurs peuvent-ils utiliser ces données ?

Stéphane DÉSSERT Les données sont essentielles pour les assureurs, particulièrement avec l'avènement du véhicule autonome. Elles servent à évaluer les risques, tarifier, segmenter les assurés, identifier les causes de sinistres et déterminer les responsabilités. Les assureurs demandent un accès équitable aux données pour toutes

les parties prenantes, avec une transparence totale sur les données disponibles. Un cadre réglementaire clair et une gouvernance neutre pourraient être nécessaires pour encadrer cet accès.

Pouvez-vous évoquer la réparabilité des protocoles de réparation de batterie ?

Stéphane DÉSSERT Je tiens à remercier Marc Mortureux pour le dialogue engagé avec les assureurs lors du Mondial de l'Automobile. Nos objectifs communs sont de protéger le pouvoir d'achat, de maintenir l'assurabilité et de favoriser l'accès à des véhicules plus sûrs et responsables. Je propose de créer un groupe de travail avec France Assureurs pour aborder les protocoles de réparation, la contribution des Advanced driver assistance systems (ADAS) à la sinistralité, et l'accès aux données. Il s'agit d'une opportunité de collaboration que j'appelle de mes vœux.

“
Nos objectifs communs sont de protéger le pouvoir d'achat, de maintenir l'assurabilité et de favoriser l'accès à des véhicules plus sûrs et responsables.



Marc MORTUREUX Je suis tout à fait d'accord. Nos échanges au Mondial de l'Automobile allaient dans ce sens. Nous partageons l'objectif de rendre les véhicules et leur usage accessibles, malgré les défis actuels. L'évolution rapide du secteur nécessite que nous progressions ensemble sur ces sujets techniques. C'est avec plaisir que nous participerons à cette collaboration. ●



INTERVENTION DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

*Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,*

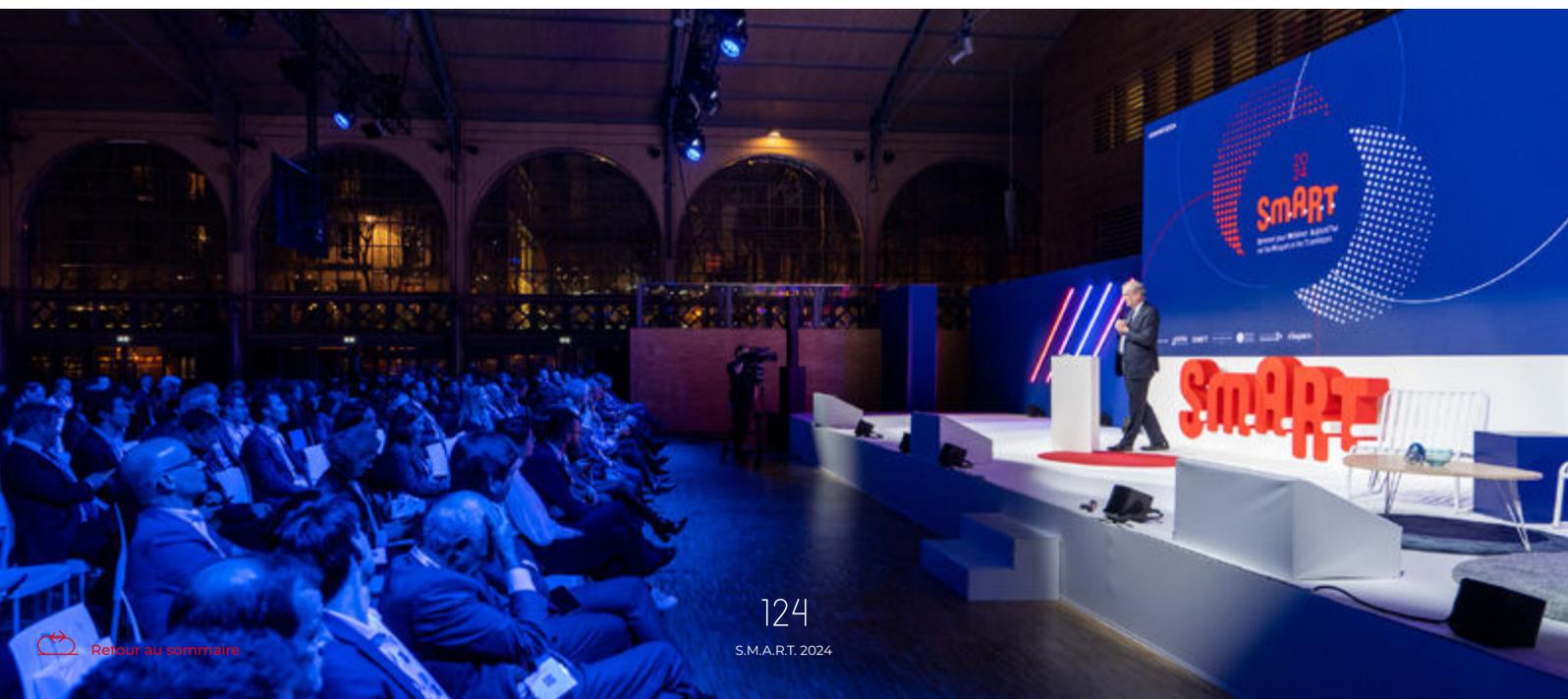
Je suis très heureux d'être parmi vous ce soir dans le cadre de cet événement organisé par France Assureurs; et je voudrais remercier tout particulièrement sa présidente, Florence Lustman, pour son invitation. Les assureurs jouent un rôle essentiel, et pas toujours assez reconnu, pour le financement de notre économie et la stabilité financière. Je veux d'abord y rendre hommage, ensuite souligner que votre rôle va encore s'accroître à l'avenir, enfin tracer le chemin d'un dialogue renforcé avec le superviseur.

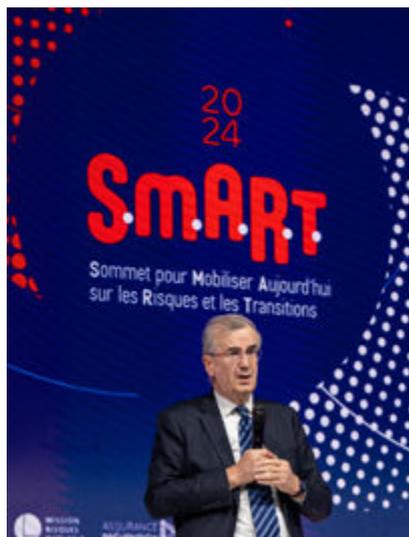
Un hommage

Je voudrais commencer par rendre hommage à la communauté des assureurs, en rappelant le rôle primordial joué par les 660 organismes d'assurance agréés en France en faveur bien sûr de la protection contre les risques des personnes et des entreprises. Mais aussi pour la stabilité financière, car la politique d'allocation d'actifs des assureurs est très stable dans le temps. Elle réagit peu au cycle économique et financier, et est capable d'assumer des risques sur le long terme. Pour le financement de l'économie réelle ensuite et surtout: avec ses 2400 milliards d'euros de placements, le secteur assurantiel français représente un atout essentiel, non seulement pour le financement des obligations d'Etat, mais également et surtout pour nos entreprises. Il contribue à leur financement par la détention directe ou intermédiée d'actions et d'obligations de sociétés non financières, pour près de 800 milliards d'euros – soit 33% de ses placements. Cette contribution se fait plus indirectement pour 700 milliards d'euros – soit 29% des placements – via la détention d'obligations du secteur financier: comme quoi banquiers et assureurs, qu'on oppose parfois, peuvent avoir partie liée...

“

Je voudrais commencer par rendre hommage à la communauté des assureurs, en rappelant le rôle primordial joué par les 660 organismes d'assurance agréés en France.





Deux évolutions réglementaires récentes ou en cours confortent ce rôle. La révision de la directive Solvabilité II encourage les investissements de long terme dans l'économie réelle, notamment grâce au dispositif LTEI (Long Term Equity Investment) qui accorde un traitement prudentiel plus favorable aux actions détenues à long terme par les assureurs. De plus, le lancement par la Commission européenne d'une revue générale du cadre européen de la titrisation pourrait offrir de nouvelles options de diversification à la politique d'allocation stratégique des assureurs. Se jouent ici bien plus que des négociations techniques sur des ratios prudentiels: c'est un enjeu stratégique pour notre Europe. Le développement du financement par fonds propres des entreprises est indispensable pour rattraper le retard européen en matière d'innovation. Notre continent a les ressources – l'épargne privée; il a les besoins – l'investissement dans les transformations de l'économie européenne. Mais il n'a pas assez, à la différence des États-Unis, l'intermédiation financière entre les deux: c'est tout l'enjeu d'une véritable Union pour l'épargne et l'investissement prônée par les rapports Draghi et Letta. Et cette Union ne vise pas que les banques, les marchés, les fonds de private equity ou de capital risque. Elle doit s'appuyer tout autant sur vous, assureurs.

Un rôle croissant à l'avenir

Les transformations à l'œuvre dans la société

Dans un monde qui change plus vite, de nouveaux risques émergent: jusqu'où peuvent-ils être pris en charge par les assureurs, ou dans quelle mesure sont-ils « non assurables »? Je vais me concentrer ici sur trois défis. Tout d'abord, le défi lié à la transformation numérique, accélérée par la pandémie. Si cette transformation génère bien sûr des opportunités et des gains d'efficacité, elle est aussi à l'origine de systèmes informatiques et opérationnels de plus en plus complexes, notamment du fait d'une fragmentation liée au recours croissant à des prestataires externes, et de plus en plus exposés à des cyberattaques sophistiquées. Le secteur de l'assurance doit maintenir une vigilance accrue face à ces risques, afin de garantir, sa propre résilience. L'entrée en application imminente de la réglementation DORA y contribue. Plus généralement, il est crucial que l'ensemble des entreprises et des citoyens soient en mesure de se protéger contre ces risques IT/Cyber accrus. Là encore, le secteur de l'assurance a un rôle prépondérant à jouer grâce à des initiatives de sensibilisation, mais aussi au développement de l'assurance cyber.

Le changement climatique constitue une deuxième transformation très concrète pour le secteur de l'assurance. La conséquence la plus directe est l'intensification du risque physique qui se traduit par une fréquence et un coût accrus des événements climatiques: nous venons de le voir dramatiquement à Mayotte. D'après Swiss Re, les pertes économiques engendrées par les catastrophes naturelles ont ainsi atteint 295 milliards d'euros en 2024, en hausse de 6% par rapport à 2023ⁱ. Dans la dernière édition de ses scénarios, publiée en novembre, le NGFSⁱⁱ – notre réseau pour le verdissement du système financier, basé à la Banque de France – estime par ailleurs que les dommages causés par les risques physiques chroniques pourraient s'élever à 15% du PIB mondial d'ici à 2050, soit trois fois plus que les 5% estimés précédemment. Un autre indicateur est très parlant: France Assureurs a récemment estimé que plus de la moitié des maisons individuelles françaises (11,1 millions) sont potentiellement concernées par le retrait-gonflement des argiles qui provoque des fissures et fragilise les structures.

“

Il est crucial que l'ensemble des entreprises et des citoyens soient en mesure de se protéger contre ces risques IT / Cyber accrus.

ⁱ Swiss Re Group, "Hurricanes, severe thunderstorms and floods drive insured losses above USD 100 billion for 5th consecutive year", communiqué de presse, 5 décembre 2024

ⁱⁱ Network for Greening the Financial System, NGFS Climate Scenarios for central banks and supervisors – Phase V, novembre 2024

Enfin, le secteur de l'assurance doit adapter ses modèles d'activité aux risques générés par les mutations démographiques de nos sociétés. Selon les projections de l'INSEEⁱⁱⁱ, la part des 65 ans ou plus va progresser fortement de 21% en 2021 à 29% en 2070. Ceci pose bien entendu de façon encore plus aigüe la question du maintien du niveau de revenu après le départ à la retraite, de la prise en charge des frais de soins (santé senior) et du financement de l'accompagnement du grand âge (dépendance). En France, les organismes d'assurance jouent déjà un rôle crucial en termes de santé et prévoyance et concentrent déjà une part importante de l'épargne des Français en vue de leur retraite. Jusqu'où ce rôle est-il amené à se développer ?

La frontière de l'assurabilité: quelques pistes

Cette question-clé est évidemment délicate. Je partage avec vous trois réflexions autour de trois leviers.

Une meilleure connaissance des risques

Les avancées technologiques récentes, notamment dans le domaine de la collecte de données et de l'intelligence artificielle, doivent participer pleinement à une meilleure connaissance des risques; mais elles ne peuvent aller jusqu'à l'écueil d'une démutualisation des risques et d'une individualisation excessive: ce serait la négation même de l'assurance. À ce titre, nous avons suivi avec attention les débats autour de la proposition de règlement européen FIDA; les discussions semblent aller vers le bon équilibre entre un partage sécurisé mais néanmoins plus large des données financières. Par ailleurs, l'exercice de stress tests climatiques constitue un bon exemple de nouveaux outils. Ainsi, l'exercice piloté par l'ACPR qui s'est conclu en mai 2024, exclusivement dédié aux assureurs, aura permis de renforcer la capacité de ces acteurs à anticiper les impacts du changement climatique, et adapter leurs stratégies en conséquence, notamment grâce au scénario de long-terme (horizon 2050) qui était proposé.

Une prévention encouragée par les assureurs

La prévention doit également prendre une place importante: les assureurs ont la possibilité d'agir sur les comportements en promouvant des mesures d'adaptation aux risques. Concernant les risques IT/Cyber, les conditions de souscription aux assurances cyber peuvent contribuer à renforcer la résilience, notamment en imposant des audits de sécurité ou des normes de sécurité minimales à remplir au préalable. Concernant les risques climatiques, la profession participe au test de certaines techniques d'aménagement du bâti face au risque de retrait-gonflement des argiles. L'élaboration d'une cartographie partagée des périls naturels peut également constituer un outil de prévention puissant, utile pour mieux maîtriser la sinistralité par l'aménagement du territoire. Le récent rapport Langreney^{iv} tire des conclusions similaires et propose d'autres pistes qu'il conviendra d'explorer ensemble telle que la réévaluation annuelle de la surprime CAT NAT et sa modulation en fonction de l'exposition aux aléas climatiques.

Des partenariats public-privé ?

La prise en compte du changement climatique permet d'illustrer l'importance d'un juste équilibre dans la répartition des rôles entre secteur assurantiel et intervention publique. Ainsi le partenariat public-privé sous l'égide de CCR^v a montré tout son intérêt; il doit être préservé et conforté: ce partenariat permet de maintenir une incitation à prévenir et gérer les risques (via la prime d'assurance) et s'appuie sur plusieurs strates de mutualisation, avec une garantie de l'État seulement en dernier ressort. Grâce à



ⁱⁱⁱ INSEE, « 68,1 millions d'habitants en 2070: une population plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée », Insee Première n°1881, novembre 2021

^{iv} Langreney (T.), Le Cozannet (G.), Merad (M.), Rapport de mission sur l'assurabilité des risques climatiques, avril 2024

^v Caisse centrale de réassurance

ce schéma national spécifique, la France fait figure de bon élève avec 32% des conséquences des catastrophes climatiques assurées, contre seulement 23% à l'échelle européenne. Il ne peut s'agir à l'évidence de transmettre trop facilement des risques à des finances publiques déjà trop dégradées. Mais, pouvons-nous à l'avenir envisager parfois un schéma de garantie publique de dernier recours, clairement délimitée à l'avance, pour faire face à d'autres défis, tels que des menaces cyber systémiques ou des impératifs légitimes de solidarité sociale ?

Ces débats sur la frontière d'assurabilité sont anciens : l'économiste américain Frank Knight est célèbre pour avoir dès 1921^{vi} distingué les risques – mesurables et donc assurables – de l'incertitude – qui n'est ni mesurable ni assurable. Notre monde de 2024 est assurément davantage « knightien », du fait notamment des incertitudes géopolitiques. Pour autant, si nous ne savons pas ensemble maintenir le juste niveau de protection, voire repousser les frontières de l'assurabilité, la profession pourrait être de plus en plus critiquée si elle se détournait de certaines zones géographiques, de certains risques, de certains secteurs économiques. Beaucoup de débats récents, sur la prise en charge des pertes d'exploitation durant le Covid, l'outre-mer ou l'assurance habitation face aux risques climatiques, l'ont montré. Se joue ici pour l'avenir, au-delà de nouvelles opportunités de développement, la question du rôle que les assureurs se doivent d'endosser dans ce nouveau paradigme.

“

La capacité du secteur de l'assurance à accompagner et s'approprier ces transformations structurelles est capitale pour notre économie.

Un dialogue à renforcer entre superviseur et supervisés

La capacité du secteur de l'assurance à accompagner et s'approprier ces transformations structurelles est capitale pour notre économie. Dans ce contexte, l'ACPR doit rester bien entendu vigilante aux nouveaux risques, mais également pragmatique et à l'écoute de ces évolutions, en poursuivant le dialogue avec la profession.

De bonnes relations superviseurs / supervisés

Ce dialogue effectif s'illustre dans la participation conjointe et active aux travaux et négociations relatifs à la réglementation du secteur, au niveau européen et international. En particulier, s'agissant de la revue Solvabilité II, le résultat est globalement satisfaisant. Les éléments récemment collectés par le superviseur auprès des principaux groupes d'assurance français tendent à montrer que la revue garantit un impact globalement neutre pour le marché français. Ces échanges, qui ont permis de prendre en compte le plus en amont possible les préoccupations du secteur français, continueront à être nécessaires pour appuyer les travaux visant à l'élaboration des textes de niveau 2 et 3. En témoigne le succès actuel des réunions de place visant à échanger sur ces textes.

Le dialogue nourri entre les assureurs et le superviseur est en outre particulièrement important sur les questions relatives aux pratiques commerciales. En effet, nous devons progresser ensemble sur l'encadrement de la « *value for money* » et de la distribution des produits car si ces derniers n'ont pas suffisamment de valeur, donc d'intérêt, pour les clients alors leur commercialisation n'est pas justifiée. Je prendrai pour illustration le sujet des frais des contrats en unités de compte (UC), sur lequel le dialogue entre l'ACPR et la profession a déjà permis une modération des frais de gestion de certains supports d'investissement. France Assureurs s'apprête maintenant à adopter des premières propositions sur les frais de gestion eux-mêmes du contrat en UC, pour identifier les cas où ils se situent à un niveau élevé au regard d'un benchmark de marché, et pour rétablir l'équilibre en faveur des assurés, le cas échéant. Cette revue, dont je demanderai à l'ACPR de

^{vi} Knight (F.), *Risk, Uncertainty and Profit*, Boston et New York, Houghton Mifflin Company, 1921

dresser un premier bilan d'ici l'été, devra permettre de montrer, chiffres à l'appui, que l'épargne assurantielle à la française tient pleinement compte des intérêts de la clientèle. C'est la justification indispensable pour retenir, comme vous le souhaitez, un benchmark national plutôt qu'eupéen. Il est nécessaire, par ailleurs et dans le même temps, que cette revue s'accompagne bientôt de la prise en compte de la part du fonds euro dans le dispositif de « *value for money* ». Je veillerai personnellement avec le Vice-Président Jean-Paul Faugère et les équipes de l'ACPR, aux avancées sur ces deux sujets d'ici l'été prochain.

Les simplifications côté superviseur et régulateur

Enfin, le superviseur doit bien sûr demeurer attentif à l'efficacité de son action. Face aux tentations exprimées outre-Atlantique, soyons clairs: la simplification n'est pas la dérégulation^{vii}. J'ai eu l'occasion de le dire il y a trois semaines à propos de la supervision bancaire. Il ne s'agit pas nécessairement de diminuer les exigences, nécessaires face aux risques de crise financière que les États-Unis oublient trop régulièrement. Mais il y a assurément un espace pour réduire la complexité des règles et de leur application. Et ceci peut valoir aussi pour l'assurance.

En matière prudentielle, le nouveau « régime de proportionnalité » prévu par la révision de la directive Solvabilité II offre une première piste de rationalisation. Tout en préservant la robustesse et le niveau des exigences – notamment de fonds propres requis –, ce nouveau régime propose une adaptation des modalités pratiques de mise en œuvre de la directive en fonction de la taille et de la complexité des établissements considérés.

Il y a aussi en Europe un domaine crucial où nous sommes heureusement en pointe, mais qui est emblématique d'un certain empilement des normes: la réglementation relative au changement climatique. Celle-ci est indispensable pour que le secteur financier soit en mesure de faire face aux risques réels auxquels il est exposé. Mais si cette réglementation devient trop complexe et difficilement compréhensible, nous courons le risque qu'elle soit mal ou pas appliquée. Il faut donc aboutir à une réglementation la plus unifiée possible en Europe, au lieu d'une multiplication de normes avec pour n'en citer que quelques-unes les directives CSRD^{viii}, CSDDD^{ix} et Solvabilité II, ou encore la loi française LEC^x et son article 29 bien connu des assureurs. Chacun de ces textes, issu souvent d'instances différentes, a constitué en son temps un progrès très légitime; mais aujourd'hui leur accumulation manque clairement de cohérence. Gardons-en l'objectif, mais rapprochons à tout le moins les définitions et ne dupliquons pas les demandes de données. Ensuite, il faut parvenir à un seul plan de transition par établissement, faisant la synthèse des exigences prudentielles issues de la directive Solvabilité II et d'alignement net-zéro issues de CSRD et de CSDDD. C'est un impératif pour fixer des caps crédibles aux établissements financiers. Et un jour, nous pourrons peut-être aller plus loin dans le rapprochement des normes européennes EFRAG^{xi} et internationales ISSB^{xii}.

En cette fin d'année, pleine d'incertitudes tant économiques que politiques, je conclurai sur cette jolie phrase d'un ancien inspecteur des assurances, Georges Bernanos: « L'espérance est un risque à courir, c'est même le risque des risques^{xiii} ». Dès l'Antiquité et les premiers « prêts à la grosse aventure », l'assurance, vecteur de protection et de stabilité pour nous tous, a su assurer les risques et accompagner les changements du monde. Continuons à repousser les frontières de votre profession et à faire fructifier notre dialogue pour relever les défis de la France et de l'Europe de demain. Je vous remercie de votre attention.



“
Continuons à repousser les frontières de votre profession et à faire fructifier notre dialogue pour relever les défis de la France et de l'Europe de demain.

vii Villeroy de Galhau (F.), « Pour une simplification réaliste: dénouer quelques nœuds de la réglementation bancaire en Europe », discours, 26 novembre 2024

viii Corporate Sustainability Reporting Directive (2022), mise en œuvre à partir de 2024

ix Corporate and Sustainability Due Diligence Directive (2024), mise en œuvre à partir de 2027.

x Loi Énergie-Climat (2019)

xi European Financial Reporting Advisory Group / Groupe consultatif européen sur l'information financière

xii International Sustainability Standards Board / Conseil international des normes de durabilité

xiii Bernanos (G.), Conférence aux étudiants brésiliens, Rio de Janeiro, 22 décembre 1944



Publié à l'occasion de S.M.A.R.T., le cahier prospectif de Risques met en valeur l'apport des assureurs aux grandes transitions

Quel rôle peut jouer l'assurance face à une numérisation croissante de nos usages porteuse de nouveaux risques? Comment relever le défi de la dépendance? Quelle assurabilité pour le risque climatique dans les prochaines décennies?

La capacité de projection et d'anticipation du secteur de l'assurance est mise en avant dans ce cahier spécial consacré au rôle des assureurs face aux transitions à horizon 2050. Un parti-pris qui se justifie par le poste d'observation privilégié des transitions en cours qu'offre la revue Risques.

Chaque trimestre, retrouvez dans Risques l'interview d'un grand témoin, des dossiers thématiques et un débat rassemblant des personnalités de notre écosystème.

Prix de l'abonnement (4 numéros):

France: 168 €
Étranger: 188 €

POUR VOUS ABONNER:

<https://abonnement.revue-risques.fr>

SMART

 **FRANCE
ASSUREURS**

26, boulevard Haussmann
75009 Paris
Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles-Capitale

franceassureurs.fr

 FranceAssureurs